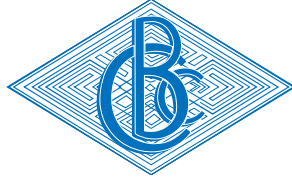


BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MICROFINANCE 2012



Siège de la Banque Centrale du Congo à Kinshasa

BANQUE CENTRALE DU CONGO**Siège social :**

Boulevard Colonel Tshatshi, 563
B.P. 2697
KINSHASA I
Téléphone : + 243 81 88 05 152 (Haute Direction)
+ 243 81 03 03 558 (Direction de la Surveillance
des Intermédiaires Financiers)
Fax : +243 813010 959
Site Web : <http://www.bcc.cd/>

Directions Provinciales :

Bandundu, Bukavu, Goma, Kananga, Kindu, Kisangani, Lubumbashi,
Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi.

Agences autonomes :

Boende, Boma, Bumba, Bunia, Gbadolite, Gemena, Ilebo, Inongo, Isiro,
Kabinda, Kalemie, Kamina, Kasumbalesa, Kikwit, Kongolo, Lodja, Mwene-Ditu
Tshikapa, Uvira et Zongo.

Agences mandataires par Provinces :

- Mbanza-Ngungu, Muanda, Tshela (Bas-Congo)
- Kenge (Bandundu)
- Basankusu, Lisala (Equateur)
- Buta (Province Orientale)
- Beni, Butembo (Nord Kivu)
- Tshimbulu (Kasaï Occidental)
- Kolwezi (Katanga)



Cher Lecteur,

**Concerne : Présentation du Rapport d'Activités
2012 de la Microfinance**

La croissance économique mondiale a continué de s'affaiblir en 2012 à la suite de la récession et de la crise des dettes souveraines dans la zone euro, principalement sous l'effet de la décélération du commerce et du désendettement privé dans un certain nombre des pays développés.

Nonobstant ce ralentissement, la croissance de l'économie nationale est demeurée vigoureuse, enregistrant une progression plus que prévue. En effet, initialement estimée à 6,7 %, elle s'est établie à 7,2 %, niveau largement supérieur à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne évalué à 4,8 %.

Au cours de l'année sous revue, le secteur financier congolais a connu une évolution positive attestée par l'augmentation du volume de l'épargne collectée et l'accroissement des crédits consentis aux ménages. S'agissant particulièrement de la microfinance, la Banque Centrale du Congo a poursuivi son action de consolidation, laquelle passe par l'engagement de toutes les parties prenantes, dont les Institutions du Système Financier Décentralisé demeurent les plus importantes, en vue d'offrir à la population démunie, des services financiers de base, de proximité et de qualité, susceptibles d'améliorer leur vécu social.

Dans ce cadre, l'Institut d'Emission, à travers les missions lui dévolues par le législateur, s'emploie à concrétiser la vision du Gouvernement de réduire la pauvreté au travers notamment la fourniture des services financiers de base au plus grand nombre. Consciente de l'importance de la microfinance dans ce processus, par l'amélioration de l'inclusion financière qu'elle favorise, la Banque Centrale du Congo reste déterminée à faire de ce secteur un véritable vecteur de croissance en République Démocratique du Congo.

Les efforts consentis et les résultats obtenus durant l'exercice 2012 par votre Institut d'Emission, en qualité d'Autorité de régulation du secteur financier, sont présentés au travers le présent document. Ce dernier décrit de façon harmonieuse les différentes évolutions observées dans ce secteur, sous les aspects de la réglementation, de la performance des institutions, du travail de contrôle et présente les défis auxquels le secteur se trouve être encore confronté.

Les avancées enregistrées dans le secteur de la microfinance sont indéniables. A ce propos, il a été noté la publication des instructions réglementaires complétant les textes légaux en vigueur, une meilleure couverture territoriale avec l'agrément des institutions dans les provinces jusqu'alors non desservies, une augmentation du total bilantaire de 8,3% et l'introduction de nouveaux produits et services de proximité. En dépit de ces progrès, le secteur reste confronté aux problèmes de gouvernance et souffre d'une insuffisance de main d'œuvre de qualité.

Au-delà de toutes ces faiblesses, qui du reste ne sont pas irrémédiables, je demeure confiant quant à la poursuite de l'émergence de la microfinance en République Démocratique du Congo.



Deogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO



C'est pour moi un grand plaisir de vous présenter la quatrième édition du rapport d'activités 2012 du secteur de la microfinance.

Secteur émergent en RDC, la microfinance présente des atouts susceptibles de constituer un véritable levier économique. En effet, le paysage microfinancier congolais a compté, au 31 décembre 2012, 149 institutions dont 126 Coopératives d'Epargne et de Crédit et 23 Institutions de Micro Finance. Il y a lieu, cependant, de relever que la répartition de ces institutions n'est pas équitable sur l'ensemble du territoire national.

A titre illustratif, ce secteur a été caractérisé à la fin de l'exercice sous revue par les indicateurs clés suivants :

- l'augmentation de 8,3 % du total bilantaire ;
- l'accroissement de 15,5 % du volume des dépôts ;
- la hausse de 20,1 % de l'encours de crédit ;
- l'évolution de l'ordre de 30,6 % du nombre des comptes ouverts.

Les performances du secteur évoquées ci-dessus ainsi que les activités menées par l'Institut d'Emission au cours de l'exercice sont retracées dans les six chapitres du présent rapport. Le premier chapitre expose le cadre légal et réglementaire régissant le secteur. Le deuxième procède à une présentation du secteur de la microfinance en termes du nombre d'institutions ainsi que des éléments de portée.

Le troisième chapitre résume le travail de surveillance effectuée auprès d'Institutions du Système Financier Décentralisé en vue de s'assurer du respect des textes légaux et réglementaires ainsi que de règles de bonne gestion.

Le quatrième chapitre analyse les performances des institutions, en y retraçant la situation financière et les raisons à la base des tendances observées.

L'avant-dernier chapitre fait ressortir l'évolution par province sur base des états financiers en vue d'éclairer les autorités ainsi que les investisseurs potentiels sur les forces et faibles de chaque entité.

Enfin, le dernier chapitre du rapport retrace les autres activités entreprises par la Banque Centrale tant au niveau national qu'international pour assurer un meilleur suivi et encadrement des institutions.

En permettant un accès équitable au capital et aux services financiers, la microfinance prend en compte une proportion importante de la population lui donnant ainsi l'opportunité d'exercer son droit à l'initiative économique et de participer à la création des richesses.

Tel est le défi à relever.

Marie-José NDAYA ILUNGA

TABLE DES MATIERES

Environnement international	13
Environnement interne	13
CHAPITRE I :	
CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE	15
1.1 Textes légaux et réglementaires	15
1.1.1 Textes légaux	15
1.1.2 Textes réglementaires	16
1.2 Plan comptable spécifique au secteur	19
CHAPITRE II :	
PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	21
2.1 Evolution des institutions de microfinance	21
2.2 Evolution des éléments de portée	27
2.2.1 Nombre des comptes ouverts par les ISFD	27
2.2.2 Répartition des membres et clients par genre	28
2.2.3 Secteurs d'activités des ISFD	30
2.2.4 Autres éléments de portée	30
2.3 Services connexes	31
2.4 Intervenants dans le secteur	31
CHAPITRE III :	
SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	33
3.1 Origine du pouvoir de contrôle	33
3.2 Types de contrôle exercé	33
3.2.2 Contrôle sur place	34
3.3 Missions de contrôle	34
3.4 Principaux constats communs	36
3.4.1 Sur le plan de l'organisation administrative	36
3.4.2 Au niveau de la gestion du portefeuille crédit	36
3.4.3 Sur le plan financier	36
3.5 Retrait d'agrément et mise en dissolution volontaire ou forcée des institutions mutualistes et non mutualistes	37

3.5.1 Dissolution forcée.....	37
3.5.2 Dissolution volontaire	38
CHAPITRE IV :	
ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	39
4.1. ANALYSE FINANCIERE GLOBALE	39
4.1.1 Analyse de la structure financière	39
4.1.2 Analyse du compte d'exploitation.....	44
4.2.1 Analyse des produits	44
4.2.2 Analyse des charges	46
4.2.3 Analyse du résultat net	47
4.2 Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD.....	47
4.3 Evolution comparée du volume de l'épargne et de l'encours de crédit.....	51
CHAPITRE V :	
ANALYSE PAR PROVINCE.....	53
5.1 PROVINCE DU BANDUNDU	54
5.1.1 Analyse de l'actif du bilan	56
5.1.2 Analyse du passif du bilan	58
5.1.3 Analyse du compte d'exploitation.....	60
5.2 PROVINCE DU BAS-CONGO	64
5.2.1 Analyse de l'actif du bilan	66
5.2.2 Analyse du passif du bilan	68
5.2.3 Analyse du compte d'exploitation.....	70
5.3 PROVINCE DE L'EQUATEUR.....	73
5.3.1 Analyse de l'actif du bilan	74
5.3.2. Analyse du passif du bilan.....	75
5.3.3 Analyse du compte d'exploitation.....	76
5.4 PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL.....	79
5.4.1 Analyse de l'actif du bilan	80
5.4.2. Analyse du passif du bilan.....	82
5.4.3 Analyse du compte d'exploitation.....	83
5.5 PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	86
5.5.1 Analyse de l'actif du bilan	87
5.5.2 Analyse du passif du bilan	89
5.5.3 Analyse du compte d'exploitation.....	91
5.6 PROVINCE DU KATANGA.....	94
5.6.1 Analyse de l'actif du bilan	96
5.6.2 Analyse du passif du bilan	97
5.6.3 Analyse du compte d'exploitation.....	99
5.7 VILLE PROVINCE DE KINSHASA.....	102
5.6.1 Analyse de l'actif du bilan	105
5.7.2 Analyse du passif du bilan	107
5.7.3 Analyse du compte d'exploitation.....	109
5.8 PROVINCE DE MANIEMA	112
5.8.1 Analyse de l'actif du bilan	113
5.8.2 Analyse du passif du bilan	115
5.8.3 Compte d'exploitation des ISFD	116
5.9 PROVINCE DU NORD KIVU	119
5.9.1 Analyse de l'actif du bilan	122
5.9.2 Analyse du passif du bilan	123
5.9.3 Analyse du compte de résultat d'exploitation	125
5.10 PROVINCE ORIENTALE.....	128
5.10.1 Analyse de l'actif du bilan	129

5.10.2 Analyse du passif.....	130
5.10.3 Analyse du compte d'exploitation.....	132
5.11 PROVINCE DU SUD KIVU.....	134
5.11.1 Analyse de l'actif du bilan.....	137
5.11.2 Analyse du passif du bilan.....	139
5.11.3 Analyse du compte d'exploitation.....	141
CHAPITRE VI :	
AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR	145
6.1. FORMATION ET MISSIONS EFFECTUEES.....	145
6.1.1. A l'intérieur du pays.....	145
6.1.2. A l'extérieur du pays	146
6.2. Activités avec les partenaires	148
6.3. Allocutions prononcées par Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo	148
ANNEXES.....	151
Annexe n° 1: Liste des Institutions à fin 2012.....	151
Annexe n° 2 : Liste des Institutions agréées en 2012	155
Annexe n° 3 : Liste des Institutions radiées en 2012	156
Annexe n° 4 : Liste des abréviations utilisées.....	156

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Répartition des ISFD par Province en 2012	22
Graphique n° 2 : Evolution par catégories d'Institutions.....	23
Graphique n° 3 : Evolution des agréments des ISFD	24
Graphique n° 4 : Evolution des agréments par Province.....	25
Graphique n° 5 : Evolution de nombre des comptes ouverts.....	27
Graphique n° 6 : Comptes ouverts par catégorie d'ISFD	28
Graphique n° 7 : Evolution du nombre des comptes ouverts par genre	29
Graphique n° 8 : Evolution des postes de l'actif de 2009 à 2012	41
Graphique n° 9 : Evolution des postes du passif de 2009 à 2012	42
Graphique n° 10 : Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres de 2009 à 2012	43
Graphique n° 11 : Evolutions des produits depuis 2009 à 2012.....	45
Graphique n° 12 : Evolution des Charges de 2009 à 2012.....	46
Graphique n°13 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD	48
Graphique n° 14 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province.....	49
Graphique n° 15 : Part des provinces dans le total bilantaire	50
Graphique n° 16 : Evolution de l'épargne et de l'encours de crédits	52
Graphique n° 17 : Part du marché des ISFD de Bandundu	56
Graphique n° 18 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	57
Graphique n°19 : Ventilation des postes du passif.....	59
Graphique n° 20 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et les fonds propres de 2009 à 2012	60
Graphique n° 21 : Evolution des produits de 2009 à 2012	61
Graphique n° 22 : Evolution des charges de 2009 à 2012	62
Graphique n° 23 : Part du marché des ISFD du Bas-Congo.....	66
Graphique n° 24 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	67
Graphique n° 25 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012	68
Graphique n° 26 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012.....	69
Graphique n° 27 : Evolution des produits de 2009 à 2012.....	70
Graphique n° 28 : Evolution des charges de 2009 à 2012	71
Graphique n° 29 : Répartition des Postes de l'actif du bilan.....	74
Graphique n° 30 : Répartition des Postes de l'actif du bilan.....	75
Graphique n° 31 : Répartition des parts des produits	77
Graphique n° 32 : Répartition des parts des charges.....	78
Graphique n° 33 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	81
Graphique n° 34 : Ventilation des postes du passif	82
Graphique n° 35 : Evolution des produits de 2009 à 2012.....	84
Graphique n° 36 : Evolution des charges de 2009 à 2012	85
Graphique n° 37 : Evolution des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	88

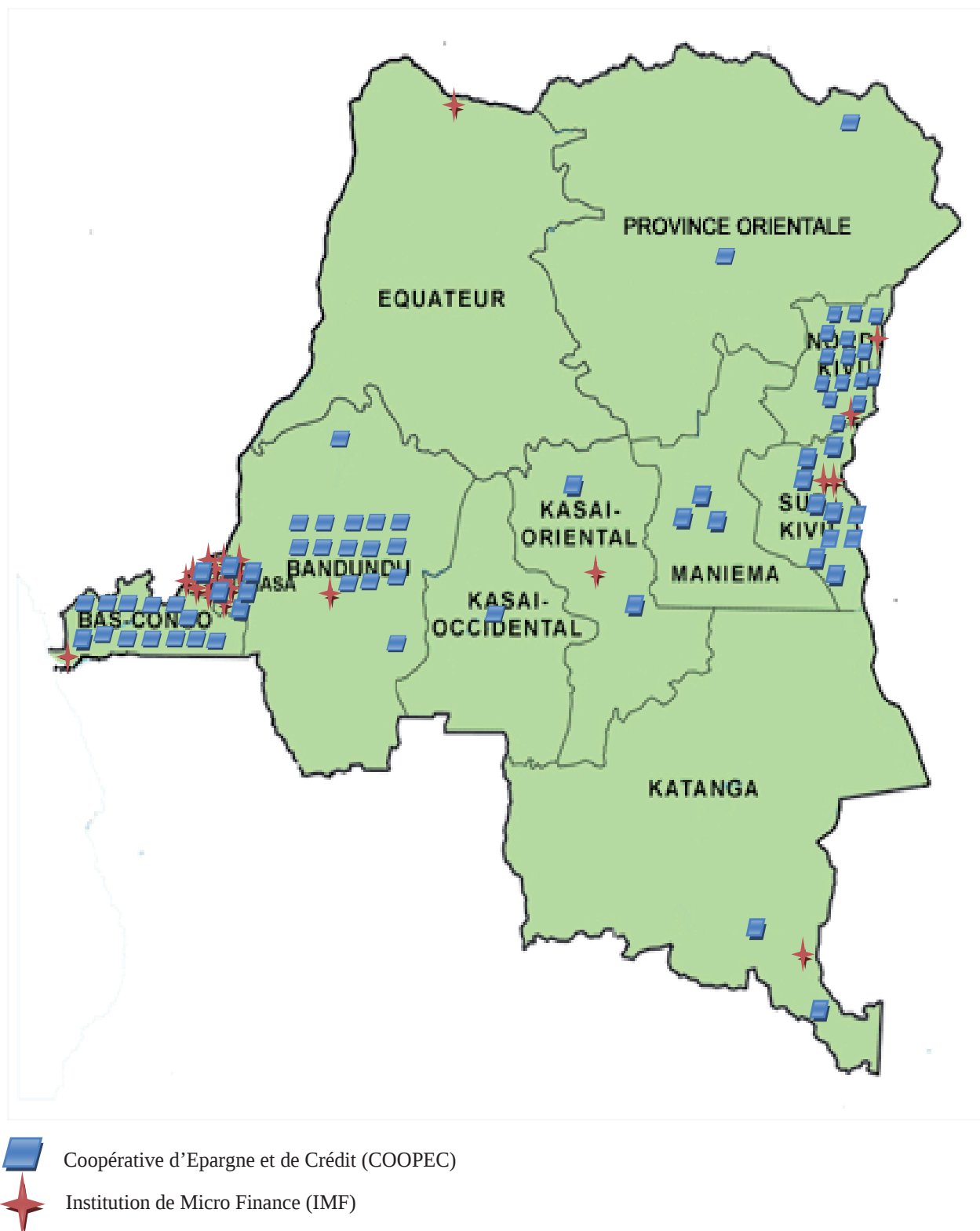
Graphique n° 38 : Evolution des postes du passif du bilan de 2009 à 2012	89
Graphique n° 39 : Evolution de l'encours de crédits comparé à l'épargne et les fonds propres de 2009 à 2012	91
Graphique n° 40 : Evolution des produits de 2009 à 2012	92
Graphique n° 41 : Evolution des charges de 2009 à 2012	93
Graphique n° 42 : Ventilation des postes de l'actif	96
Graphique n° 43 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012	98
Graphique n° 44 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012	99
Graphique n° 45 : Evolution des produits de 2009 à 2012	100
Graphique n° 46 : Ventilation des charges	101
Graphique n° 47 : Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire du secteur	104
Graphique n° 48 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF	105
Graphique n° 49 : Evolution des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	106
Graphique n° 50 : Ventilation des postes du passif	107
Graphique n° 51 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012	109
Graphique n° 52 : Evolution des produits de 2009 à 2012	110
Graphique n° 53 : Evolution des charges de 2009 à 2012	111
Graphique n° 54 : Ventilation des postes d'actif du bilan	114
Graphique n° 55 : Ventilation des postes du passif	115
Graphique n° 56 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012	116
Graphiques n° 57 : Ventilation des produits de 2009 à 2012	117
Graphique n° 58 : Ventilation des produits	118
Graphique n° 59 : Part de marché des mutualistes dans la Province	121
Graphique n° 60 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	122
Graphique n° 61 : Ventilation des postes du passif du bilan	124
Graphique n° 62 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	125
Graphique n° 63 : Ventilation des produits	126
Graphique n° 64 : Ventilation des charges	127
Graphique n° 65 : Ventilation des postes d'actif	130
Graphique n° 66 : Ventilation des postes du passif	131
Graphique n° 67 : Ventilation des produits	132
Graphique n° 68 : Ventilation des charges	133
Graphique n° 69 : Evolution des ISFD par catégorie	135
Graphique n° 70 : Part du marché des ISFD de Sud-Kivu	137
Graphique n° 71 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	138
Graphique n° 72 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	139
Graphique n° 73 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	141
Graphiques n° 74 : Evolution des produits de 2009 à 2012	142
Graphique n° 75 : Evolution des charges de 2009 à 2012	143

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Répartition des ISFD par Province	22
Tableau n° 2 : Evolution par type d'institutions	23
Tableau n° 3 : Evolution des agréments des ISFD	23
Tableau n° 4 : Agréments par Province	24
Tableau n° 5 : Agences et points d'exploitation des ISFD par province	26
Tableau n° 6 : Nombre des comptes ouverts	27
Tableau n° 7 : Nombre des comptes par catégorie d'institutions	28
Tableau n° 8 : Nombre des Comptes par genre	29
Tableau n° 9 : Répartition du nombre des comptes par genre et par province	29
Tableau n° 10 : Répartition de crédits par secteur d'activités	30
Tableau n° 11 : Répartition de contrôles effectués	34
Tableau n° 12 : Résultats de missions de contrôle effectuées en 2012	35
Tableau n° 13 : Résultats de contrôles effectués en 2011 mais dont les conclusions ont été communiquées en 2012	35
Tableau n° 14 : Répartition dissolution volontaire ou forcée des ISFD	37
Tableau n° 15 : Part de chaque province dans le total bilantaire	40
Tableau n° 16 : Ventilation des postes de l'actif de 2009 à 2012	40
Tableau n° 17 : Evolution des ressources de 2009 à 2012	42
Tableau n° 18 : Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province	44
Tableau n° 19 : Structure des produits d'exploitation	45
Tableau n° 20 : Structure des charges d'exploitation	46
Tableau n° 21 : Structure du résultat net global	47
Tableau n° 22 : ISFD ayant réalisé un résultat d'exploitation positif au-delà de USD 100.000	47
Tableau n° 23 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD	47
Tableau n° 24 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province	48

Tableau n° 25 : Part des provinces dans le total bilantaire	49
Tableau n° 26 : Institutions mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 000 000.....	50
Tableau n° 27 : Institutions non mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 000 000.....	51
Tableau n° 28 : Evolution comparée du volume de l'épargne et de l'encours de crédit	51
Tableau n° 29 : Répartition géographique des ISFD	55
Tableau n° 30 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire	55
Tableau n° 31 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF	56
Tableau n° 32 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	57
Tableau n° 33 : Ventilation des postes du passif.....	58
Tableau n° 34 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et les fonds propres	60
Tableau n° 35 : Ventilation des produits.....	61
Tableau n° 36 : Ventilation des charges.....	62
Tableau n° 37 : Ventilation du résultat net.....	63
Tableau n° 38 : Répartition géographique des ISFD de 2009 à 2012	65
Tableau n° 39 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire	65
Tableau n° 40 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF	66
Tableau n° 41 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	66
Tableau n° 42 : Ventilation des postes du passif	68
Tableau n° 43 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	69
Tableau n° 44 : Ventilation des produits.....	70
Tableau n° 45 : Ventilation des charges de 2009 à 2012	71
Tableau n° 46 : Ventilation du résultat net de 2009 à 2012	72
Tableau n° 49 : Part du marché des ISFD dans la Province	74
Tableau n° 50 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	74
Tableau n° 51 : Ventilation des postes du passif du bilan	75
Tableau n° 52 : Ventilation des produits.....	76
Tableau n° 53 : Ventilation des charges	77
Tableau n° 54 : Analyse du résultat net.....	78
Tableau n° 55 : Part du marché des ISFD dans la Province.....	80
Tableau n° 56 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	80
Tableau n° 57 : Ventilation des postes du Passif.....	82
Tableau n° 58 : Ventilation des produits.....	83
Tableau n° 59 : Ventilation des charges	84
Tableau n° 60 : Ventilation du résultat net.....	85
Tableau n° 61 : Repartition par catégorie d'ISFD	87
Tableau n° 62 : Répartition géographique des ISFD	87
Tableau n° 63 : Part du marché des ISFD dans la Province.....	87
Tableau n° 64 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012	88
Tableau n° 65 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012	89
Tableau n° 66 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	90
Tableau n° 67 : Ventilation des produits de 2009 à 2012.....	91
Tableau n° 68 : Ventilation des charges de 2009 à 2012.....	92
Tableau n° 69 : Evolution des résultats depuis 2009 à 2012	93
Tableau n° 70 : Répartition géographique des ISFD de 2009 à 2012	95
Tableau n° 71 : Part de marché des ISFD de la Province	95
Tableau n° 72 : Part de marché entre les COOPEC et les IMF	95
Tableau n° 73 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	96
Tableau n° 74 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012	97
Tableau n° 75 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	99
Tableau n° 76 : Ventilation des produits.....	99
Tableau n° 77 : Ventilation des charges de 2009 à 2012	100
Tableau n° 78 : Ventilation du résultat net.....	101
Tableau n° 79 : Répartition par catégorie des ISFD de la Province	103
Tableau n° 80 : Répartition géographique des ISFD	103
Tableau n° 81 : Répartition par catégorie d'ISFD de la capitale.....	104
Tableau n° 82 : Part du marché des ISFD dans la province.....	104
Tableau n° 83 : Part de marché entre les COOPEC et les IMF	105
Tableau n° 84 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	106
Tableau n° 85 : Ventilation des postes du passif.....	107
Tableau n° 86 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	108
Tableau n° 87 : Ventilation des produits de 2009 à 2012.....	109
Tableau n° 88 : Ventilation des charges	110
Tableau n° 89 : Ventilation du résultat net.....	111
Tableau n° 90 : Répartition Géographique des ISFD de la Province	113
Tableau n° 91 : Part du marché des ISFD dans la Province.....	113
Tableau n° 92 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	113
Tableau n° 93 : Ventilation des postes du passif.....	115

Tableau n° 94 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	116
Tableau n° 95 : Ventilation des produits de 2009 à 2012.....	117
Tableau n° 96 : Ventilation des charges.....	118
Tableau n° 97 : Ventilation du résultat net.....	118
Tableau n° 98 : Répartition par catégorie des ISFD	120
Tableau n° 99 : Répartition géographique des ISFD	120
Tableau n° 100 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total.....	121
Tableau n° 101 : Part de marché des mutualistes et non mutualistes dans la Province.....	121
Tableau n° 102 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	122
Tableau n° 103 : Ventilation des postes du passif du bilan	123
Tableau n° 104 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	125
Tableau n° 105 : Ventilation des produits.....	125
Tableau n° 106 : Ventilation des charges d'exploitation	126
Tableau n° 106 : Evolution du résultat.....	127
Tableau n° 108 : Répartition géographique des ISFD	129
Tableau n° 109 : Part de marché des ISFD dans la Province	129
Tableau n° 110 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	129
Tableau n° 111 : Ventilation des postes du passif.....	131
Tableau n° 112 : Ventilation des produits.....	132
Tableau n° 113 : Ventilation des charges.....	133
Tableau n° 114 : Ventilation du résultat	133
Tableau n° 115 : Répartition par catégorie des ISFD	135
Tableau n° 116 : Répartition géographique des ISFD de 2009 à 2012	136
Tableau n° 117 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire.....	136
Tableau n° 118 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF	136
Tableau n° 119 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	137
Tableau n° 120 : Ventilation des postes du passif.....	139
Tableau n° 121 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	140
Tableau n° 122 : Ventilation des produits.....	141
Tableau n° 123 : Evolution des postes des charges de 2009 à 2012	142
Tableau n° 124 : Ventilation du résultat net.....	143



Environnement international

La situation économique en 2012 a été marquée par la récession et la crise des dettes souveraines dans la Zone Euro ainsi que la persistance du ralentissement de la croissance amorcée en 2011, principalement sous l'effet de la décélération du commerce et du désendettement privé dans un certain nombre de pays développés.

Cette situation a accentué les tendances baissières de l'activité économique mondiale. Ainsi, la croissance de la production mondiale s'est établie à 3,2 % à fin décembre 2012 contre 3,9 % une année plus tôt. En réaction, de nombreuses banques centrales ont poursuivi des politiques monétaires accommodantes afin de créer des conditions de relance du crédit et de l'investissement.

En Afrique Subsaharienne, la dynamique de l'activité économique observée en 2011 s'est ralentie en 2012. En effet, il a été noté un recul de 0,5 % de la croissance du PIB réel consécutif notamment au ralentissement de la demande des produits de base dans les économies avancées et émergentes. En ce qui concerne les prix à la consommation, l'Afrique Subsaharienne a connu un léger ralentissement attesté par un taux d'inflation de 9,1 % contre 9,7 % en 2011.

S'agissant particulièrement du secteur de la microfinance, son expansion est demeurée vigoureuse avec un rappel des partenaires au développement sur sa mission sociale. Bien qu'en croissance, le secteur reste confronté aux problèmes de gouvernance, de surendettement et de consolidation. Par ailleurs, il a été observé l'émergence d'établissements recueillant des dépôts, la mise en place des centrales de risques et de fonds de garantie ainsi que l'introduction de micro assurance et d'autres services tels que le mobile banking, les agents bancaires et le transfert de fonds.

Environnement interne

Au cours de l'année 2012, l'environnement économique intérieur a été caractérisé, d'une part, par un dynamisme soutenu de l'activité économique et, d'autre part, par la stabilité sur les principaux marchés intérieurs. A la faveur des politiques monétaire et budgétaire prudentes et coordonnées, la détérioration de la situation sécuritaire dans la Province du Nord-Kivu laquelle a induit des perturbations des activités commerciales et financières dans cette partie du territoire n'a eu qu'une incidence limitée sur l'activité économique globale.

En dépit de cette dégradation de la situation sécuritaire et des turbulences précitées sur le plan international, l'activité économique en 2012 a été vigoureuse avec une progression plus que prévue. En effet, projeté à 6,7 %, le taux de croissance économique s'est établi à 7,2 % contre 6,9 % enregistré en 2011. Ce dernier s'est avéré supérieur au taux de croissance moyen de l'Afrique Subsaharienne estimé à 4,8 %. Le bon comportement de la production en 2012 est principalement attribuable au dynamisme des industries extractives, des bâtiments et travaux publics ainsi qu'au commerce de gros et de détail.

Pour ce qui est du secteur de la microfinance, la RDC a connu un repli en terme de nombre d'institutions agréées durant l'année 2012, en raison de l'assainissement dudit secteur émergent et du renforcement des conditions d'accès à la profession. Par ailleurs, il a été constaté une amélioration de la couverture territoriale avec l'implantation des Institutions du Système Financier Décentralisé dans les Provinces de l'Equateur et de la Province Orientale jadis non desservies.

Le poids de la microfinance dans le secteur financier congolais reste encore faible. Il n'a représenté que 5,0 % en 2012 contre 5,9 % en 2011, expliqué principalement par la bonne performance des banques commerciales ainsi que par le processus d'assainissement sus évoqué.

CHAPITRE I :

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

Les textes légaux et réglementaires qui régissent les activités du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo sont les suivants :

1.1 Textes légaux et réglementaires

1.1.1 Textes légaux

- Loi n° 002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit

Cette Loi fixe le cadre institutionnel propre aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et est destinée à sauvegarder les spécificités inhérentes à leur modalité d'organisation et de fonctionnement. Les Coopératives constituent ainsi des groupements de personnes dotés d'une personnalité juridique et fondés sur les principes de l'unité, de solidarité, et d'entraide mutuelle. Elles ont comme mission d'assister les membres en leur assurant un accès aux services financiers.

- Loi n° 003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit

Cette Loi, communément appelée « loi bancaire », définit un cadre unique couvrant l'ensemble des activités du secteur financier à partir de leur fonction économique qui est la réalisation des opérations bancaires.

Ces opérations sont réparties en 3 catégories, à savoir :

- la réception des fonds du public ;
- les opérations de crédit et ;
- les opérations de paiement et la gestion des moyens de paiement.

Les personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle ces opérations de banque sont regroupées sous le vocable d'Etablissements de Crédit.

Dans ce contexte, la Loi classe les Etablissements de Crédits en cinq catégories auxquelles s'appliquent des dispositions réglementaires spécifiques. Il s'agit des entreprises ci-après :

- les banques ;
 - les coopératives d'épargne et de crédit ;
 - les caisses d'épargne ;
 - les institutions financières spécialisées ;
 - les sociétés financières.
- Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo

Cette Loi détermine les organes de la Banque Centrale ainsi que leurs pouvoirs respectifs. Elle précise, en outre, les missions de cette Institution de Droit Public et consacre une indépendance dans la réalisation de celles-ci.

Dans ce contexte, le législateur reconnaît à l'Institut d'Emission le pouvoir d'élaborer la réglementation et de contrôler les Etablissements de Crédit, les Institutions de Micro Finance et les autres intermédiaires financiers.

Il importe de préciser qu'à travers cette Loi, les missions de la Banque Centrale du Congo ont été recentrées en insistant sur les principes bancaires susceptibles de favoriser l'intégration du pays dans les communautés économiques régionales et internationales.

1.1.2 Textes réglementaires

- L'Instruction n°1 aux Institutions de Micro Finance du 13 septembre 2003 telle que modifiée le 18 décembre 2005

Ce texte réglementaire édicté par la Banque Centrale du Congo définit les dispositions afférentes à l'activité et au contrôle des Institutions de Micro Finance. La microfinance y est définie comme étant une offre à titre habituel, de services financiers incluant des personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique.

Au regard du capital minimum et des opérations autorisées, l'Instruction regroupe les Institutions de Micro Finance en trois catégories, à savoir :

- les Entreprises de micro-crédit de première catégorie ;
- les Entreprises de micro-crédit de deuxième catégorie ;
- les Sociétés de Micro Finance.

Contrairement aux deux premières catégories qui n'octroient que du crédit, les Sociétés de Micro Finance sont également habilitées à collecter l'épargne.

Il importe d'indiquer qu'un projet de loi régissant les activités des IMF, conçu suivant un processus participatif et selon les meilleures pratiques internationales, est toujours en attente de promulgation.

Au cours de l'exercice sous revue, une série de huit (8) Instructions a été édictée le 14 avril 2012 par la Banque Centrale du Congo en complément de l'arsenal juridique. Il s'agit des Instructions suivantes :

- l'Instruction n° 002 relative aux normes prudentielles des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance

Les normes prudentielles de gestion sont des règles minimales, coulées sous forme des ratios dits « ratios prudentiels » auxquels des limites sont attachées, mises en place par le Comité de Bâle pour garantir une gestion saine et prudente. Il s'agit de la fixation d'un certain nombre des contraintes aux institutions financières dans le but d'assurer notamment leur solvabilité, leur liquidité et l'équilibre de leur structure financière.

- l'Instruction n° 003 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance relative à la classification et au provisionnement des crédits

Les créances sont classifiées en crédits sains et litigieux.

Les crédits sains sont ceux qui n'ont aucune échéance en retard de paiement. Par contre, les crédits litigieux sont ceux dont le recouvrement ne peut pas se réaliser conformément aux conditions contractuelles initiales du fait de la défaillance certaine des bénéficiaires et ce, même assortis de garanties.

Cette Instruction assigne à toute institution de constituer mensuellement des provisions pour créances litigieuses de la manière suivante :

- 1 à 30 jours de retard : 5 % du capital restant dû
- 31 à 60 jours de retard : 25 % du capital restant dû
- 61 à 90 jours de retard : 50 % du capital restant dû
- 91 à 180 jours de retard : 75 % du capital restant dû
- Plus de 180 jours de retard : 100 % du capital restant dû

- l'Instruction n° 004 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative aux indicateurs de performance

Les indicateurs de performance sont des critères financiers et sociaux qui permettent d'évaluer le niveau de performance et de risque d'une institution.

Ces indicateurs de performance sont regroupés en quatre catégories suivantes :

- qualité du portefeuille de crédits ;
 - efficacité et productivité ;
 - rentabilité et pérennité ;
 - gestion du bilan.
- l'Instruction n° 005 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative au financement des immobilisations

Cette Instruction recommande que :

- les immobilisations soient financées par les fonds propres prudentiels ;
- le ratio soit calculé en faisant le rapport entre les fonds propres prudentiels et les immobilisations retenues. Les immobilisations retenues sont obtenues par la déduction des immobilisations nettes des participations et créances subordonnées dans les autres Etablissements de Crédit ou institutions financières ainsi que des immobilisations incorporelles ;
- les valeurs des immobilisations ne puissent pas excéder 50 % des fonds propres prudentiels aussi bien pour les Institutions de Micro Finance que pour les Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Toute institution qui détient des immobilisations de plus de 100 % des fonds propres prudentiels est tenue de les décroître de 100 %, 75 % puis à 50 % à la fin de chaque année civile à compter du 14 avril 2012.

- l'Instruction n° 006 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à l'utilisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance

Le Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance, en sigle PCCI, découle du processus de normalisation comptable en République Démocratique du Congo édictant les principes spécifiques au secteur de la microfinance.

La présente Instruction rend obligatoire l'utilisation du référentiel comptable spécifique aux Institutions du Système Financier Décentralisé dans l'élaboration des situations comptables et donne la possibilité d'intégrer un sous-compte pour toute opération dont la nomenclature n'est pas reprise dans un sous compte prévu dans le PCCI.

- l'Instruction n° 007 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la gouvernance

Cette Instruction établit les bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise au sein des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance, en imposant notamment la mise en place d'un ensemble des mesures, des règles, des organes délibérant, de gestion et de contrôle qui permettent le bon fonctionnement et garantissant la pérennité d'une institution.

Elle a pour but de fournir l'orientation stratégique, de s'assurer que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme il faut et que les ressources sont utilisées dans un esprit responsable.

- l'Instruction n° 008 relative à l'organisation du contrôle interne des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance

Ce texte exige à toute institution de mettre en place un dispositif de contrôle interne adéquat permettant la bonne maîtrise des risques inhérents à ses activités et le respect des politiques et procédures. Dans ce cadre, l'institution établit les dispositions permettant d'assurer la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information et de favoriser l'amélioration des performances.

- l'Instruction n° 009 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la transmission des situations périodiques

Conformément à cette Instruction, les institutions de microfinance sont tenues de transmettre sur support électronique, suivant le format FinA :

- mensuellement, les états financiers au mois le mois ;
- annuellement, les états financiers certifiés, les états annexes à la situation comptable, le rapport de contrôle interne, le memorandum de gouvernance, le plan d'affaires triennal actualisé, le plan de continuité et le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Parmi les huit (8) Instructions, quatre (4), à savoir celles relatives à la classification et au provisionnement des crédits, au financement des immobilisations, à l'utilisation du PCCI et à la gouvernance sont entrées en vigueur à la date de leur signature ; l'entrée en vigueur des autres ayant été différée au 1^{er} janvier 2013.

1.2 Plan comptable spécifique au secteur

Le secteur de la microfinance dispose d'un référentiel comptable spécifique dénommé « Plan comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance », PCCI en sigle.

Conçu en collaboration principalement avec le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo et quelques Institutions du Système Financier Décentralisé, ce document trouve son inspiration des Directives du CGAP et des Normes Comptables Internationales admises concernant les principes généraux et les règles relatives à la présentation des états financiers contenus dans la Loi Comptable en vigueur en République Démocratique du Congo.

Le PCCI présente les principales caractéristiques suivantes :

- l'intégration des innovations intervenues en matière de mobilisation de l'épargne et de distribution des crédits ;

- l'ouverture des comptes selon la nature des opérations financières ;
- la distinction entre les opérations financières et non financières ;
- l'utilisation des attributs ou des critères d'identification compte tenu du volume et de la diversité des besoins d'informations à satisfaire ;
- l'usage des besoins de tous les utilisateurs ;
- la distinction entre les états périodiques réglementaires destinés à la Banque Centrale et les états financiers annuels ;
- l'énumération des comptes répond aux particularités et à la logique ci-après :
 - la classification des comptes de bilan et hors bilan selon l'octroi de microcrédits en tant que critère essentiel à l'activité financière, l'origine des épargnes et des dépôts ou la nature de la contrepartie et la liquidité des fonds concernés ;
 - la classification des comptes de résultat selon la correspondance avec le découpage des comptes du bilan et hors bilan, les agents économiques et la nature de la charge ou du produit.

Toutes les institutions de microfinance doivent tenir leur comptabilité et présenter l'information financière conformément audit plan comptable et ce, en monnaie nationale.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Après une longue phase de promotion, le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo est passé au stade de consolidation attesté principalement par l'amélioration du cadre réglementaire, l'intensification des missions de contrôle aussi bien sur pièces que sur place, la fermeture de certaines institutions aux équilibres fondamentaux rompus et n'affichant aucune perspective de redressement, le suivi rigoureux de l'exécution des plans de redressement et le renforcement des conditions d'accès à la profession.

Cette consolidation a induit la diminution du nombre d'institutions agréées et l'amélioration des performances de certaines institutions.

Bien qu'on ait noté une régression en termes du nombre d'institutions, le secteur reste dominé par des institutions mutualistes de petite taille dépourvues d'une main d'œuvre qualifiée et caractérisées par une mauvaise gouvernance, une fiabilité incertaine des états financiers, un portefeuille crédit malsain ainsi qu'une carence de prestataires de services techniques tels que des cabinets d'audit et des formateurs dans certaines parties du pays.

2.1 Evolution des institutions de microfinance

A fin 2012, le secteur de la microfinance a compté 149 structures financières de proximité, dont 126 Coopératives d'Epargnes et de Crédit et 23 Institutions de Micro Finance contre 164 institutions une année plus tôt, enregistrant ainsi une régression de 9,2 %.

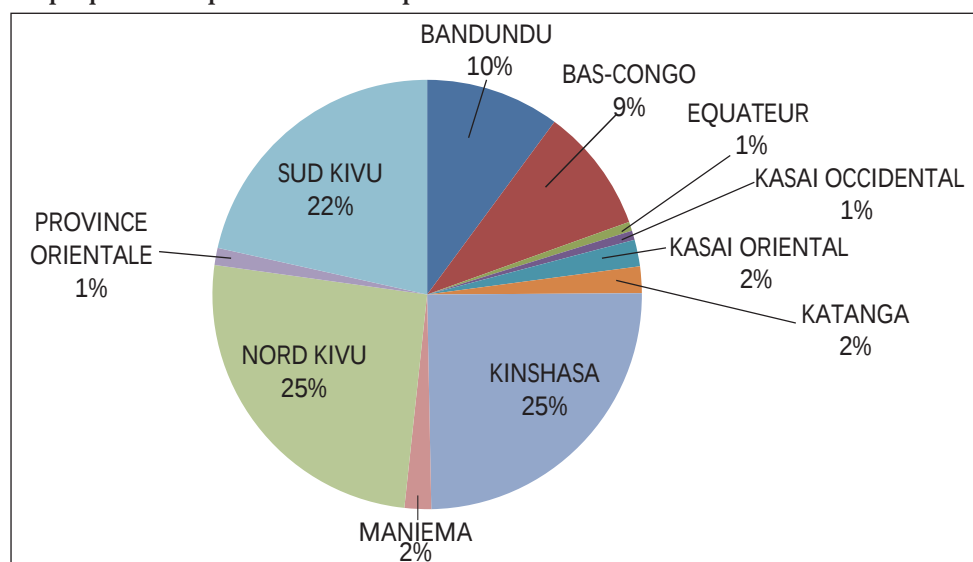
Tableau n° 1 : Répartition des ISFD par Province

PROVINCES	2009	2010	2011	2012	Part en %
BANDUNDU	10	12	13	15	10,1
BAS-CONGO	5	6	14	14	9,4
EQUATEUR	0	0	0	1	0,7
KASAI OCCIDENTAL	1	1	1	1	0,7
KASAI ORIENTAL	1	2	3	3	2,0
KATANGA	1	2	3	3	2,0
KINSHASA	33	39	42	37	24,8
MANIEMA	2	4	4	3	2,0
NORD KIVU	36	45	46	38	25,5
PROVINCE ORIENTALE	0	0	0	2	1,3
SUD KIVU	23	32	38	32	21,5
TOTAL	112	143	164	149	100,0
VARIATION EN %	25,8	27,7	14,7	-9,2	

Source : BCC

L'analyse de la répartition des institutions par province a renseigné un recul de 9,2 % entre 2011 et 2012, justifié essentiellement par la fermeture de certaines institutions dans les trois principales provinces à forte concentration d'ISFD (Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu).

Graphique n°1 : Répartition des ISFD par Province en 2012



Source : BCC

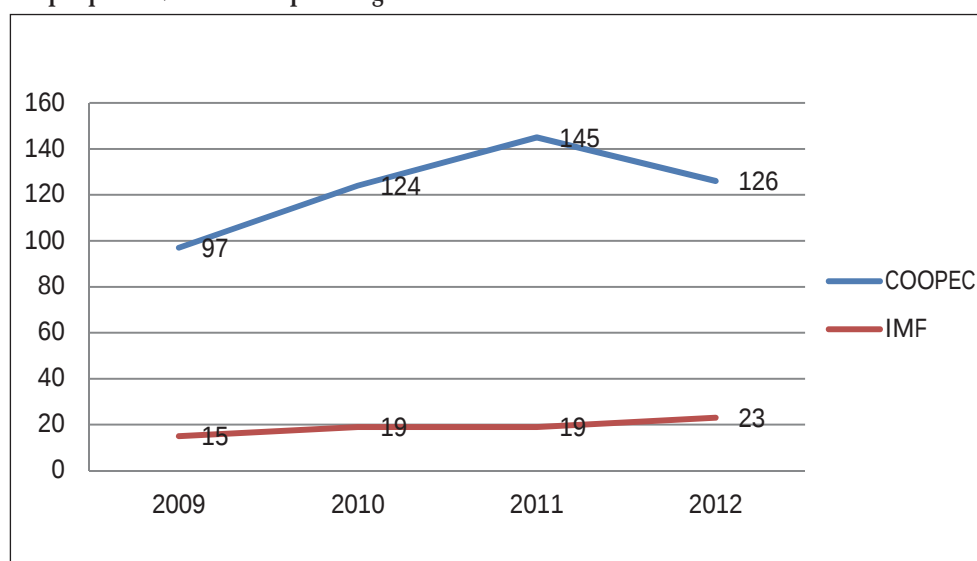
En ce qui concerne l'évolution par catégorie d'institutions tel que renseigné dans le tableau n° 1 et le graphique n°1 ci-dessous, il a été observé une prépondérance des Coopératives d'Epargne et de Crédit (84,6 %) sur les Institutions de Micro Finance (15,4 %).

Tableau n° 2 : Evolution par type d'institutions

RUBRIQUE	2009		2010		2011		2012	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
COOPEC	97	86,6	124	86,7	145	88,4	126	84,6
IMF	15	13,4	19	13,3	19	11,6	23	15,4
TOTAL	112	100	143	100	164	100	149	100,0

Source : BCC

Graphique n° 2 : Evolution par catégories d'Institutions



Source : BCC

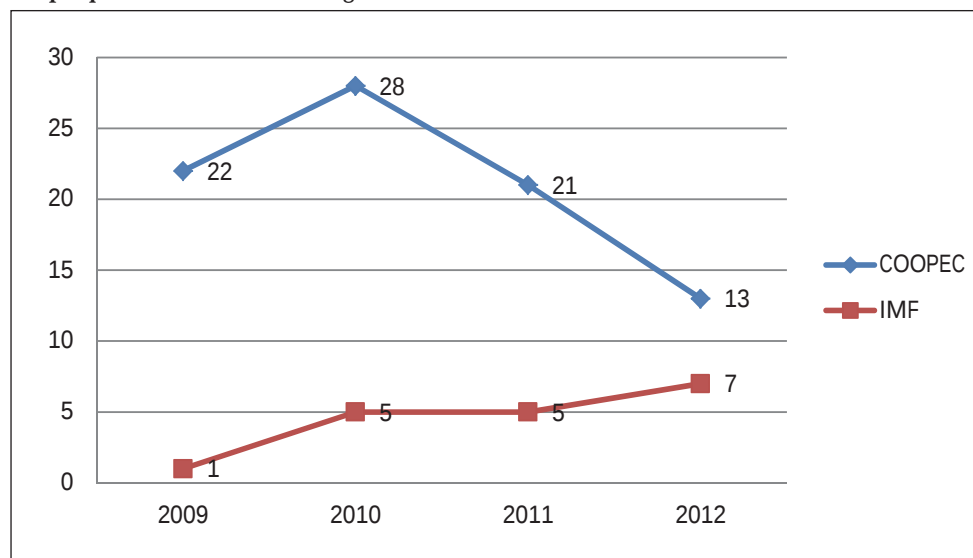
Au courant de l'exercice 2012, la Banque Centrale du Congo a agréé 20 institutions dont 13 Coopératives d'Epargne et de Crédit et 7 Institutions de Micro Finance.

Tableau n° 3 : Evolution des agréments des ISFD

RUBRIQUE	2009		2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
COOPEC	22	86,5	28	87,0	21	80,8	13	65,0
IMF	1	13,5	5	13,0	5	19,2	7	35,0
TOTAL	23	100,0	33	100,0	26	100,0	20	100,0

Source : BCC

Graphique n° 3 : Evolution des agréments des ISFD



Source : BCC

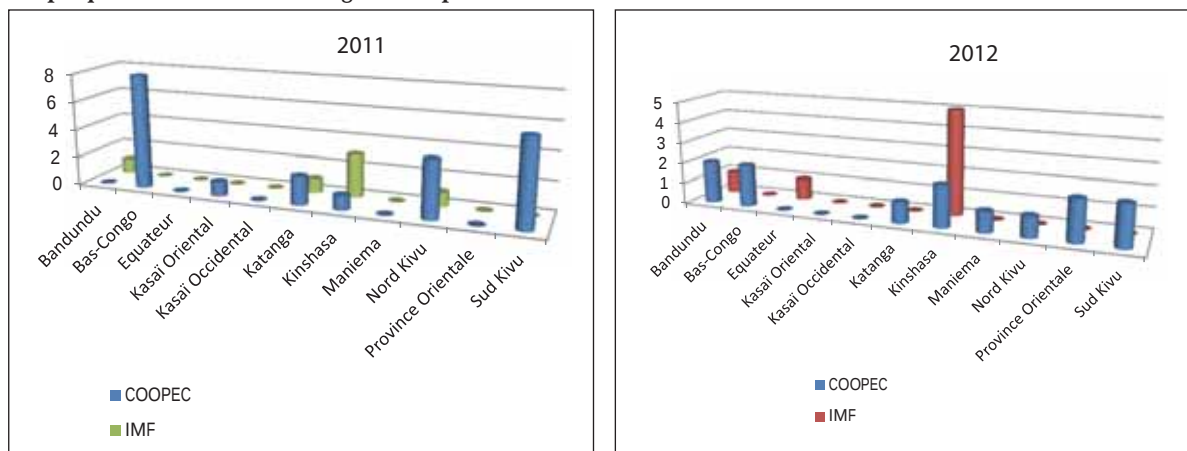
De l'étude détaillée des agréments octroyés en 2012, il s'est dégagé que la Ville Province de Kinshasa a enregistré 35 % du total d'ISFD autorisées à fonctionner. Par ailleurs, il sied de relever que la Province Orientale et celle de l'Equateur ont enregistré leurs premiers agréments.

Tableau n° 4 : Agréments par Province

PROVINCES	2010			2011			2012		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
Bandundu	2	0	2	0	1	1	2	1	3
Bas-Congo	1	0	1	8	0	8	2	0	2
Equateur	-	-	-	-	-	-	0	1	1
Kasaï Oriental	1	0	1	1	0	1	-	-	-
Kasaï Occidental	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Katanga	1	1	2	1	-	1	1	0	1
Kinshasa	4	2	6	1	3	4	2	5	7
Maniema	2	0	2	-	-	-	1	0	1
Nord Kivu	9	0	9	4	1	5	1	0	1
Province Orientale	-	-	-	-	-	-	2	0	2
Sud Kivu	0	0	0	6	0	6	2	0	2
TOTAL	20	3	23	21	5	26	13	7	20

Source : BCC

Graphique n° 4 : Evolution des agréments par Province



Source : BCC

S'agissant des Coopératives d'Epargne et Crédit, leur éclatement par niveau fait ressortir l'existence des 124 Coopératives primaires communément appelées « COOPEC » et 2 Coopératives Centrales d'Epargne et de Crédit communément appelées « COOCEC ». Il sied de noter que les deux centrales sont la COOCEC Kivu qui regroupe douze institutions localisées dans la Province du Sud Kivu et la Centrale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit au Congo, en sigle « MECRECO », regroupant vingt Coopératives situées dans six Provinces, à savoir Bas-Congo, Kinshasa, Maniema, Nord Kivu, Province Orientale et Sud Kivu.

Il convient de signaler que la Ville Province de Kinshasa est restée le principal pôle de concentration des institutions non mutualistes.

Quant aux banques commerciales congolaises offrant au public les services de microfinance, il est recensé la ProCredit Bank Congo, la Trust Merchant Bank et l'Advans Banque Congo.

A fin 2012, le réseau d'exploitation s'est élargi, passant de 28 agences en 2011 pour s'établir à 36 agences, soit une augmentation de 28,6 %. En dépit du faible taux de pénétration au niveau national, cette tendance haussière a été attestée par une amélioration du niveau d'implantation d'institutions principalement dans trois provinces à forte concentration.

Tableau n° 5 : Agences et points d'exploitation des ISFD par province

INSTITUTIONS	2011	2012
FINCA R.D. CONGO sarl Siège à Gombe	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa – Vubu - Kintambo - Lemba Bas – Congo - Matadi - Boma Katanga - Lubumbashi - Lubumbashi / Katuba - Likasi	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa – Vubu - Kintambo - Lemba - N'djili Bas – Congo - Matadi - Boma Katanga - Lubumbashi - Lubumbashi / Katuba - Likasi - Kolwezi Sud – Kivu - Bukavu
SMF LIFE VEST sarl Siège à Gombe	Kinshasa - UPN	Kinshasa - UPN - Grand Marché de Kinshasa
IMF SMICO Siège à Bukavu	Nord – Kivu - Goma	Nord – Kivu - Goma
IMF HOPE Siège à Kinshasa	Katanga - Lubumbashi	Katanga - Lubumbashi
IMF BUSINA Siège à Boma	Bas – Congo - Tshela	Bas – Congo - Tshela
IMF OPPORTUNITY ITL Siège à Kinshasa	Kinshasa - Masina - Kasa – Vubu	Kinshasa - Kasa – Vubu - Matete
COOPEC MUFESAKIN Siège à Kasa - Vubu	Kinshasa - Kintambo - Mimoza - UPN - Kinshasa	Kinshasa - Kintambo - Mimoza - UPN - Kinshasa
COOPEC PILOTE	Sud – Kivu - Panzi - Buholo Pendeza	Sud – Kivu - Panzi - Buholo Pendeza
MECRE BENI	Nord – Kivu - Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	Nord – Kivu - Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha
MECRE MABANGA	Nord – Kivu - Sake - Lac	Nord – Kivu - Sake - Lac
COOPEC CAHI		Sud – Kivu - Marché - Lumumba - Panzi Mulengeza
IMF HEKIMA		Sud – Kivu - Bukavu

Source : BCC

2.2 Evolution des éléments de portée

2.2.1 Nombre des comptes ouverts par les ISFD

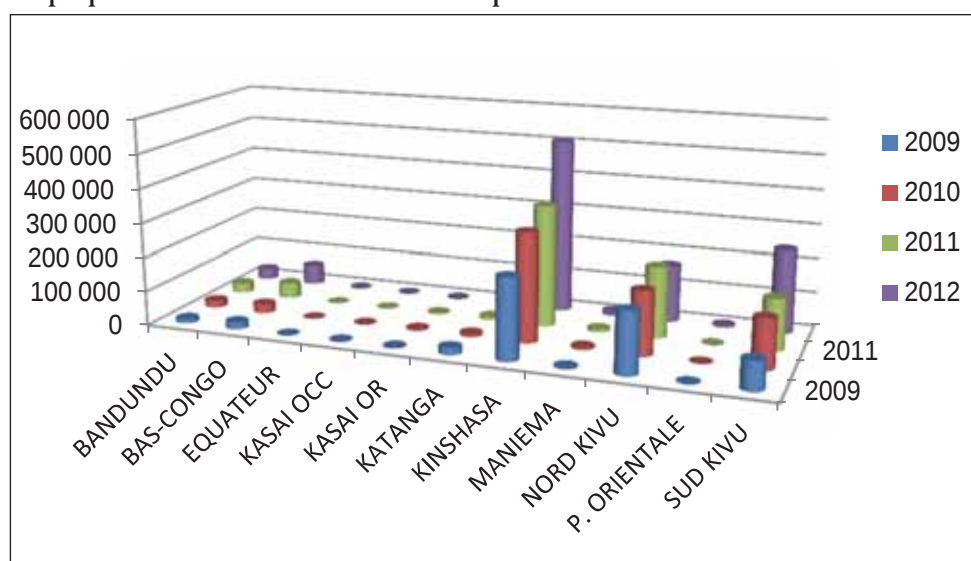
Au 31 décembre 2012, le nombre des comptes ouverts auprès des institutions de microfinance est passé de 805 750 à 1 052 069, soit une augmentation de 30,6 % en dépit de la dissolution de certaines ISFD. Cet accroissement est la conséquence notamment de l'ouverture de nouvelles agences, de l'agrément de nouvelles institutions et de la bonne performance de certaines d'entre elles.

Tableau n° 6 : Nombre des comptes ouverts

PROVINCES	2009	2010	2011	2012	Var. (%)
Bandundu	12 415	19 782	28 721	31 790	10,7
Bas-Congo	20 149	26 213	45 317	57 673	27,3
Equateur	-	-	-	1 878	-
Kasaï Occidental	1 357	1 137	1 137	1 256	10,5
Kasaï Oriental	2 214	4 344	3 541	2 064	- 41,7
Katanga	19 984	8 543	9 397	19 866	111,4
Kinshasa	236 238	316 128	352 171	508 242	44,3
Maniema	3 905	7 239	8 247	12 278	48,9
Nord Kivu	179 250	185 661	207 009	167 386	- 19,1
Province Orientale	-	-	-	5 593	-
Sud Kivu	83 926	144 853	150 210	244 043	62,5
TOTAL	559 438	713 900	805 750	1 052 069	30,6

Source : BCC

Graphique n° 5 : Evolution de nombre des comptes ouverts



Source : BCC

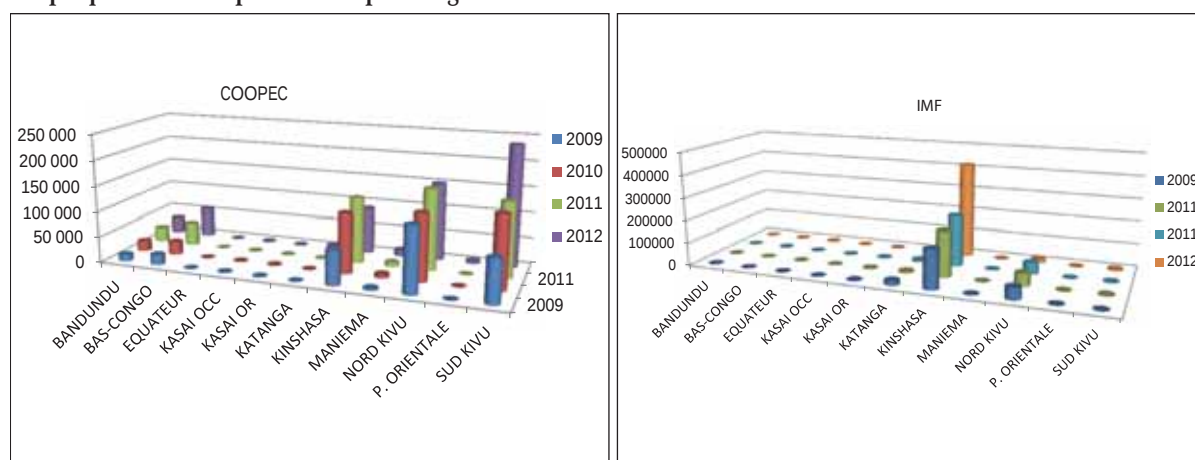
Les Provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu ainsi que la Ville Province de Kinshasa ont détenu 87,4 % du total des comptes ouverts, expliqué notamment par l'existence d'un grand nombre d'institutions, d'un réseau d'exploitation croissant et d'une bonne culture bancaire.

Tableau n° 7 : Nombre des comptes par catégorie d'institutions

PROVINCES	COOPEC				IMF			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Bandundu	12 415	19 782	28 621	31 473	-	-	100	317
Bas-Congo	19 801	25 770	44 340	57 673	348	443	977	566
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	1 878
Kasaï Occidental	1 357	1 137	1 137	1 256	-	-	-	-
Kasaï Oriental	846	1 656	853	775	1 368	2 688	2 688	1 289
Katanga	-	132	145	6 869	18 984	8 411	9 252	12 997
Kinshasa	66 463	116 045	127 826	90 395	169 775	200 083	224 345	417 847
Maniema	3 905	7 239	8 247	12 278	-	-	-	-
Nord Kivu	127 275	129 331	156 986	151 030	51 975	56 330	50 023	16 157
Province Orientale	-	-	-	5 580	-	-	-	-
Sud Kivu	83 926	140 653	145 895	236 392	-	4 200	4 315	7 297
TOTAL	315 988	441 745	514 050	593 721	242 450	272 155	291 700	458 348

Source : BCC

Graphique n° 6 : Comptes ouverts par catégorie d'ISFD



Sources : BCC

A fin décembre 2012, il a été noté un accroissement important de 57,1 % des comptes ouverts auprès des IMF. Cependant, les institutions mutualistes ont continué à détenir un nombre important des comptes, dégageant ainsi une part de 56,4 % contre 68,1 % une année plus tôt.

2.2.2 Répartition des membres et clients par genre

La répartition des membres et clients des Institutions du Système Financier Décentralisé en 2012 a renseigné que les femmes ont détenu 52,7 % de l'ensemble des comptes ouverts contre 47,3 % pour les hommes. Bien que demeurant majoritaire, la part de la femme s'est contractée de 15 points d'une année à l'autre. Cette situation est expliquée principalement

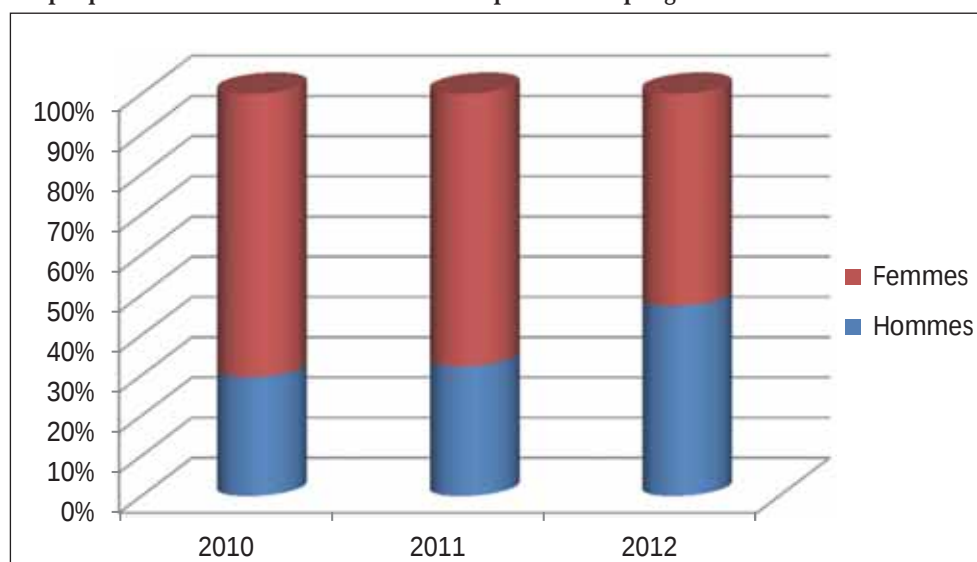
par l'intérêt grandissant des hommes au secteur couplé au relèvement de la hauteur des crédits octroyés par certaines institutions et l'attrait des Petites et Moyennes Entreprises détenues généralement par les hommes.

Tableau n° 8 : Nombre des Comptes par genre

GENRE	2010		2011		2012	
	Nombre de comptes	Part (en %)	Nombre de comptes	Part (en %)	Nombre de comptes	Part (en %)
Hommes	211 170	30,0	259 926	32,0	497 664	47,3
Femmes	502 730	70,0	545 824	68,0	554 405	52,7
TOTAL	713 900	100,0	805 750	100,0	1 052 069	100,0

Source : BCC

Graphique n° 7 : Evolution du nombre des comptes ouverts par genre



Source : BCC

De la lecture du tableau n°8 et du graphique n° 7, il a été noté une percée en termes des comptes détenus par les hommes dans les institutions mutualistes jadis dédiées aux femmes.

Tableau n° 9 : Répartition du nombre des comptes par genre et par province

PROVINCES	2011					2012				
	TOTAL	Hommes	Part en %	Femmes	Part en %	TOTAL	Hommes	Part en %	Femmes	Part en %
BANDUNDU	28721	11488	40,0	17233	60,0	31790	17 439	54,9	14 351	45,1
BAS-CONGO	45318	22659	50,0	22659	50,0	57 673	34 410	59,7	23 263	40,3
EQUATEUR	0	0	0,0	0	0,0	1 878	172	9,2	1706	90,8
KASAI OCC	1137	455	40,0	682	60,0	1 256	461	36,7	795	63,3
KASAI OR	3543	1418	40,0	2125	60,0	2 064	1 522	73,7	542	20,3
KATANGA	9397	5638	60,0	3759	40,0	19 866	12 000	60,4	7 866	39,6
KINSHASA	352171	70434	20,0	281737	80,0	508 242	187 296	36,9	320 946	63,1
MANIEMA	8247	4948	60,0	3299	40,0	12 278	7 687	62,6	4 591	37,4
NORD KIVU	207009	82804	40,0	124205	60,0	167 386	92 484	55,3	74 902	44,7
P. ORIENTALE	0	0	0,0	0	0,0	5 593	3 310	59,2	2 283	40,8
SUD KIVU	150210	60084	40,0	90126	60,0	244043	140 883	57,7	103 160	42,3
TOTAL	805753	259928	32,3	545825	67,7	1052 069	497 664	47,3	554 405	52,7

Source : BCC

L'analyse du tableau ci-dessus a renseigné un renversement des tendances dans presque toutes les provinces avec un nombre croissant des comptes appartenant aux hommes. Cependant, la Ville Province de Kinshasa a continué à enregistrer une clientèle féminine importante, justifiée par la concentration des institutions non mutualistes où l'on observe généralement la prépondérance des femmes.

2.2.3 Secteurs d'activités des ISFD

A fin décembre 2012, les crédits octroyés par les institutions de microfinance ont été essentiellement orientés vers le commerce et la consommation.

Par ailleurs, il a été observé un accroissement timide des crédits agricoles conçus pour les clients ruraux avec un remboursement unique à la fin de la saison culturale et une échéance comprise entre six et neuf mois.

Durant la même période sous revue, les ISFD ont eu à consentir des crédits visant l'amélioration de l'habitat garantis par les salaires.

Tableau n° 10 : Répartition de crédits par secteur d'activités

Secteur d'activités	Parts des crédits (en %)	
	2011	2012
Commerce	69,0	78,0
Agriculture	3,0	4,0
Habitat	8,0	4,0
Consommation	11,0	7,0
Autres	9,0	7,0
TOTAL	100,0	100,0

Source : BCC

2.2.4 Autres éléments de portée

Dans le cadre de la consolidation du secteur de la microfinance, il a été observé en 2012, l'amélioration du Système d'Information et de Gestion (SIG) par trois grandes ISFD et l'implémentation de la nouvelle version Loan Performer (LPF) par quelques institutions de trois provinces à forte concentration.

Cependant, la profession reste caractérisée, d'une part, par l'absence de SIG, en raison principalement du coût élevé des logiciels et la quasi absence de l'énergie électrique et , d'autre part, par l'insuffisance de prestataires de service technique dans les grandes villes et une carence dans l'arrière pays.

S'agissant de l'assistance financière, les ISFD n'ont pratiquement pas bénéficié d'appuis financiers à la suite notamment de la faible synergie avec les banques, du non respect des normes clés par la majorité d'institutions tel qu'exigé par les bailleurs et de la récurrence des conflits armés dans certaines parties du pays.

2.3 Services connexes

Les dispositions légales et réglementaires régissant le secteur autorisent, après approbation de la Banque Centrale du Congo, les Coopératives d'Épargne et de Crédit et les Institutions de Micro Finance d'effectuer les opérations et services connexes à leur activité, dont le transfert des fonds, la location des coffres-forts, les actions de formation et de conseils à la clientèle, etc.

2.4 Intervenants dans le secteur

En sus des intervenants classiques, le secteur a été enrichi par trois nouveaux acteurs en 2012. Il s'agit du Fonds National de Microfinance, FNM en sigle, de l'Association Professionnelle des Coopératives d'Épargne et de Crédit, APROCEC en sigle et de l'Association Nationale des Institutions de Micro Finance, ANIMF en sigle.

Le FNM est une institution financière spécialisée créée par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo en vue de soutenir le secteur de la microfinance par la fourniture de l'assistance technique et financière aux institutions de microfinance agréées et ce, dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

ENCADRE 1 : L'ASSOCIATION NATIONALE DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE



Les Institutions de Micro Finance de la République Démocratique du Congo ont créé, avec l'appui de la coopération allemande, leur association professionnelle dénommée Association Nationale des Institutions de Micro Finance, « ANIMF » en sigle. Sa mission est de créer un environnement d'échange, de collaboration et de promotion entre ses membres et les autres parties prenantes du secteur de la microfinance.

L'Association Nationale des Institutions de Microfinance ambitionne devenir l'association de référence, de promotion et de défense du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo pour favoriser, de manière responsable, efficace et durable l'accès des populations aux services financiers de qualité.

L'ANIMF a comme objectifs, entre autres, de former et faciliter des services financiers aux IMF, fournir l'assistance technique et autres échanges entre membres, faciliter la création d'une centrale des risques et exercer le lobbying en faveur de ses membres.

L'ANIMF compte en son sein 3 organes statutaires, à savoir, l'Assemblée Générale composée à fin décembre 2012 de 23 IMF agréées par la Banque Centrale du Congo, le Conseil d'Administration composé de 3 membres ainsi que le Contrôle et Déontologie, comprenant 2 membres.

ENCADRE 2 : L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT



L'association corporative dénommée Association Professionnelle des Coopératives d'Epargne et de Crédit de la R.D.C., « APROCEC » en sigle, se veut une vitrine du monde coopératif en RD Congo qui travaille à façonner un secteur des Coopératives d'Epargne et de Crédit professionnel, fort et viable.

Elle a pour mission de :

- représenter les COOPEC et défendre leurs intérêts ;
- renforcer les capacités des COOPEC ;
- promouvoir les normes de performances sociales et financières ;
- faciliter le partage des bonnes pratiques du secteur ;
- étudier les questions de promotion et de développement du mouvement coopératif d'épargne et de crédit en RDC.

L'APROCEC a comme organe, une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration composé de 7 membres, un Conseil de Surveillance composé de 3 membres et un Comité de déontologie composé de 3 membres. La gestion courante est assurée par un Secrétariat exécutif.

Au 31 décembre 2012, l'Association des COOPEC a compté en son sein 126 membres, dont 124 COOPEC et 2 COOPEC agréées par la Banque Centrale du Congo. Elle bénéficie des appuis du PNUD, de l'UNCDF et de la COOPERATION SUEDOISE, dans le cadre du PASMIF II.

CHAPITRE III : SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Dans le cadre de la surveillance des Institutions du Système Financier Décentralisé, la Banque Centrale du Congo a mené plusieurs missions de contrôle sur place et sur pièces en vue de s'assurer du respect, par les institutions assujetties, des textes légaux et réglementaires ainsi que des règles de bonne gestion.

3.1 Origine du pouvoir de contrôle

La Banque Centrale du Congo tire son pouvoir de surveillance de l'article 6 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.

3.2 Types de contrôle exercé

3.2.1 Contrôle sur pièces

L'Institut d'Emission a, dans le cadre de ses missions, procédé à l'examen des états financiers lui transmis par les ISFD afin de veiller au respect des dispositions légales et réglementaires, déceler les incohérences et les risques auxquels elles sont exposées de manière à mettre en évidence les signes de difficultés ainsi que d'orienter le contrôle sur place pour un meilleur ciblage de ses objectifs.

L'analyse de transmission des états financiers fait ressortir une évolution positive, eu égard au passage du taux de transmission de 90,9 % en 2011 à 91,9 % en 2012. La non transmission

des états financiers par certaines institutions est justifiée principalement par l'insécurité à l'Est du pays, la cessation des activités de certaines institutions et les irrégularités dans la tenue de la comptabilité par d'autres établissements.

En outre, l'obligation légale de certification des comptes annuels n'a été respectée que par près de 26,8 % d'institutions. Bien qu'en augmentation par rapport à fin décembre 2011, le respect de cette exigence légale demeure très faible à la suite de l'absence des cabinets d'audit dans certaines provinces et autres contrées du pays ainsi que du coût élevé de ce service.

Pour ce qui est du contrôle de cohérence et de vraisemblance réalisé à partir des états financiers transmis à l'Institut d'Emission par les ISFD, il a été noté une amélioration de la conformité au PCCI.

3.2.2 Contrôle sur place

Dans le cadre de la surveillance des ISFD, la Banque Centrale du Congo a, en sus du contrôle sur pièces, procédé à plusieurs missions sur place.

Pour couvrir l'ensemble des institutions financières de proximité agréées, quatre types de contrôle ont été exercés, à savoir les contrôles complet, ciblé, de suivi et sommaire.

3.3 Missions de contrôle

Conformément au planning de contrôle arrêté pour l'année sous revue, l'Institut d'Emission a diligenté 113 missions de contrôle dont quatre-vingt-dix-huit (98) auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit et quinze (15) autres dans les Institutions de Micro Finance localisées dans sept (7) provinces à savoir : Bandundu, Bas-Congo, Katanga, Kasai Occidental, Kasai Oriental, Kinshasa et Sud-Kivu.

Sur les 113 missions programmées, cinq (5) n'ont pu être réalisées en raison de l'impraticabilité des routes et de l'insécurité dans certaines localités des Provinces du Bandundu et du Sud Kivu.

Tableau n° 11 : Répartition de contrôles effectués

Type de contrôle / Province	Complet	Ciblé	Suivi	Sommaire	Total
Kasai Oriental	1	-	2	-	3
Kasai Occidental	1	-	-	-	1
Katanga	-	1	1	2	4
Bas Congo	2	3	3	7	15
Kinshasa	4	7	9	19	39
Bandundu	3	-	3	7	13
Sud Kivu	3	8	8	14	33
Institutions contrôlées en 2012	14	19	26	49	108
Institutions contrôlées en 2011	17	9	6	17	49

Source : BCC

Par rapport à 2011, il a été noté un accroissement du nombre des ISFD contrôlées de 120,4 %. Cette situation est attribuable au contrôle effectué auprès de la plupart des institutions de petite taille.

Dans le cadre du renforcement de capacités des superviseurs, certaines missions de contrôle ont bénéficié de l'accompagnement des consultants canadiens.

A l'issue de ces contrôles, les conclusions suivantes ont été dégagées :

Tableau n° 12 : Résultats de missions de contrôle effectuées en 2012

Provinces	Liquidation forcée	Plan de redressement	Ajustement*	Total
Kasaï Oriental	-	3	-	3
Kasaï Occidental	-	1	-	1
Katanga	1	3	-	4
Bas Congo	2	13	-	15
Kinshasa	12	22	5	39
Bandundu	1	12	-	13
Sud Kivu	7	26	-	33
Total 2012	23	80	5	108
Total 2011	3	29	-	37

*Ajustement : correction de certaines faiblesses

Source : BCC

Contrairement aux autres années, vingt-trois (23) ISFD aux équilibres fondamentaux rompus et sans perspectives d'avenir ont été mises en dissolution forcée. Cette action rentre dans le cadre de la consolidation du secteur de la microfinance.

En dehors du planning de 2012, douze (12) institutions contrôlées en 2011 ont été informées des conclusions de mission de surveillance en 2012. Il s'agit des institutions des Provinces du Maniema et du Nord Kivu qui ont été toutes mises à dissolution forcée, augmentant ainsi le nombre des ISFD dissoutes en 2012 à trente-cinq (35).

Tableau n° 13 : Résultats de contrôles effectués en 2011 mais dont les conclusions ont été communiquées en 2012

Province	Liquidation forcée	Plan de redressement	Ajustement	Total
Maniema	2	-	-	2
Nord Kivu	9	-	-	9
TOTAL	11	-	-	11

Source : BCC

En outre, la Banque Centrale du Congo a procédé au contrôle sommaire des activités de trois institutions financières de proximité opérant sans agrément à Butembo dans la Province du Nord Kivu. Il a été question de s'assurer de leur viabilité avant tout agrément par l'Institut d'Emission. Ces missions ont conduit au rejet d'un des dossiers.

3.4 Principaux constats communs

La phase de consolidation du secteur de la microfinance, caractérisée notamment par un suivi rapproché des ISFD au moyen des contrôles sur pièces et sur place ainsi que la fermeture de celles jugées irrécupérables, a permis d'observer une certaine amélioration de la gestion des institutions.

Cependant, les constats communs demeurent les mêmes que ceux relevés en 2011, notamment :

3.4.1 Sur le plan de l'organisation administrative

Il s'agit des insuffisances suivantes :

- la mauvaise gouvernance attestée principalement par l'absence d'expériences des dirigeants dans le domaine bancaire ou financier, la non tenue des réunions statutaires, l'implication des dirigeants dans la gestion courante et l'absence d'une vision claire ;
- l'absence d'audits interne et externe susceptibles de détecter et minimiser les risques auxquels les institutions sont exposées ;
- l'absence d'un Système d'Information et de Gestion performant ;
- l'absence et/ou l'insuffisance d'un personnel qualifié.

3.4.2 Au niveau de la gestion du portefeuille crédit

Les contrôles effectués en 2012 ont permis de relever les lacunes ci-après :

- la mauvaise gestion du portefeuille crédit expliqué principalement par le non respect de la politique de crédit, le laxisme des dirigeants dans l'octroi de crédits et l'absence ou l'inefficacité d'une politique de suivi et de recouvrement, les conflits armés dans certaines parties du pays ;
- l'absence ou l'insuffisance des provisions pour créances litigieuses ;
- l'insuffisance d'un personnel formé ;
- l'absence d'une centrale des risques.

3.4.3 Sur le plan financier

En dépit de l'organisation par l'Institut d'Emission de plusieurs sessions de formation sur le PCCI, il a été observé les faits suivants :

- la mauvaise organisation comptable et l'irrégularité de la transmission des états financiers à la BCC imputables à la carence des comptables qualifiés et l'absence ou l'insuffisance du SIG ;
- l'absence des commissaires aux comptes dans la plupart des contrées où évoluent les institutions ainsi que le coût élevé de ce service ;

- la précarité des fonds propres, induite par la non maîtrise des charges et la faiblesse de l'intermédiation.

3.5 Retrait d'agrément et mise en dissolution volontaire ou forcée des institutions mutualistes et non mutualistes

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque Centrale du Congo a procédé au retrait d'agrément des trente-cinq (35) ISFD réparties de la manière suivante :

Tableau n°14 : Repartition dissolution volontaire ou forcée des ISFD

Provinces	Dissolution forcée		Dissolution volontaire		Total	
	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF
Bandundu	-	1	-	-	-	1
Bas Congo	2	-	-	-	2	-
Katanga	1	-	-	-	1	-
Maniema	2	-	-	-	2	-
Kinshasa	11	-	-	1	11	1
Nord Kivu	9	-	-	-	9	-
Sud Kivu	8	-	-	-	8	-
Total	33	1	-	1	33	2

Source : BCC

3.5.1 Dissolution forcée

La dissolution forcée a concerné trente-quatre ISFD, dont trente-trois Coopératives d'Epargne et de Crédit et une Institution de Micro Finance. Cette décision de la BCC a résulté essentiellement de la cessation d'activités et de paiement due à la mauvaise gestion ainsi qu'au non démarrage des activités.

Conformément aux dispositions légales, les opérations de liquidation ont été confiées à cinq liquidateurs indépendants locaux. Cependant, ces derniers ont été confrontés aux problèmes de résistance des dirigeants, de recouvrement des créances, de la lenteur de l'appareil judiciaire et de la réalisation des hypothèques.

Face à cette situation, il a été institué, par l'Ordre de Service n° 120/12 du 28 juin 2012 de la BCC, la Commission Mixte d'Experts chargée de la liquidation des Institutions de Microfinance, CMELIMF en sigle, avec comme mission de soutenir le processus d'assainissement du secteur émergent de la microfinance.

Cette Commission, composée d'Experts des Ministères des Finances et de la Justice & Droits Humains ainsi que ceux du Parquet Général de la République et de la BCC, a conduit des travaux qui ont abouti à la signature de deux circulaires, la première relative à la répression de la banqueroute et aux cas assimilés à la banqueroute, publiée par le Procureur Général de la République en date du 27 novembre 2012 et la deuxième, en rapport avec la liquidation de certains établissements de crédit et Institutions de Micro Finance, diffusé par le Premier Président de la Cour Suprême de Justice en date du 17 décembre 2012. Ces deux textes ont été pris en vue de solliciter de différentes juridictions

une célérité particulière dans le traitement des dossiers de dissolution des ISFD, dans le cadre de la protection des intérêts des épargnants, de l'envoi d'un signal fort aux dirigeants malveillants et de mauvaise foi, dont les velléités doivent être découragées.

3.5.2 Dissolution volontaire

A la suite de la forte concurrence ayant entraîné le départ massif de sa clientèle, une IMF opérant à Kinshasa a sollicité de la Banque Centrale sa dissolution volontaire. Il s'agit d'une première dans ce secteur.

ENCADRE 3 : ETUDE SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DES SERVICES FINANCIERS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Dans le cadre de l'amélioration de l'inclusion financière du pays, la Banque Centrale du Congo a commandité une étude sur la protection des consommateurs des services financiers auprès du Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres « CGAP » en sigle.

Cette étude qui devra s'étendre sur l'étendue du territoire Congolais vise à réduire l'asymétrie de l'information entre les institutions et sa clientèle de manière à garantir au consommateur l'accès à l'information appropriée et claire sur les produits et/ou services financiers qu'il acquiert ou utilise, renforçant ainsi la confiance des populations dans le système financier de manière générale.

Elle vise également à :

- identifier les principales préoccupations relatives à la protection des clients actuels et potentiels de services financiers ;
- procéder à une revue des normes en vigueur en matière de protection des consommateurs et apprécier dans quelle mesure elles contribuent à la protection des consommateurs des services financiers ;
- procéder à une évaluation du niveau d'application des dispositifs (normes et code de conduite, éducation financière, réglementation, etc.) relatifs à la protection des consommateurs et leur efficacité ;
- identifier les manquements et les solutions pratiques qui pourraient être mise en œuvre dans le court, moyen et long terme ;
- évaluer l'état de l'éducation financière ;
- suggérer, en cas de besoin, d'autres travaux de diagnostic ou l'analyse plus détaillés.

Pour rappel, la protection des consommateurs des financiers repose essentiellement sur les principes fondamentaux ci-après :

- la prévention du surendettement ;
- la tarification transparente et responsable ;
- les méthodes de recouvrements appropriés ;
- le traitement respectueux et équitable des clients ;
- les mécanismes de résolutions des plaintes ;
- la confidentialité des données des clients.

S'agissant particulièrement de la RDC avec une économie peu bancarisée bien qu'en progression, une réglementation protectrice des consommateurs des services financiers devra contribuer à améliorer considérablement l'inclusion financière.

CHAPITRE IV : ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Ce chapitre retrace la situation financière du secteur en 2012 ainsi que les raisons à la base des tendances observées. Par ailleurs, il permet de dégager la contribution de chaque catégorie d'ISFD dans les performances enregistrées.

Comparé au total bilantaire du secteur financier congolais arrêté à USD 3 810,8 millions, la contribution du secteur de la microfinance a été de 5,0 % en 2012, en baisse par rapport à l'année précédente où elle s'était située à 5,9 %.

4.1. ANALYSE FINANCIERE GLOBALE

L'analyse financière du secteur a renseigné un accroissement du niveau d'activités dans un environnement caractérisé par les effets d'entraînement dus aux événements post électoraux ainsi que par des conflits armés à l'Est du pays.

4.1.1 Analyse de la structure financière

Au cours de l'exercice 2012, le total bilantaire du secteur s'est établi à USD 191 000 251 contre USD 176 343 292 en 2011, soit un accroissement de 8,3 %. Cette situation est due principalement à la bonne performance observée par certaines ISFD du Nord Kivu et du Sud Kivu malgré un environnement marqué par l'insécurité et le déplacement de la population.

La contribution de chaque province dans le total bilantaire est restée dominée par les institutions de trois provinces à forte concentration, à savoir le Nord Kivu (30,8 %), le Sud Kivu (30,7 %) et la Ville Province de Kinshasa (30,2 %). Les institutions de ces trois Provinces ont contribué à hauteur de 91,7 %.

Tableau n° 15 : Part de chaque province dans le total bilantaire

Provinces	2009	2010	2011	2012
Bandundu	0,2	0,2	0,6	0,9
Bas-congo	1,3	1,1	1,4	1,5
Equateur	-	-	-	0,0
Kasaï Occidental	0,1	0,1	0,0	0,0
Kasaï Oriental	0,3	0,2	0,1	0,2
Katanga	0,1	2,6	3,0	3,2
Kinshasa	25,8	26,3	34,2	30,2
Maniema	0,5	1,9	1,5	1,8
Nord Kivu	43,8	38,7	28,8	30,8
Province Orientale	-	-	-	0,6
Sud Kivu	28,0	28,8	30,4	30,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

S'agissant particulièrement de la Province du Nord Kivu, la hausse générale des activités a contrasté avec la baisse observée au niveau de près d'un tiers des ISFD opérant dans les zones à conflit. Cette situation a résulté de la bonne performance enregistrée par cinq grandes institutions à la suite principalement des déplacements des populations vers les zones plus sécurisées.

Ainsi, l'analyse de la situation financière globale a relevé ce qui suit :

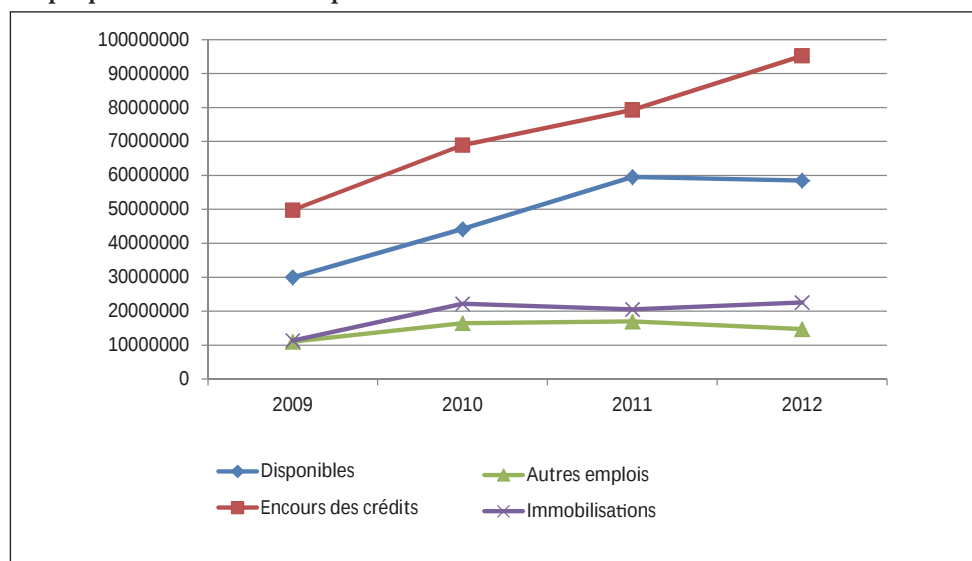
4.1.1.1 ACTIF

L'analyse de l'actif a renseigné un accroissement important de l'encours de crédit et des immobilisations en 2012 par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la contraction des disponibles a été induite principalement par la fermeture de certaines institutions de Kinshasa et le retrait des épargnes observé vers la fin de l'année dans le Nord Kivu suite essentiellement à la résurgence des conflits armés.

Tableau n° 16 : Ventilation des postes de l'actif de 2009 à 2012

EMPLOIS	2009		2010			2011			2012		
	MONTANT	%	MONTANT	%	Var (%)	MONTANT	%	Var (%)	MONTANT	%	Var (%)
Disponibles	29 975 652	27,2	44 203 025	29,1	47,5	59 556 588	33,8	34,7	58 488 932	30,6	-1,8
Encours des crédits	49 791 848	50,2	68 921 703	45,4	38,4	79 296 439	45,0	15,5	95 228 870	49,9	20,1
Autres emplois	11 011 036	11,1	16 480 239	10,9	49,7	16 953 987	9,6	2,9	14 743 186	7,7	-13,0
Immobilisations	11 340 493	11,4	22 185 849	14,6	95,6	20 536 278	11,6	-7,4	22 539 263	11,8	9,8
TOTAL EMPLOIS	99 119 029	100,0	151 790 816	100,0	53,1	176 343 292	100,0	16,2	191 000 251	100,0	8,3

Source : BCC

Graphique n° 8 : Evolution des postes de l'actif de 2009 à 2012

Source : BCC

L'examen de chaque poste de l'actif a renseigné ce qui suit :

4.1.1.1 Disponibles

Ce poste a enregistré une baisse de 1,8 %, s'établissant à USD 58 488 932 à fin 2012 contre USD 59 556 588 une année plus tôt. Cette situation a été induite essentiellement par la baisse de la liquidité dans les institutions de Kinshasa et du Nord Kivu.

Le ratio de liquidité immédiate et le taux d'encaisse oisive se sont situés respectivement à 48,8 % et 30,6 %, largement supérieurs aux normes. Il sied de noter qu'en dépit de la diminution constatée, les institutions ont détenu des liquidités excessives qu'elles auraient dû affecter aux crédits.

4.1.1.1.2 Encours de crédit

L'encours de crédit est passé de USD 79 296 439 à fin décembre 2011 à USD 95 228 870 une année plus tard, soit un accroissement de 20,1 %, résultant du dynamisme des ISFD de Kinshasa et du Nord Kivu.

4.1.1.1.3 Autres emplois

Passant de USD 16 953 987 en 2011 à USD 14 743 186 une année plus tard, les autres emplois ont connu une régression de 13,0 %, due notamment au dégonflement des comptes de liaison, des débiteurs divers ainsi que de celui des régularisations et emplois divers.

4.1.1.1.4 Immobilisations

Par rapport à 2011, les immobilisations se sont accrues de 9,8 %, se fixant à USD 22 436 631 à fin 2012 contre USD 20 536 278. Cette situation est attribuable aux investissements réalisés par les ISFD en termes d'acquisition des valeurs corporelles et incorporelles.

Par rapport à la norme de 10 %, le taux d'immobilisations global est demeuré quasiment stable, se situant à 11,8 % en 2012. au cours de l'exercice sous revue contre 11,6 % en 2011, légèrement au-delà de la norme de 10 %. Il ressort de cette tendance que certaines ISFD ont mis davantage l'accent sur l'amélioration de leur image par l'acquisition des bâtiments alors que cette pratique met malheureusement en péril leur équilibre financier.

4.1.1.2 PASSIF

En 2012, les ressources de l'ensemble des ISFD ont connu une hausse moins importante qu'en 2011. Cependant, cette tendance aurait pu être importante n'eut été les très mauvaises performances réalisées par quatre institutions. Par ailleurs, il a été constaté une contraction des fonds propres.

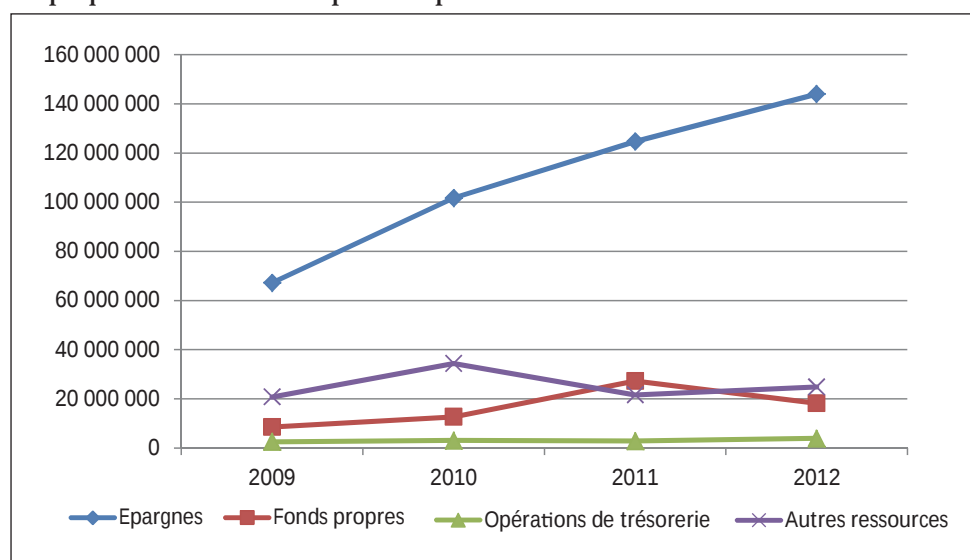
Tableau n° 17: Evolution des ressources de 2009 à 2012

RESSOURCES	2009		2010			2011			2012		
	MONTANT	%	MONTANT	%	Var (%)	MONTANT	%	Var (%)	MONTANT	%	Var (%)
Epargnes	67 248 671	67,8	101 707 291	67,0	51,2	124 676 994	70,7	22,6	144 041 239	75,4	15,5
Fonds propres	8 545 574	8,6	12 651 340	8,3	48,0	27 213 293	15,4	100	18 234 459	9,6	-33,0
Opérations de trésorerie	2 550 843	2,6	3 060 648	2,0	19,9	2 835 199	1,6	-7,4	3 885 620	2,0	37,0
Autres ressources	20 774 041	21,0	34 371 537	22,6	64,5	21 617 806	12,3	-37,1	24 838 933	13,0	14,9
TOTAL EMPLOIS	99 119 129	100,0	151 790 816	100,0	53,1	176 343 292	100,0	16,8	191 000 251	100,0	8,3

Source : BCC

L'illustration des rubriques du passif a démontré une évolution constante de l'épargne d'une année à l'autre, un effondrement des fonds propres après avoir atteint un pic en 2011 et une faible interaction des ISFD entre elles et avec les banques.

Graphique n° 9 : Evolution des postes du passif de 2009 à 2012



Source : BCC

L'examen de chaque poste du passif a ressorti les faits saillants suivants :

4.1.1.2.1 *Epargne*

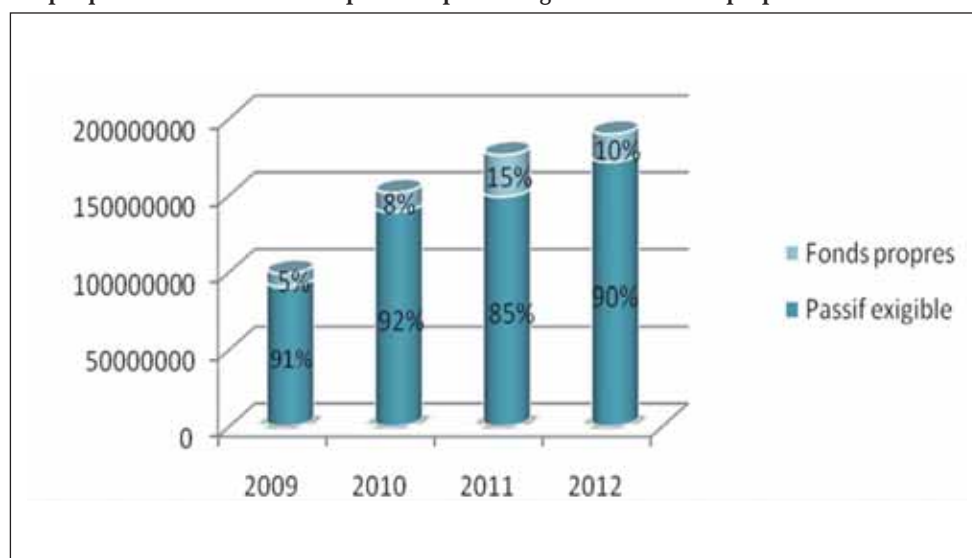
Le volume de l'épargne mobilisée par les institutions du secteur de la microfinance s'est accru de 15,5 %, passant de USD 124 676 994 en 2011 à USD 144 041 239 une année plus tard. Cette situation est expliquée par les stratégies mises en place par certaines institutions en vue d'attirer d'autres cibles telles que les PME et les salariés.

4.1.1.2.2 *Fonds propres*

Par rapport à 2011, les fonds propres de l'ensemble de l'industrie se sont contractés de 33,0 %, s'établissant à USD 18 234 459 en 2012 contre USD 27 213 293 l'année précédente.

S'agissant du taux de capitalisation, il est passé de 15,4 % à 9,5 % d'une année à l'autre. Cette situation est consécutive principalement à la distribution des dividendes ainsi qu'au mauvais résultat enregistré à la fin de l'exercice suite essentiellement à la faiblesse de l'intermédiation et à la mauvaise qualité du portefeuille des crédits.

Graphique n° 10 : Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres de 2009 à 2012



Source : BCC

Le graphique ci-dessus démontre à suffisance la faiblesse des fonds propres, base de la solvabilité des institutions du secteur.

4.1.1.2.3 *Opérations de trésorerie*

Ce poste s'est fixé à USD 3 885 620 en 2012 contre USD 2 835 199 à fin 2011, dégagant ainsi une augmentation de 37,0 %. Cette évolution a été induite par la hausse des transactions entre les différents acteurs du système financier congolais.

4.1.1.2.4 Autres ressources

De USD 21 617 806 en 2011, cette rubrique a connu une hausse de 14,9 %, s'établissant à USD 24 838 933 une année plus tard. Cette augmentation est consécutive à l'attrait des ressources extérieures par certaines institutions.

4.1.2 Analyse du compte d'exploitation

Contrairement aux trois dernières années, le résultat d'exploitation consolidé à fin décembre 2012 a présenté un solde négatif imputable principalement aux contreperformances des ISFD de la Ville Province de Kinshasa, dont une des grandes a vu ses charges explosées en raison notamment de grandes réformes de restructuration de son réseau et de la constitution des provisions suivant la nouvelle Instruction en la matière.

Tableau n° 18 : Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province

PROVINCES	2 009	2 010	2 011	2 012	Variation %
Bandundu	2 648	- 515	29 265	39 278	34,2
Bas-Congo	- 115 550	- 124 448	- 84 771	-123 551	- 45,7
Kasaï Occidental	1 054	633	390	388	-0,5
Kasaï Oriental	- 12 437	8 257	- 3 115	-17 235	- 453,3
Katanga	- 75 224	8 847	- 96 332	13 922	114,5
Kinshasa	- 289 238	605 542	2 359 375	- 1 604 977	-168,0
Maniema	19 000	1 735	3 050	-48 701	-1696,8
Nord Kivu	852 106	177 711	27 894	499 463	1690,6
Sud Kivu	15 259	- 14 783	- 22 079	113 244	612,9
Province Orientale	-	-	-	-53 470	-
Equateur	-	-	-	-3 094	-
TOTAL	397 618	662 979	2 213 677	- 1 184 733	-153,5

Source : BCC

A la lumière du tableau ci-dessus, l'ensemble des ISFD ont affiché une perte de USD 1 184 733, traduisant ainsi une baisse drastique de 153,5 % par rapport à l'exercice précédent qui a connu un résultat positif de USD 2 213 677. Cette régression est tributaire principalement de la baisse du résultat consolidé des ISFD de la Ville Province de Kinshasa.

En termes de performance réalisée en 2012, les institutions de microfinance de la Province du Nord-Kivu ont occupé la première place malgré la recrudescence des conflits armés et la réduction du nombre d'institutions.

Concernant l'autosuffisance opérationnelle du secteur, elle s'est détériorée davantage pour se fixer à 84,6 %, de loin inférieure à 98,0 % obtenu en 2011 et à la norme requise de 119,4 %.

4.2.1 Analyse des produits

A fin décembre 2012, les produits ont connu une augmentation de 22,6 %, pour s'établir à USD 44 539 122 contre USD 36 321 781 en 2011.

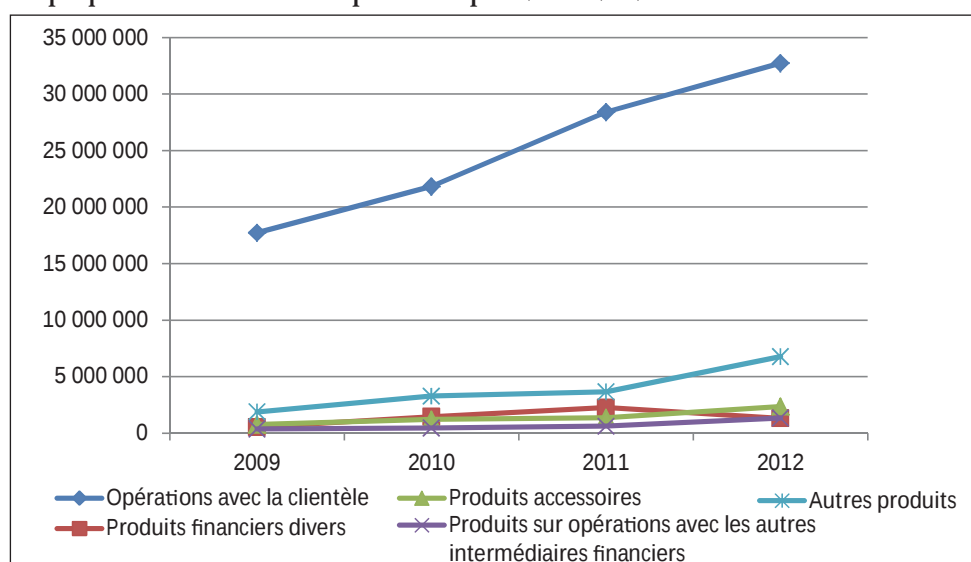
Les différentes rubriques des produits ont indiqué ce qui suit :

Tableau n° 19 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009	2010	2011®	PART	VAR	2012	PART	VAR
	MONTANT	MONTANT	MONTANT			MONTANT		
Opérations avec la clientèle	17 735 077	21 838 022	28 419 965	78,2	30,1	32 752 892	73,5	15,2
Produits financiers divers	533 092	1 447 593	2 261 605	6,2	56,2	1 305 271	2,9	-42,3
Produits accessoires	763 395	1 214 341	1 355 171	3,7	11,6	2 367 026	5,3	74,7
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	363 311	459 188	618 909	1,7	34,8	1 334 553	3,0	115,6
Autres produits	1 876 336	3 274 384	3 666 131	10,1	12,0	6 779 380	15,2	84,9
Total	21 271 211	28 233 528	36 321 781	100	28,6	44 539 122	100	22,6

Source : BCC

Graphique n° 11 : Evolutions des produits depuis 2009 à 2012



Source : BCC

Du total des produits générés, ceux en rapport avec les opérations avec la clientèle ont représenté 73,5 % et ont enregistré une progression de l'ordre de 15,2 % par rapport à l'année précédente.

Parallèlement, les produits accessoires ont connu une augmentation de 74,7 % à fin décembre 2012 par rapport à 2011. Cependant, sa part n'a été que de 5,3 % du total des produits.

Quant aux produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers, ils se sont accrus de 115,6 %, se situant à USD 1 334 553 en 2012 contre USD 618 909 une année plus tôt. Cette situation traduit une amélioration bien qu'insuffisante de la synergie entre les institutions microfinancières et bancaires.

4.2.2 Analyse des charges

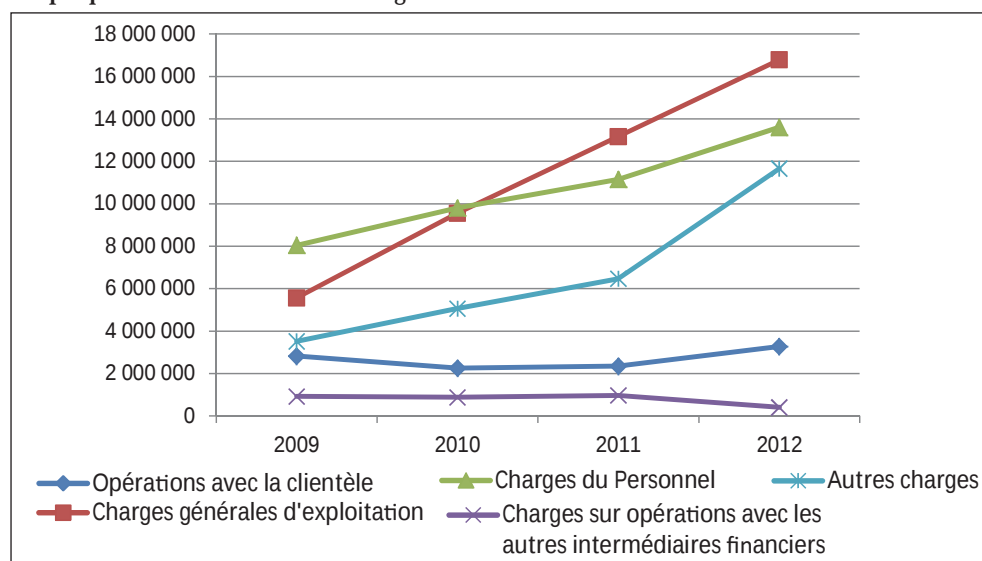
Au cours de l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont augmenté de 34,1 %, passant de USD 34 108 104 en 2011 à USD 45 723 855 une année plus tard.

Tableau n° 20 : Structure des charges d'exploitation

Rubriques	2009	2010	2011	Part	Var. %	2012	Part	Var %
	Montant	Montant	Montant			Montant		
Opérations avec la clientèle	2 821 199	2 255 888	2 357 529	6,9	4,5	3 274 694	7,2	38,9
Charges générales d'exploitation	5 563 454	9 556 076	13 167 691	38,6	37,8	16 781 881	36,7	27,4
Charges du Personnel	8 047 112	9 810 687	11 147 734	32,7	13,6	13 603 948	29,8	22,0
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	920 764	882 917	965 262	2,8	9,3	408 489	0,9	-57,7
Autres charges	3 521 063	5 064 982	6 469 889	19,0	27,7	11 654 843	25,5	80,1
Total charges	20 873 592	27 570 550	34 108 105	100,0	23,7	45 723 855	100,0	34,1

Source : BCC

Graphique n° 12 : Evolution des Charges de 2009 à 2012



Les charges générales d'exploitation se sont établies à USD 16 781 881 en 2012 contre USD 13 167 691 une année auparavant, soit un accroissement de 27,4 %. Cette situation est expliquée principalement par le coût d'ouvertures d'agences et celui relatif aux matières consommables, particulièrement le carburant utilisé pour le fonctionnement des institutions.

Les charges du personnel ont augmenté de 22,0 %, pour s'établir à USD 13 603 948 à fin décembre 2012 et ce, malgré la fermeture de certaines institutions. Cette situation est expliquée par l'ouverture des agences sans l'accord préalable de la Banque Centrale et la mauvaise politique de recrutement des apparentés dans certaines institutions.

S'agissant de la rubrique « Autres charges » qui a contribué à 25,5 % des charges totales, elle a été constituée à 74,1 % des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

4.2.3 Analyse du résultat net

L'année 2012 s'est soldée par un résultat négatif de USD 1 184 733 contre un résultat positif de USD 2 213 674 une année plus tôt, soit une régression de 153,5 %.

Tableau n° 21 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	21 271 211	28 233 527	36 321 782	44 539 122
Charges d'exploitation	20 873 592	27 570 550	34 108 104	45 723 855
Résultat net	397 619	662 977	2 213 678	- 1 184 733

Source : BCC

La baisse drastique du résultat est essentiellement consécutive à l'augmentation plus que proportionnelle des charges d'exploitation par rapport à l'accroissement des produits.

Tableau n° 22 : ISFD ayant réalisé un résultat d'exploitation positif au-delà de USD 100.000

INSTITUTIONS	RESULTAT D'EXPLOITATION				
	2009	2010	2011	2012	Var. en %
FINCA RD CONGO sarl	1 139 040	2 046 546	3 201 383	1 884 678	- 41,1
COOPEC UNION ET CHARITE	-	-	144 460	108 232	- 25,1
MECREGO	152 759	128 316	-	-	-
COOPEC LA SEMENCE	269 838	105 807	-	-	-
COODEFI	-	-	138 374	-	-
COOPEC CAHI	-	-	-	160 486	100,0
MECREBU	-	-	-	207 159	100,0

Source : BCC

Il s'est dégagé à la fin de l'exercice 2012 que quatre institutions ont pu réaliser un résultat supérieur à USD 100.000 contre trois en 2011.

4.2 Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD

L'analyse de la structure financière par catégorie d'institutions a relevé, à l'instar de 2011, la forte contribution des Coopératives sur les institutions non mutualistes, dont la part et la variation sont en nette augmentation.

Tableau n° 23 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD

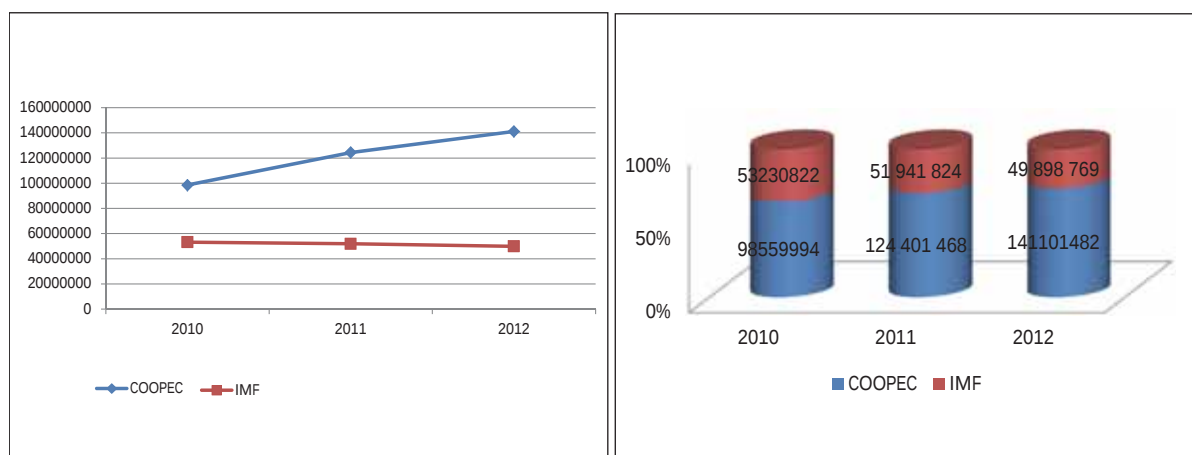
INSTITUTIONS	2010		2011		2012		Var %
	Montant	Part %	Montant	Parts %	Montant	Parts %	
COOPEC	98 559 994	64,9	124 401 468	70,5	141 101 482	73,9	13,4
IMF	53 230 822	35,1	51 941 824	29,5	49 898 769	26,1	-3,9
Total	151 790 816	100,0	176 343 292	100,0	191 000 251	100,0	8,3

Source : BCC

Les Coopératives d'Épargne et Crédit ont enregistré à fin décembre 2012 une hausse de 13,4 % du total bilantaire, se chiffrant à USD 141 101 482 contre USD 124 401 468 une année plus tôt. Par ailleurs, leur part à la clôture de l'exercice sous revue a représenté 73,9% de l'ensemble du secteur de la microfinance, réduisant de ce fait celle des institutions non mutualistes à 26,1 %. Cette évolution est attribuée à la bonne performance de certaines institutions et l'agrément des nouvelles COOPEC dans un environnement d'assainissement du secteur.

S'agissant des Institutions de Micro Finance, leurs activités ont enregistré une baisse de 3,9 %. En effet, leur total bilantaire est passé de USD 51 941 824 en 2011 à USD 49 898 769 l'année suivante expliquée par la forte baisse des activités des institutions de Kinshasa.

Graphique n° 13 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD



Source : BCC

Il ressort des graphiques ci-dessus que, d'une part, les coopératives se sont montrées plus performantes que les IMF et, d'autre part, leurs activités ont évolué de manière croissante depuis 2009.

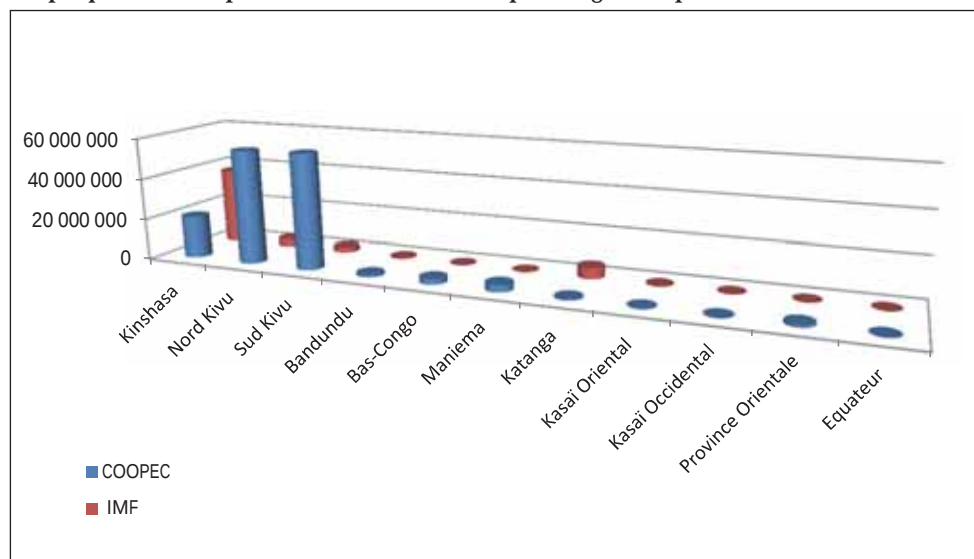
Tableau n° 24 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province

PROVINCES	2010			2011			2012		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
Kinshasa	8 572 317	31 390 195	39 962 512	18 875 965	41 348 523	60 224 488	20 308 379	37 445 451	57 753 830
Nord Kivu	42 583 374	16 193 888	58 777 262	47 417 388	3 446 494	50 863 882	55 246 193	3 605 633	58 851 826
Sud Kivu	42 446 173	1 337 839	43 784 012	51 509 137	2 052 691	53 561 828	56 072 622	2 551 933	58 624 555
Bandundu	323 994	-	323 994	1 083 638	15 589	1 099 227	1 291 309	501 019	1 792 328
Bas-Congo	1 529 315	142 530	1 671 845	2 153 448	284 840	2 438 288	2 618 329	184 089	2 802 418
Maniema	2 883 268	-	2 883 268	2 685 906	-	2 685 906	3 477 046	-	3 477 046
Katanga	-	3 981 020	3 981 020	500 654	4 773 099	5 273 753	648 594	5 413 525	6 062 119
Kasai Oriental	113 917	185 349	299 266	106 519	20 587	127 106	178 306	158 580	336 886
Kasai Occidental	107 636	-	107 636	68 814	-	68 814	68 494	-	68 498
Province Orientale	-	-	-	-	-	-	1 192 210	-	1 192 210
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	38 541	38 541
Total	98 559 994	53 230 821	151 790 815	124 401 469	51 941 823	176 343 292	141 101 482	49 898 769	191 000 251

Source : BCC

De manière générale, l'activité des IMF a augmenté d'une année à l'autre au niveau de toutes les provinces du pays, à l'exception de celle de la Ville Province de Kinshasa et du Bas-Congo qui ont connu des régressions respectives de 9,4 % et 35,4 %.

Graphique n° 14 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province



Source : BCC

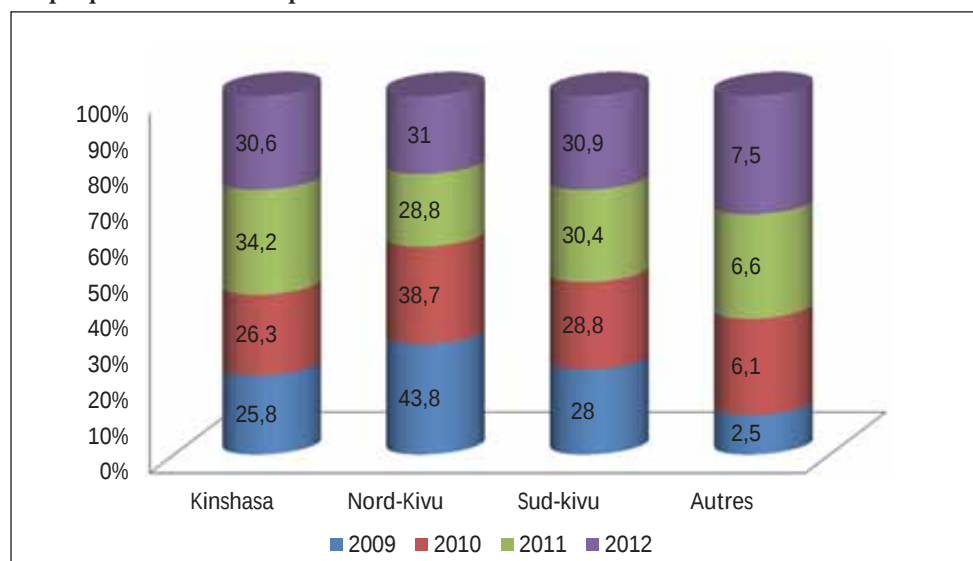
En termes de contributions dans le total bilantaire, les trois provinces à forte concentration se sont accaparées la part de 92,5 %, tout en observant une baisse à Kinshasa et une hausse dans le Nord Kivu.

Tableau n° 25 : Part des provinces dans le total bilantaire

INSITUIONS	2009	2010	2011	2012
Kinshasa	25,8	26,3	34,2	30,6
Nord-Kivu	43,8	38,7	28,8	31,0
Sud-kivu	28,0	28,8	30,4	30,9
Bandundu	0,2	0,2	0,6	0,9
Bas-congo	1,3	1,1	1,4	1,4
Maniema	0,5	1,9	1,5	1,7
Katanga	0,1	2,6	3,0	3,0
Kasai Oriental	0,3	0,2	0,1	0,2
Kasai Occidental	0,1	0,1	-	0,0
Province Orientale	-	-	-	0,3
Equateur	-	-	-	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

Graphique n° 15 : Part des provinces dans le total bilantaire



Source : BCC

S'agissant des grandes institutions mutualistes en termes de total bilantaire, il a été observé que 27 Coopératives d'Epargne et Crédit ont dépassé le seuil de USD 1 000 000 contre 25 une année plus tôt.

Tableau n° 26 : Institutions mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 000 000

N°	2011	2012
1	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA
2	COOPEC NYAWERA	COOPEC NYAWERA
3	COOPEC MECREBU	COOPEC MECREBU
4	COOPEC IMARA BUKAVU	COOPEC IMARA BUKAVU
5	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI
6	MECREGO	MECREGO
7	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE
8	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI
9	MECRE KIN	MECRE KIN
10	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU
11	COOPEC IMARA KINDU	COOPEC IMARA KINDU
12	MECRE KATINDO	MECRE KATINDO
13	MECRE UVIRA	MECRE UVIRA
14	MECRE MABANGA	MECRE MABANGA
15	MECRE IBANDA	MECRE IBANDA
16	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON
17	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA
18	COOPEC PILOTE	COOPEC PILOTE
19	MECRE KADUTU	MECRE KADUTU
20	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU
21	MECRE BENI	MECRE BENI
22	MECRE BIRERE	MECRE BIRERE
23	MECRECO COOPEC	MECRECO COOPEC
24	MECRE NGALIEMA UPN	MECRE NGALIEMA UPN
25	COOPEC UNION ET CHARITE	COOPEC UNION ET CHARITE
26	-	COOPEC NYAWERA GOMA
27	-	MECRE KAVUMU

Source : BCC

En ce qui concerne les non mutualistes, six (6) IMF ont réalisé un total bilantaire dépassant la barre de USD 1 000 000. Cependant, il a été noté la sortie de cette liste d'une institution de Kinshasa et l'entrée d'une autre du Sud Kivu.

Tableau n° 27 : Institutions non mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 000 000

N°	2011	2012
1	FINCA RD CONGO sarl	FINCA RD CONGO sarl
2	OPPORTUNITY INTERNATIONAL	OPPORTUNITY INTERNATIONAL
3	SMICO	SMICO
4	HEKIMA	HEKIMA
5	TUJENGE	TUJENGE
6	HOPE INTERNATIONAL	SOFIGL

Source : BCC

4.3 Evolution comparée du volume de l'épargne et de l'encours de crédit

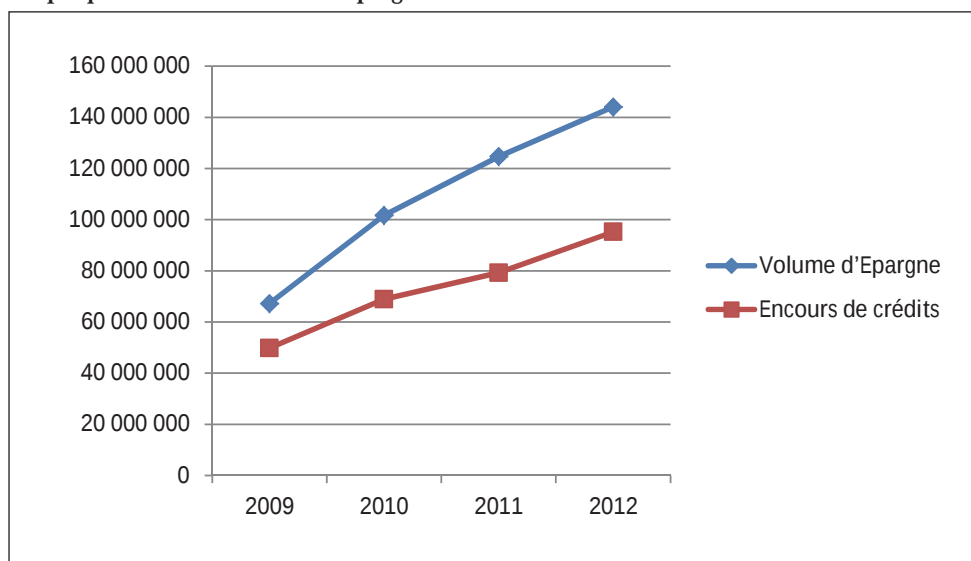
L'épargne collectée par les institutions constitue l'essentiel des ressources indispensables pour l'octroi de crédit dans un environnement caractérisé par une faible synergie entre acteurs du système financier, l'absence d'un marché financier et du financement extérieur.

Au cours de l'exercice sous revue, le taux de transformation de l'épargne en crédits s'est situé à 66,1 % contre 63,6 % une année auparavant et ce, en deçà de la norme de 80 %. Cette situation traduit la faible capacité de la plupart des ISFD congolaises à générer des revenus susceptibles de couvrir leurs charges et améliorer notamment leurs fonds propres.

Tableau n° 28 : Evolution comparée du volume de l'épargne et de l'encours de crédit

RESSOURCES	2009		2010			2011			2012		
	MONTANT	%	MONTANT	%	Var (%)	MONTANT	%	Var (%)	MONTANT	%	Var (%)
Volume d'Epargne	67 248 671	67,8	101 707 291	67,0	51,2	124 676 994	70,7	22,6	144 041 239	75,4	15,5
Encours de crédits	49 791 848	50,2	68 921 703	45,4	38,4	79 296 439	45,0	15,5	95 228 870	49,9	20,1

Source : BCC

Graphique n° 16 : Evolution de l'épargne et de l'encours de crédit

Source : BCC

Ce graphique indique l'écart croissant entre l'épargne collectée et son affectation dans l'octroi de crédit, traduisant ainsi l'existence des encaisses oisives qui auraient dû être affectées au portefeuille de crédit. Cette situation est observée principalement au niveau des institutions mutualistes. Par contre, dans les IMF, l'on observe généralement un niveau de portefeuille de crédit supérieur au volume de l'épargne, induit par l'existence des fonds propres substantiels utilisés dans le financement des prêts.

CHAPITRE V : ANALYSE PAR PROVINCE

Les activités de la microfinance étant réalisées partout en République Démocratique du Congo, il importe pour mieux appréhender l'offre des services financiers, d'analyser les performances des structures financières de proximité de chaque Province. Ce chapitre met en exergue l'analyse des états financiers, du compte d'exploitation ainsi que des spécificités de chaque province.

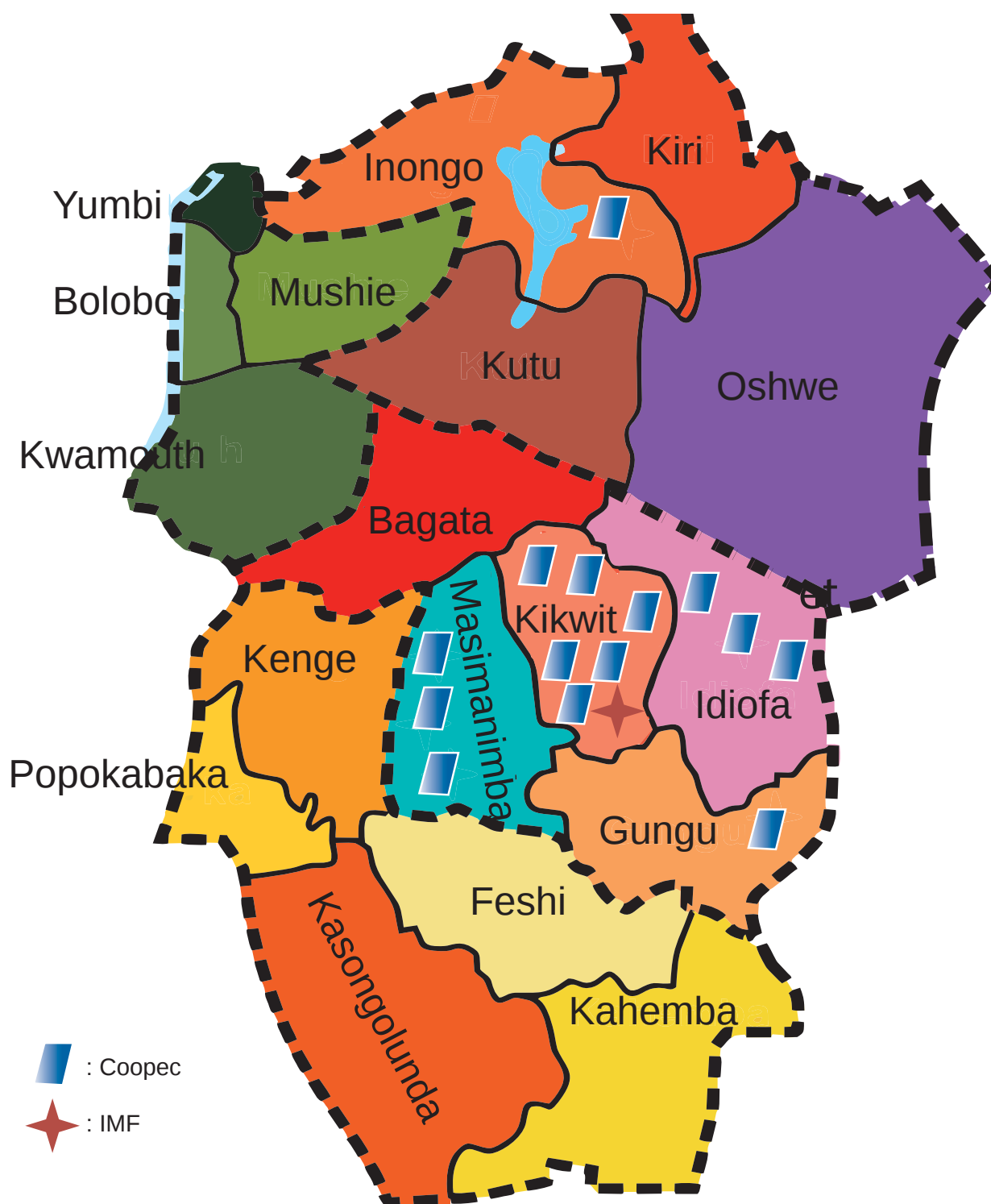
TEMOIGNAGE : KIYIMBI AZIZA RACHEL (CLIENTE SMICO)



Madame Rachel KIYIMBI AZIZA et son mari ont réalisé leur projet d'élevages porcine et avicole. Grâce au sérieux et à la rapidité dans le traitement de dossier de demande de prêts, ils ont bénéficié de plusieurs crédits auprès de l'IMF SMICO.

A ce jour, ils sont très satisfaits et envisagent d'autres crédits pour la réalisation d'autres projets, améliorant ainsi leur bien être et celui de leurs enfants.

5.1 PROVINCE DU BANDUNDU



Essentiellement agricole, le Bandundu est bordé par les Provinces du Bas-Congo, de l'Equateur, du Kasai-Occidental et de Kinshasa. Il constitue le principal pôle d'alimentation de la Capitale en produits de première nécessité.

S'agissant du secteur de la microfinance de cette province, il convient de relever qu'elle a compté quinze (15) structures financières de proximité, dont quatorze (14) Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'une (1) Institution de Micro Finance au terme de l'année 2012 contre treize (13) l'année précédente.

Par rapport à 2012, elle s'est enrichie de trois (3) nouvelles ISFD, dont deux Coopératives d'Epargne et Crédit et une Institution de Micro Finance. Le nombre aurait dû se situer à 16 n'eut été le retrait d'agrément de l'IMF PULKA suite principalement à la rupture de ses équilibres fondamentaux.

Tableau n° 29 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2010 ®		2011 ®		2012	
	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %
Dibaya Lubwe	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Gungu	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Kikwit	4	33,3	5	38,5	7	46,7
Masi Manimba	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Mokala	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Pay Kingandu	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Idiofa	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Nioki	1	8,3	1	7,7	1	6,7
Inongo	1	8,3	1	7,7	-	-
Bulungu	-	-	-	-	1	6,7
TOTAL	12	100,0	13	100,0	15	100,0

Source : Bcc

L'examen du tableau a indiqué une forte concentration des ISFD à Kikwit, la ville économique de la Province.

S'agissant de la performance des institutions de la Province, leur total bilantaire s'est accru de 63,1 %, s'établissant à USD 1 792 328 à fin 2012 contre USD 1 099 227 une année plus tôt.

Tableau n° 30 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Bandundu	168 695	323 994	1 099 227	1 792 328
Variation (%)	-	92,1	239,3	63,1
Part (%)	0,2	0,2	0,6	0,9

Source : BCC

Comparé au total bilantaire du secteur, les ISFD de Bandundu ont représenté une part de 0,9 % contre 0,6 % en 2011.

Tableau n° 31 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF

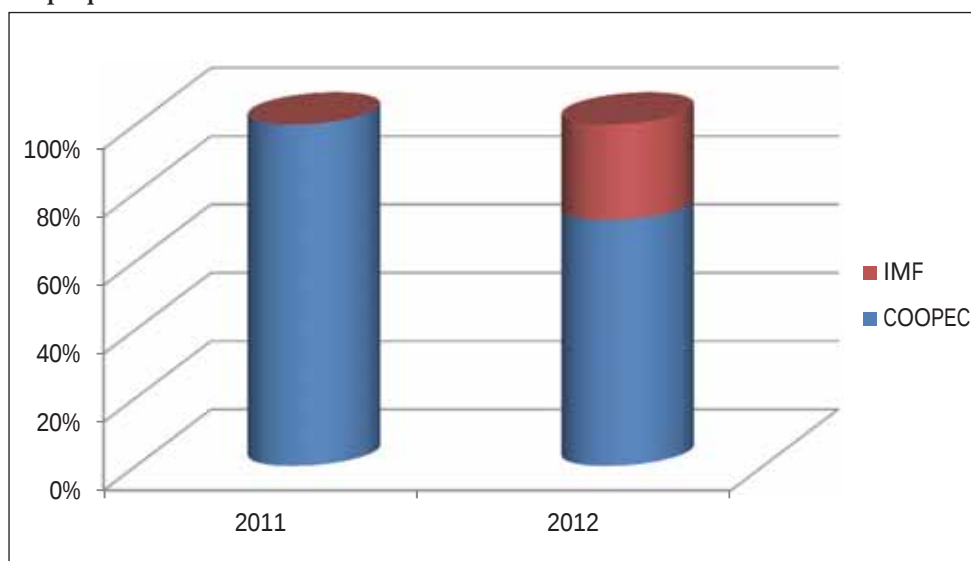
INSTITUTIONS	2011		2012	
	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)
COOPEC	1 099 227	100,0	1 291 309	72,0
IMF	-	-	501 019	28,0
TOTAL	1 099 227	100,0	1 792 328	100,0

Source : BCC

La part des Coopératives d'Epargne et de Crédit s'est réduite à 72,0 % du marché à l'arrivée de la nouvelle entreprise de micro crédit qui s'est accaparée de 28,0 % du total bilantaire de la Province.

La contribution de chaque institution de cette Province dans le total bilantaire s'est présentée comme suit :

Graphique n° 17 : Part du marché des ISFD de Bandundu



Source : BCC

5.1.1 Analyse de l'actif du bilan

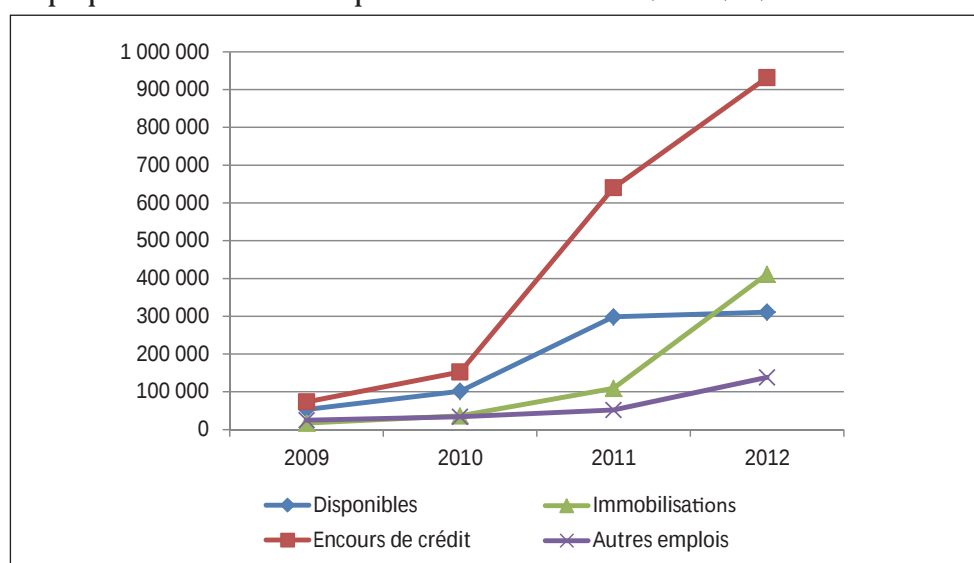
A la clôture de l'exercice 2012, l'examen de l'actif du bilan des ISFD de cette Province a fait ressortir la prédominance de l'encours de crédit et des immobilisations, représentant respectivement 52,1 % et 22,9 % du total.

Tableau n° 32 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Disponibles	53 389	101 327	298 565	27,2	194,7	310 950	17,3	4,1
Encours de crédit	73 390	152 398	639 914	58,2	319,9	931 885	52,1	45,6
Immobilisations	16 933	36 385	108 985	9,9	199,5	411 145	22,9	277,2
Autres emplois	24 983	33 884	51 763	4,7	52,8	138 348	7,7	167,3
Total des emplois	168 695	323 994	1 099 227	100,0	239,3	1 792 328	100,0	63,1

Source : BCC

Graphique n° 18 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012



Source : BCC

L'examen des postes d'actif du bilan a renseigné ce qui suit :

5.1.1.1 Disponibles

Au 31 décembre 2012, les disponibles des ISFD de la Province se sont élevés à USD 310 950 contre USD 298 565 en 2011, soit un accroissement de 4,1 %, attribuable notamment à la bonne performance de la plus grande institution mutualiste et l'agrément de trois nouvelles institutions.

S'agissant du ratio de liquidité immédiate de l'ensemble des acteurs du Bandundu, il s'est fixé à 40,6 % alors que le taux d'encaisse oisive s'est établi à 17,3 %, conformes aux normes y afférentes.

5.1.1.2 Encours de crédit

Ce poste s'est accru de 45,6 %, passant de USD 639 914 en 2011 à USD 931 885 une année plus tard.

Quant à la part de l'encours de crédit par rapport au total des actifs, elle s'est fixée à 52,1 %, en deçà de la norme admise de 70 %.

5.1.1.3 Immobilisations

Les immobilisations à fin 2012 se sont fixées à USD 411 145 contre USD 108 985 l'année précédente, soit une augmentation de 277,2 %. Cette situation a principalement résulté des investissements réalisés par la toute première IMF de la Ville de Kikwit.

A la fin de l'année sous revue, le taux d'immobilisations des institutions de la Province est passé de 9,9 % en 2011 à 22,9 %, largement au-dessus du plafond de 10 %.

5.1.1.4 Autres emplois

Les autres emplois se sont situés à USD 138 348 en 2012 contre USD 51 763 une année auparavant, soit un accroissement de 167,3 %. Cette hausse est attribuable à l'augmentation drastique des opérations en suspens à régulariser dans les comptes appropriés.

5.1.2 Analyse du passif du bilan

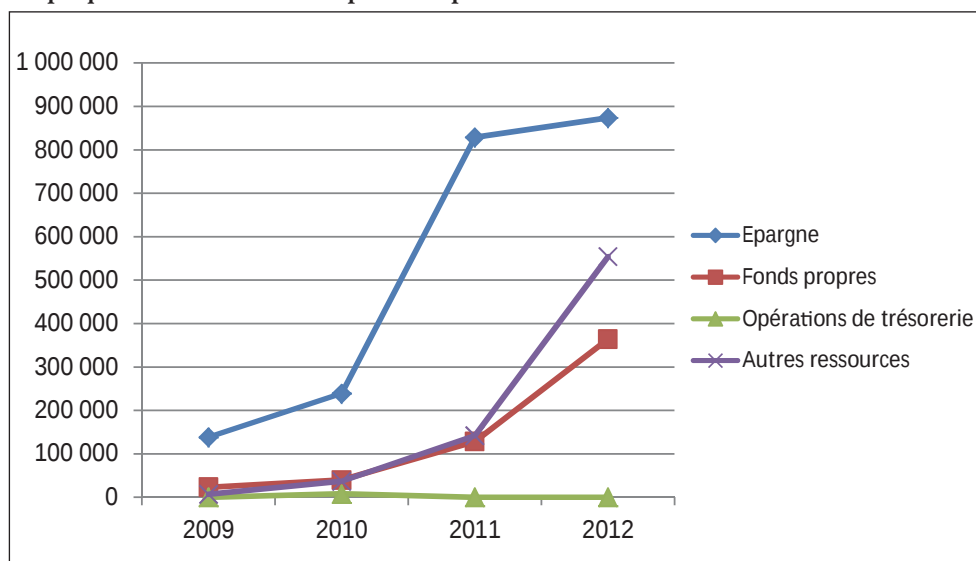
L'analyse du passif du bilan des acteurs de la Province a renseigné qu'à l'instar de 2011, l'épargne et les autres ressources sont demeurées les principales sources de financement des activités des ISFD.

Tableau n° 33 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Epargne	138 499	239 199	828 816	75,4	246,5	873 577	48,7	5,4
Fonds propres	23 027	40 005	128 484	11,7	221,2	364 368	20,3	183,5
Opérations de trésorerie	-	7 966	-	-	-100,0	-	-	-
Autres ressources	7 169	36 825	141 927	12,9	285,4	554 383	30,9	290,6
Total des ressources	168 695	323 995	1 099 227	100,0	293,3	1 792 328	100,0	63,1

Source : BCC

Graphique n°19 : Ventilation des postes du passif



Source :Bcc

L'analyse des postes du passif du bilan a dégagé ce qui suit :

5.1.2.1 Epargne

L'épargne globale a connu une hausse de 5,4 %, se fixant à USD 873 577 à fin 2012 après avoir atteint USD 828 816 une année auparavant. Cette évolution est consécutive à la bonne mobilisation de l'épargne par la seule institution de la Province constituée essentiellement des femmes.

5.1.2.2 Fonds propres

Au 31 décembre 2012, les fonds propres se sont établis à USD 364 368 contre USD 128 484 une année plus tôt, soit un accroissement de 183,5 %, résultant principalement de l'intégration des institutions nouvellement agréées.

Quant au taux de capitalisation, il s'est fixé à 20,3 % supérieur au plancher réglementaire de 15,0 %.

5.1.2.3 Opérations de trésorerie

A l'instar de l'année précédente, les ISFD n'ont pas contracté des engagements à court terme auprès des autres intermédiaires financiers.

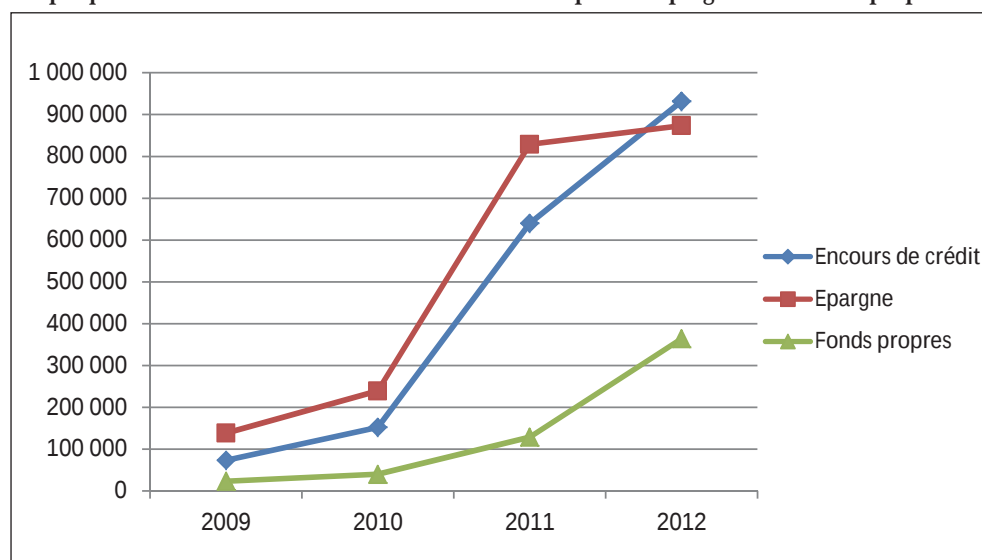
5.1.2.4 Autres ressources

Le montant global de cette rubrique s'est chiffré à USD 554 383 à fin décembre 2012 contre USD 141 927 une année plus tôt, soit une augmentation de 290,6 %. Elles sont constituées essentiellement des emprunts et dettes à moyen et long termes contractés par les ISFD.

Tableau n° 34 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	73 390	152 398	639 914	931 885
Epargne	138 499	239 199	828 816	873 577
Fonds propres	23 027	40 005	128 484	364 368

Source : BCC

Graphique n° 20 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et les fonds propres de 2009 à 2012

Source : BCC

Il ressort de ce graphique une forte croissance de l'encours de crédit par rapport à l'épargne. Cette situation est tributaire au recours aux sources de financement autres que l'épargne par la seule Entreprise de Microcrédit de la Province.

5.1.3 Analyse du compte d'exploitation

De même qu'en 2011, le compte d'exploitation consolidé des ISFD de la Province a dégagé un résultat bénéficiaire de USD 39 278 à la fin de l'exercice 2012, consécutif essentiellement à l'accroissement plus que proportionnel des produits par rapport aux charges.

5.1.3.1 Analyse des produits

Les ISFD de la Province du Bandundu ont réalisé des produits s'établissant à USD 385 009 ventilés de la manière suivante :

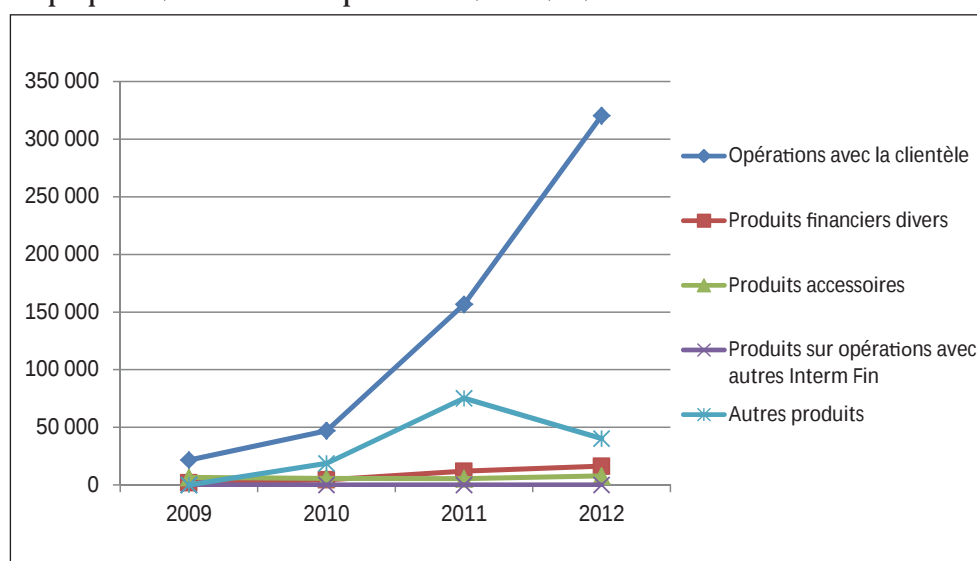
Tableau n° 35 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	21 690	47 162	156 733	62,8	232,3	320 342	83,2	104,4
Produits financiers divers	1 979	4 536	12 031	4,8	165,2	16 410	4,3	36,4
Produits accessoires	6 597	5 858	5 465	2,2	-6,7	7 945	2,1	45,4
Produits sur opérations avec autres Inter Fin	-	-	-	-	-	-	0,0	-
Autres produits	23	18 877	75 251	30,2	298,6	40 312	10,5	46,4
Total des produits	30 289	76 433	249 480	100,0	226,4	385 009	100,0	54,3

Source : BCC

Les produits réalisés par les ISFD de la Province se sont accrus de 54,3 %, passant de USD 249 480 à USD 385 009 une année plus tard. Cette évolution positive a été influencée principalement par les revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrues de 104,4 %.

Graphique n° 21 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

La structure des produits d'exploitation reste largement dominée par les produits sur les opérations avec la clientèle. Ils sont demeurés croissants et ont représenté 83,2 % du total des produits à fin 2012 contre 62,8 % une année plus tôt.

S'agissant des produits financiers ainsi que des produits accessoires, ils ont atteint 6,4 % de l'ensemble des produits.

En ce qui concerne les produits sur les opérations avec les autres intermédiaires financiers, il sied de noter l'absence de l'intermédiation entre les institutions de la Province attestée par un solde nul de ce compte.

5.1.3.2 Analyse des charges

Les charges d'exploitation de toutes les ISFD de la Province ont été de USD 345 731 en 2012 après s'être chiffrées à USD 216 916 une année plus tôt.

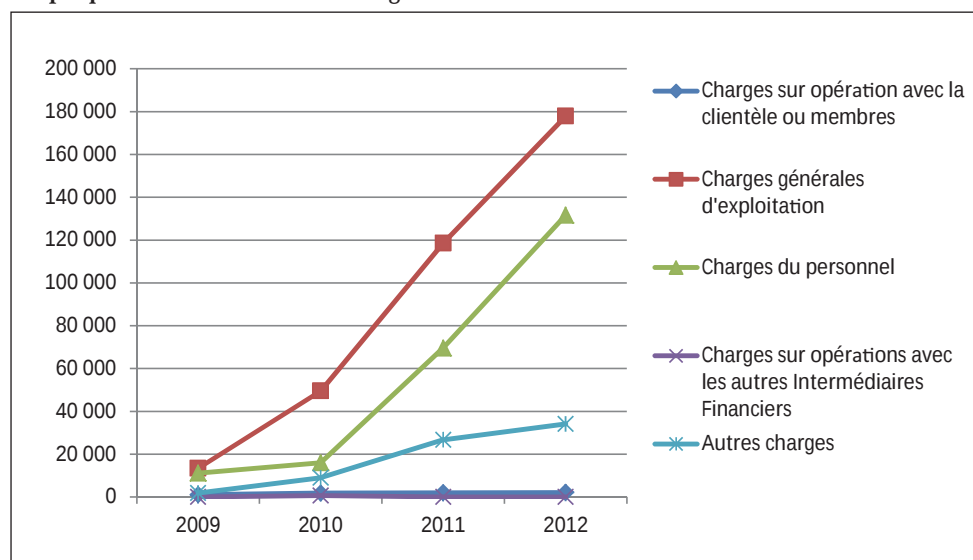
Tableau n° 36 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		2011		2012	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Charges sur opération avec la clientèle ou membres	1 150	4,2	1 842	2,4	1 981	0,9	2 096	0,6
Charges générales d'exploitation	13 415	48,5	49 504	64,3	118 604	54,7	177 848	51,4
Charges du personnel	11 171	40,4	15 985	20,8	69 632	32,1	131 664	38,1
Charges sur opérations avec les autres Intermédiaires Financiers	-	-	635	0,8	-	-	-	0,0
Autres charges	1 904	6,9	8 982	11,7	26 699	12,3	34 123	9,9
Total des charges	27 640	100,0	76 948	100,0	216 916	100,0	345 731	100,0

Source : BCC

L'accroissement des charges est consécutif à l'expansion des charges générales d'exploitation et celle du personnel, dont la somme des parts est passée de 86,8 % en 2011 à 89,5 à fin 2012.

Graphique n° 22 : Evolution des charges de 2009 à 2012



Source : BCC

La tendance des charges générales d'exploitation, du personnel et celle des autres charges est restée croissante d'une année à l'autre tandis que celle liée aux opérations avec les autres intermédiaires financiers est demeurée constante depuis 2009.

5.1.3.3 Analyse du résultat net

A fin 2012, les ISFD de cette Province ont réalisé un résultat net global de USD 39 278 contre USD 29 265, soit un accroissement de 31,7 %. Cette amélioration a été tirée par la COOPEC MUCREFEKI, dont la part sur le résultat de la Province a représenté 161,1 %.

Tableau n° 37 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	30 290	76 433	249 180	385 009
Charges d'exploitation	27 641	76 948	219 915	345 731
Résultat net	2 649	-515	29 265	39 278

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle des institutions de la Province s'est située à 110,5 % contre la norme admise de 119,4 %, indiquant que l'ensemble des ISFD ont couvert leurs charges par les produits générés. Cependant, elles n'ont pas dégagé une marge suffisante pouvant leur permettre de capitaliser pour la croissance.

Par ailleurs, cette norme aurait pu être respectée si la part du portefeuille de crédits desdites institutions avait atteint le plancher réglementaire de 70 % du total bilantaire.

5.2 PROVINCE DU BAS-CONGO



Le Bas-Congo est l'une des provinces qui contribue de manière significative à la création des richesses du pays. Cette situation est expliquée notamment par ses deux ports, ses barrages hydroélectriques, sa richesse forestière et son sol arable.

A fin décembre 2012, le secteur de la microfinance dans cette partie du pays a été caractérisé par l'existence de quatorze (14) institutions financières de proximité. Bien que le nombre soit demeuré le même qu'en 2011, il sied d'indiquer que deux (2) Coopératives d'Epargne et de Crédit ont été agréées et deux (2) autres dissoutes en raison de la rupture des équilibres fondamentaux au cours de l'année sous revue.

La répartition par catégorie a renseigné treize (13) Coopératives d'Epargne et de Crédit et une (1) Institution de Micro Finance. Par ailleurs, la Province a bénéficié des services de deux agences de FINCA RD CONGO.

Tableau n° 38 : Répartition géographique des ISFD de 2009 à 2012

VILLES	2009		2010		2011 ®		2012	
	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %
Boma	2	40,0	2	33,2	4	28,7	3	21,5
Inkisi	1	20,0	1	16,7	2	14,3	2	14,3
Kinzau Mvute	1	20,0	1	16,7	1	7,1	1	7,1
Matadi	-		-	-	1	7,1	2	14,3
Mbanza-Ngungu	1	20,0	1	16,7	2	14,3	2	14,3
Sioni (Mayombe)	-	-	1	16,7	1	7,1	1	7,1
Lufu-toto	-	-	-	-	1	7,1	-	-
Lukula	-	-	-	-	-	-	1	7,1
Kwilu Ngongo	-	-	-	-	2	14,3	2	14,3
TOTAL	5	100,0	6	100,0	14	100,0	14	100,0

Source : BCC

Le tableau ci-dessus a relevé la concentration d'institutions de microfinance dans la Ville portuaire de Boma.

En ce qui concerne la performance des ISFD de cette Province, elle tend à prendre de l'ampleur malgré la présence de plusieurs banques. En effet, le total bilantaire global a augmenté de 14,9 %, passant de USD 2 438 288 à fin 2011 pour s'établir à USD 2 802 418 une année plus tard.

Tableau n° 39 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Bas-Congo	1 254 505	1 671 845	2 438 288	2 802 418
Variation (%)	-	33,3	45,8	14,9
Part (%)	1,3	1,1	1,4	1,5

Source : BCC

Représentant 1,5 % du secteur des ISFD, celles de la Province du Bas-Congo ont affiché un total bilantaire de USD 2 802 418 à fin décembre 2012 contre USD 2 438 288 une année plus tôt, soit une augmentation de 14,9 %.

La Province du Bas-Congo est restée dominée par les institutions mutualistes dont la part est passée de 88,3 % en 2011 à 93,4 % une année plus tard.

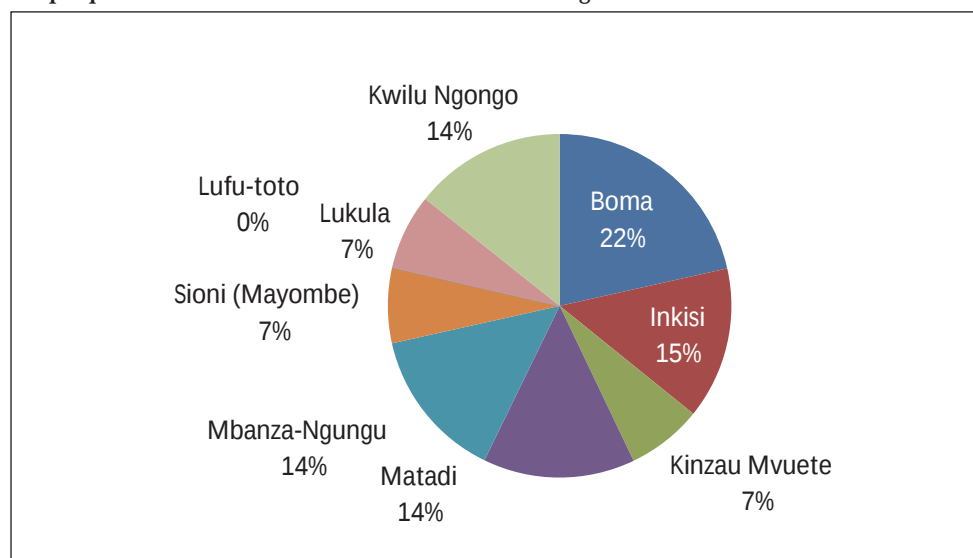
Tableau n° 40 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF

INSTITUTIONS	2011		2012	
	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)
COOPEC	2 153 448	88,3	2 618 329	93,4
IMF	284 840	11,7	184 089	6,6
TOTAL	2 438 288	100,0	2 802 418	100,0

Source : BCC

En ce qui concerne la part du marché des institutions de cette Province, elle s'est présentée de la manière suivante :

Graphique n° 23 : Part du marché des ISFD du Bas-Congo



Source : BCC

5.2.1 Analyse de l'actif du bilan

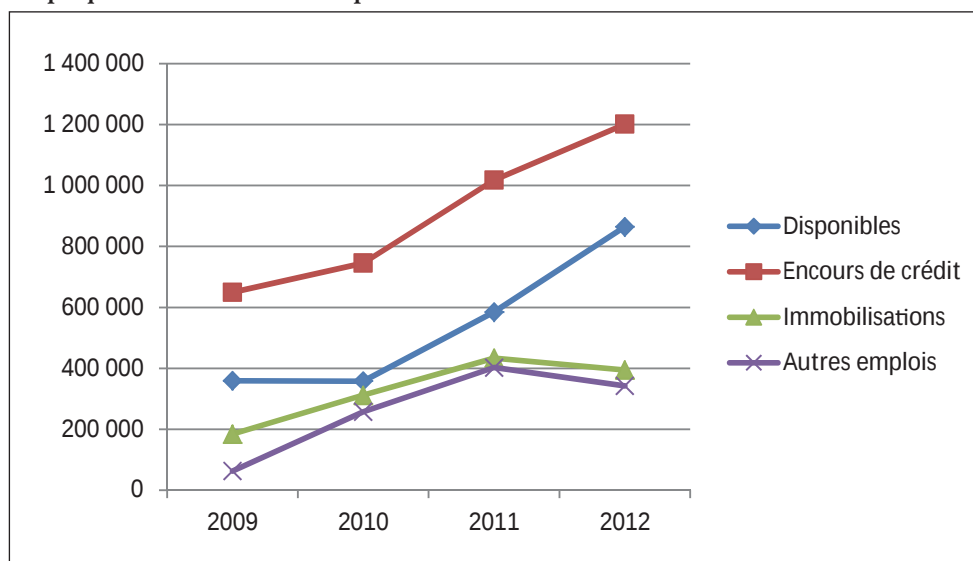
L'examen des postes de l'actif du bilan total des ISFD pour l'exercice en cours a démontré ce qui suit :

Tableau n° 41 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012

RUBRIQUE	2009	2010 ®	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Parts %	Var %	MONTANT	Parts %	Var %
Disponibles	359 143	357 974	585 021	24	63,4	864 324	30,8	47,7
Encours de crédit	649 289	745 037	1 017 634	41,7	36,6	1 201 085	42,9	18,0
Immobilisations	183 513	311 365	433 149	17,8	39,1	394 555	14,1	-8,9
Autres emplois	62 560	257 469	402 484	16,5	56,3	342 454	12,2	-14,9
Total des emplois	1 254 505	1 671 845	2 438 288	100,0	45,8	2 802 418	100,0	14,9

Source : BCC

Graphique n° 24 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012



Source : BCC

L'analyse des postes de l'actif du bilan des ISFD a relevé les faits suivants :

5.2.1.1 Disponibles

Les disponibles, à fin décembre 2012, ont enregistré un accroissement de l'ordre de 47,7 %, s'affichant à USD 864 324 contre USD 585 021 une année plus tôt. Cette situation a été induite principalement par l'agrément de deux (2) nouvelles institutions financières de proximité.

Le ratio de liquidité immédiate de l'ensemble des ISFD a été conforme à la norme, s'établissant à 30,9 %. Par contre, le taux d'encaisse oisive s'est situé à 30,8 %, renseignant ainsi une détention excessive de liquidité au détriment de l'intermédiation financière.

5.2.1.2 Encours de crédit

Au cours de la période sous revue, l'encours de crédit est passé de USD 1 017 634 à fin 2011 à USD 1 201 085 une année plus tard, représentant ainsi une hausse de 18,0 %. Cette augmentation est consécutive à la bonne performance observée au niveau de certaines institutions de la Province.

Du total des emplois, l'encours de crédit n'a contribué qu'à hauteur de 42,9 %, bien en deçà de la norme de 70,0 %.

5.2.1.3 Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 394 555 à fin 2012 contre USD 433 149 une année plus tôt, soit une régression de 8,9 %. Cette diminution est expliquée principalement par le retrait d'agrément d'une institution détenant d'importantes immobilisations.

Dans l'ensemble, le taux d'immobilisations s'est situé à 14,1 %, supérieur à la norme admise de 10,0 %.

5.2.1.4 Autres emplois

Les autres emplois ont été de USD 402 484 à fin décembre 2011 contre USD 342 454 en 2012, accusant ainsi une baisse de 14,9 %. Cette situation est consécutive à la régularisation de certaines opérations enregistrées dans les postes « régularisations et emplois divers », « comptes de liaison » et « débiteurs divers ».

5.2.2 Analyse du passif du bilan

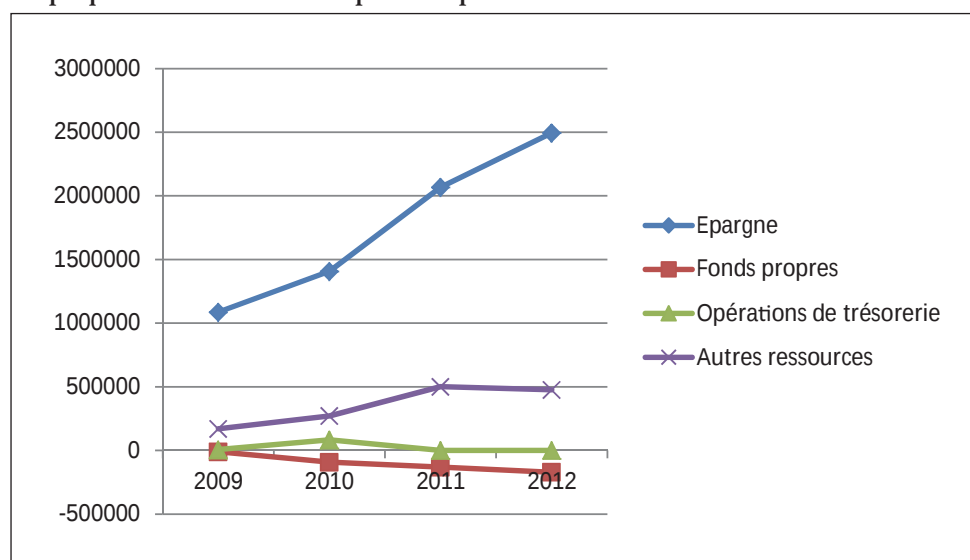
L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 42 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Epargne	1 087 441	1 407 735	2 068 095	84,8	46,9	2 495 311	89,0	20,7
Fonds propres	-10 329	-91 782	-130 829	-5,4	42,5	-170 905	-6,1	-30,6
Opérations de trésorerie	6 845	84 028	283	-	-99,7	727	-	156,9
Autres ressources	170 539	271 864	500 739	20,5	84,2	477 286	17,0	-4,7
Total des ressources	1 254 505	1 671 845	2 438 288	100,0	45,8	2 802 418	100,0	14,9

Source : BCC

Graphique n° 25 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012



Source : BCC

5.2.2.1 Epargne

Le volume d'épargnes s'est accru de 20,7 %, passant de USD 2 068 095 à fin 2011 pour atteindre USD 2 495 311 une année plus tard. Cette hausse est consécutive principalement à l'agrément de deux (2) nouvelles institutions et à la bonne mobilisation de l'épargne par deux (2) institutions mutualistes de la Province.

5.2.2.2 Fonds propres

Les fonds propres de l'ensemble des institutions de la Province se sont détériorés d'une année à l'autre, s'établissant à USD - 170 905 en 2012 contre USD -130 829 une année plus tôt, soit une baisse 30,6 %. Cependant, l'analyse individuel a révélé que huit (8) institutions sur les quatorze (14) existantes ont été à la base de cette situation.

Le taux de capitalisation s'est dégradé en 2012, passant de - 5,4 % en 2011 à - 6,1 %, largement en deça du plancher de 15,0 %.

5.2.2.3 Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie se sont situées à USD 727 à fin décembre 2012 contre USD 283 une année plus tôt.

5.2.2.4 Autres ressources

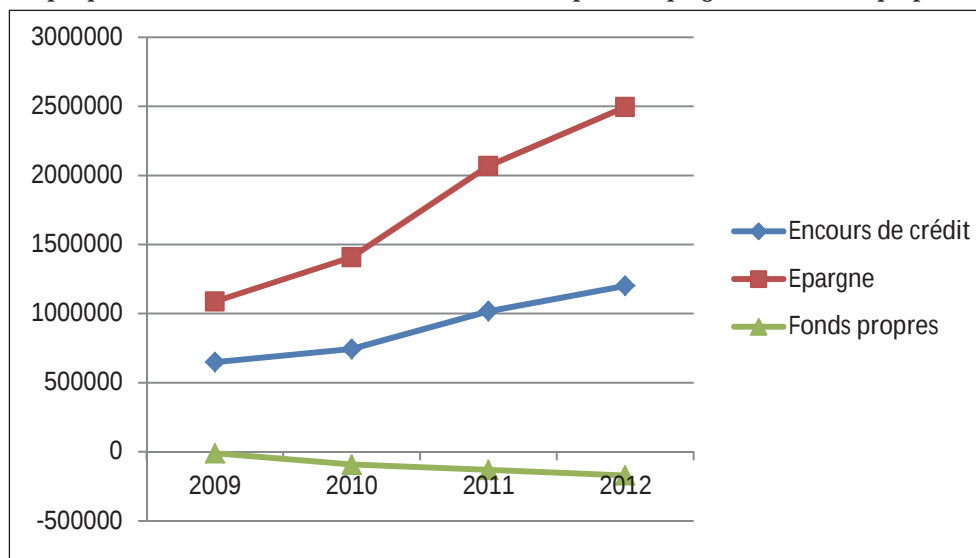
Les autres ressources ont connu une diminution de 4,7 %, se situant à USD 477 286 en 2012 contre USD 500 739 en 2011.

Tableau n° 43 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	649 289	745 037	1 017 634	1 201 085
Epargne	1 087 441	1 407 735	2 068 095	2 495 311
Fonds propres	-10 329	- 91 782	-130 829	-170 905

Source : BCC

Graphique n° 26 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012



Source : BCC

De la lecture de ce graphique, il est constaté une croissance continue de l'encours de crédit couplée à la mobilisation de l'épargne. Par ailleurs, il est observé l'inexistence des

fonds propres de la plupart des ISFD résultant notamment du cumul des pertes induites par la mauvaise qualité du portefeuille crédit et la non maîtrise des charges.

5.2.3 Analyse du compte d'exploitation

A fin décembre 2012, le résultat d'exploitation des ISFD de la Province s'est soldé par un déficit de USD 123 551 contre USD 84 771 enregistré en 2011.

5.2.3.1 Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD de la Province du Bas-Congo ont augmenté de 15,0 %, s'établissant à USD 1 649 371 à fin 2012 contre USD 1 366 518 une année auparavant.

Tableau n° 44 : Ventilation des produits

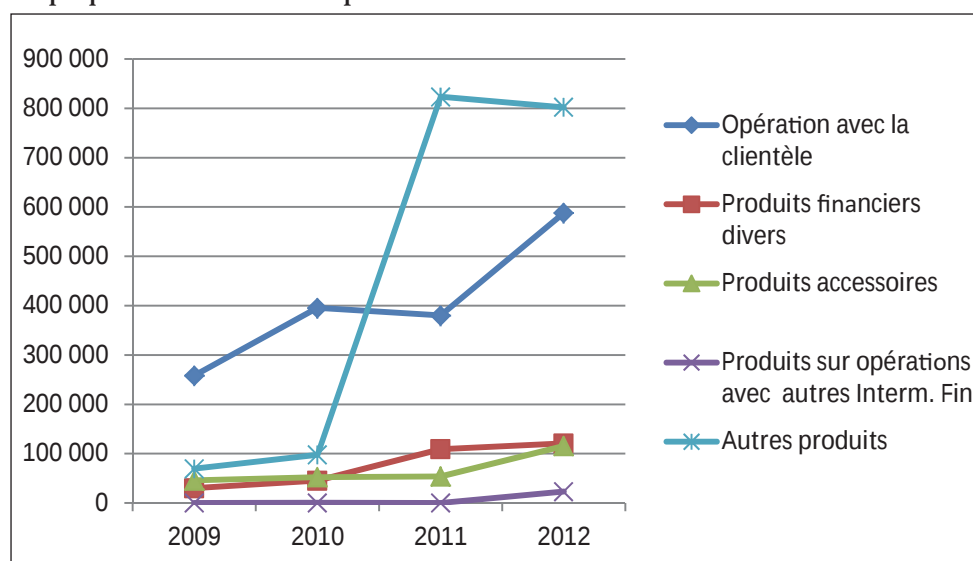
RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opération avec la clientèle	258 143	395 325	380 069	27,8	-3,9	588 064	35,7	54,7
Produits financiers divers	30 103	45 459	109 232	8	140,1	120 675	7,3	10,5
Produits accessoires	45 991	52 627	53 761	3,9	2,2	115 639	7,0	115,1
Produits sur opérations avec autres Interm. Fin.	355	397	96	-	-75,8	23 058	1,4	23 918,8
Autres produits	69 636	97 699	823 360	60,3	742,8	801 936	48,6	- 2,6
Total des produits	404 228	591 506	1 366 518	100,0	131,0	1 649 372	100,0	20,7

Source : BCC

La structure des produits d'exploitation reste dominée par les autres produits suivis des opérations avec la clientèle. Ils ont représenté respectivement 48,6 % et 35,7 % du total des produits à fin 2012.

S'agissant des autres produits, leur hauteur a été impulsée par le poste « reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables ».

Graphique n° 27 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

5.2.3.2 Analyse des charges

Les charges ont connu une augmentation de 18,2 %, s'établissant à USD 1 772 923 en 2012 contre USD 1 451 288 une année plus tôt.

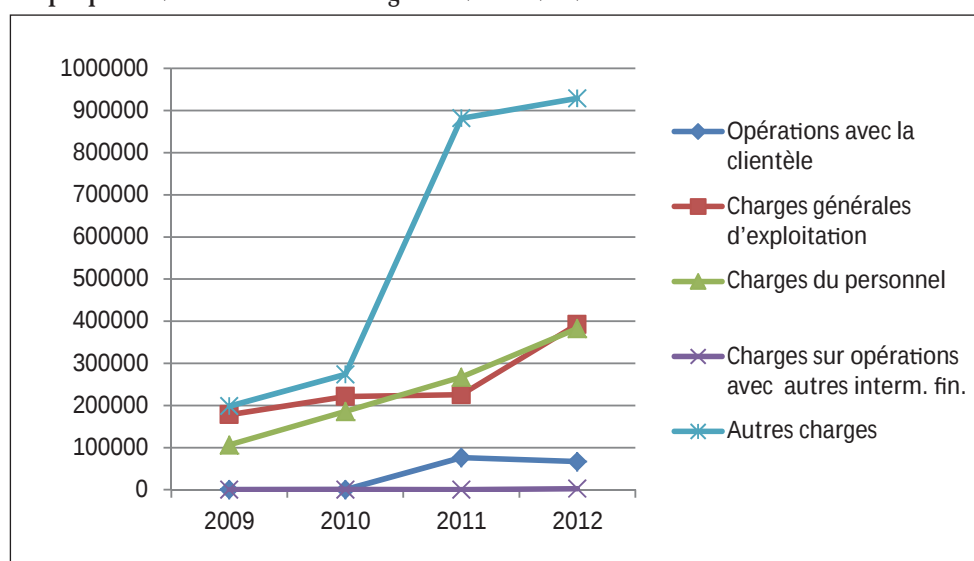
Tableau n° 45 : Ventilation des charges de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opérations avec la clientèle	37 159	34 274	76 510	5,3	123,2	66 858	3,9	-13,1
Charges générales d'exploitation	178 233	221 377	225 604	15,5	1,9	392 518	21,2	61,5
Charges du personnel	106 222	185 687	267 412	18,4	44	382 450	21,5	37,7
Charges sur opérations avec autres interm. fin.	0	594	139	-	-76,6	2239	0,1	1510,8
Autres charges	198 164	274 023	881 623	60,7	221,7	928 858	53,3	3,8
Total des charges	519 778	715 954	1 451 288	100,0	102,7	1 772 923	100,0	18,2

Source : BCC

La hausse des charges a été induite principalement par l'accroissement sensible des charges du personnel (37,7 %) et des charges générales d'exploitation (61,5 %) d'une année à l'autre.

Graphique n° 28 : Evolution des charges de 2009 à 2012



Source : BCC

Bien que la variation d'une année à l'autre ne soit que de 3,8 %, les autres charges ont représenté 53,3 % des charges globales, constituées à 89,8 % des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

5.2.3.3 Analyse du résultat net

Les institutions de la Province du Bas-Congo ont affiché un résultat net global d'exploitation déficitaire de USD 123 551, bien que quatre (4) ISFD aient réalisé des résultats positifs.

Tableau n° 46 : Ventilation du résultat net de 2009 à 2012

	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	404 228	591 506	1 366 518	1 649 372
Charges d'exploitation	519 778	715 954	1 451 288	1 772 923
Résultat net	-115 550	-124 448	-84 771	- 123 551
Variation %	-	- 7,7	31,9	- 45,7

Source : BCC

La baisse observée en 2012 a été plus prononcée en raison notamment de l'agrément de deux (2) nouvelles institutions et de l'augmentation plus que proportionnelle des charges par rapport aux produits.

5.3 PROVINCE DE L'EQUATEUR



La Province de l'Equateur est traversée par le Fleuve Congo du Nord-Est au Sud-Ouest et son économie repose essentiellement sur l'agriculture, la pêche et le commerce du bois.

Contrairement aux années précédentes, la Province de l'Equateur a compté une Entreprise de Micro crédit en 2012.

Tableau n° 49 : Part du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Equateur	-	-	-	38 541
Variation (%)	-	-	-	-
Part (%)	0,0	0,0	0,0	0,2

Source : BCC

Située dans la Ville de Gbadolite, cette institution a réalisé un total bilantaire de USD 38 541, représentant 0,2 % du total de l'ensemble du secteur.

5.3.1 Analyse de l'actif du bilan

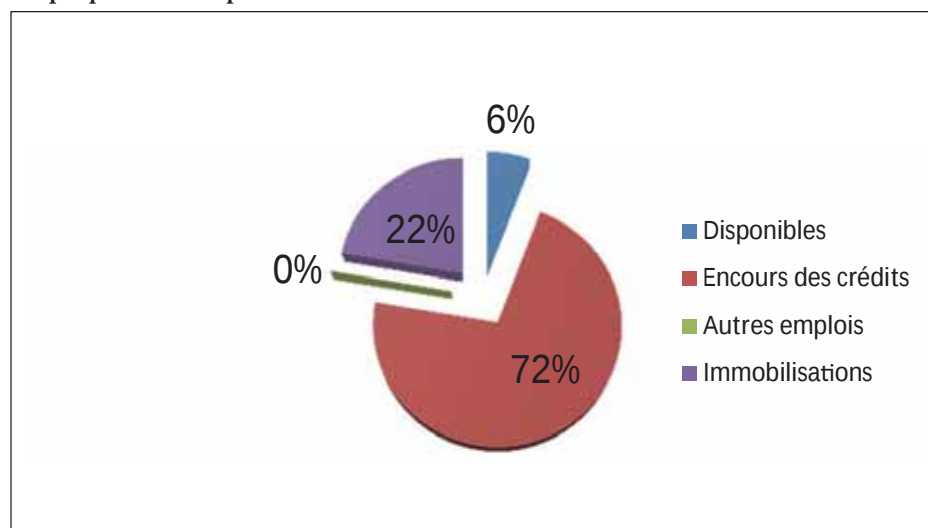
L'analyse des postes de l'actif a renseigné que l'encours de crédits a constitué l'essentiel des emplois.

Tableau n° 50 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2012	PART %
Disponibles	2 226	5,8
Encours des crédits	27 716	71,9
Autres emplois	30	0,1
Immobilisations	8 569	22,2
Total	38 541	100,0

Source : BCC

Graphique n° 29 : Répartition des Postes de l'actif du bilan



Source : BCC

Les postes de l'actif se sont déclinés comme suit :

5.3.1.1 Disponibles

Les disponibles ont représenté 5,8 % du total de l'actif du bilan, se situant à USD 2 226.

5.3.1.2 Encours de crédit

L'encours de crédits s'est établi à USD 27 716, représentant 71,9% du total des postes de l'actif. Bien que le montant du portefeuille de crédit ait été minime, l'institution a utilisé de manière efficiente ses ressources disponibles.

5.3.1.2 Immobilisations

Les immobilisations ont atteint USD 8 568, soit une part de 22,3 % du total des actifs.

5.3.1.3 Autres emplois

Ce poste n'est constitué que d'un montant de USD 30.

5.3.2. Analyse du passif du bilan

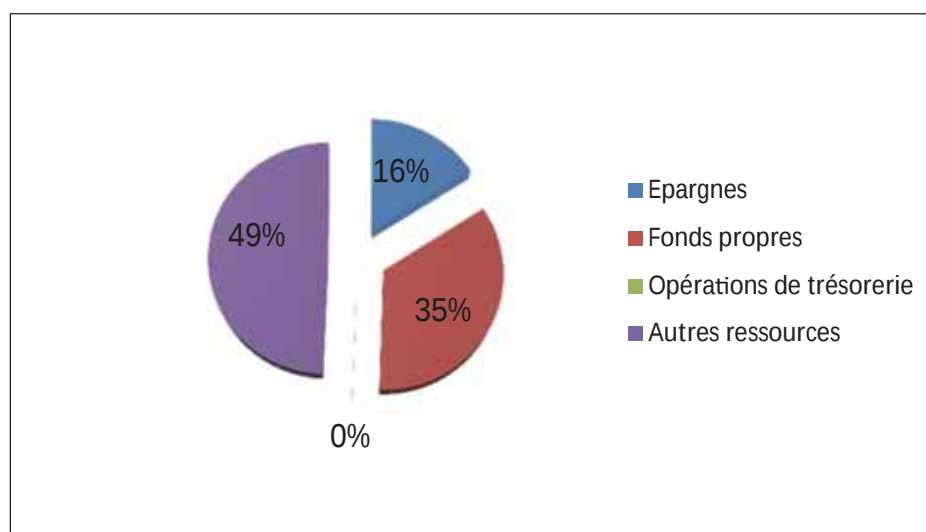
Les postes du passif ont renseigné ce qui suit :

Tableau n° 51 : Ventilation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2012	PART %
Epargnes	6 159	16,0
Fonds propres	13 342	34,6
Opérations de trésorerie	0	0,0
Autres ressources	19 040	49,4
TOTAL	38 541	100,0

Source : BCC

Graphique n° 30 : Répartition des Postes de l'actif du bilan



Source : BCC

Ces postes ont renseigné ce qui suit :

5.3.2.1 Epargne

Le faible niveau d'épargne de USD 6 159 est consécutif à son appartenance à la catégorie d'IMF, ne pouvant pas collecter l'épargne du public. De ce fait, il est constitué que de l'épargne obligatoire.

5.3.2.2 Fonds propres

Les fonds propres se sont situés à USD 13 342 à fin 2012, dégageant ainsi un taux de capitalisation de 34,6 %.

5.3.2.3 Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, les autres ressources se sont établies à USD 19 040, soit 49,4% du total passif.

5.3.3 Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de la seule institution de la Province s'est soldé par une perte de USD 3 094 à fin 2012.

5.3.3.1 Analyse des produits

A fin décembre 2012, l'IMF a réalisé les produits de USD 25 773.

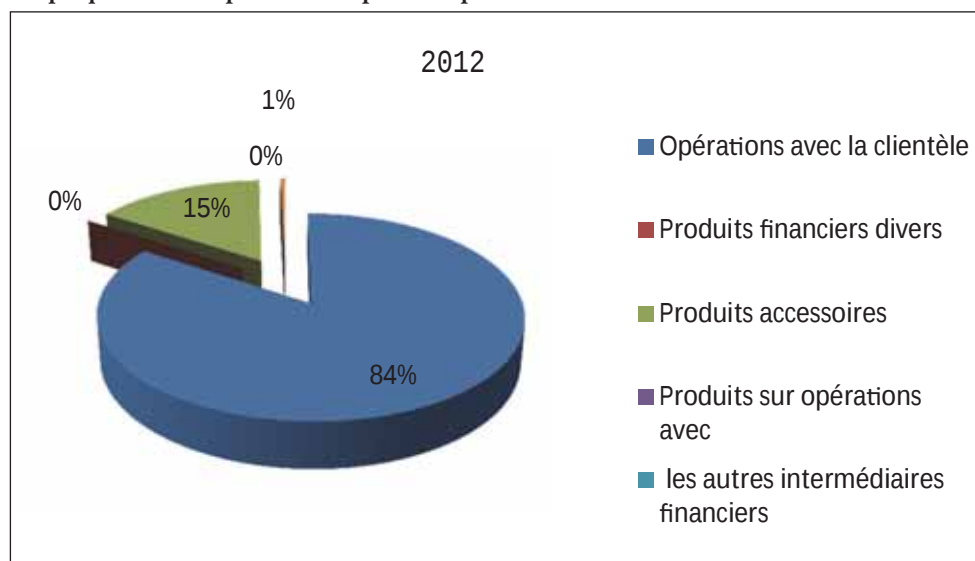
Tableau n° 52 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2012	
	MONTANT	PART %
Opérations avec la clientèle	21 727	84,3
Produits financiers divers	-	-
Produits accessoires	3 938	15,3
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-
Autres produits	108	0,4
TOTAL	25 773	100,0

Source : BCC

Les produits sur opérations avec la clientèle ont représenté 84,3 % du total des produits générés par l'institution en 2012.

Graphique n° 31 : Répartition des parts des produits



Source : BCC

5.3.3.2 Analyse des charges

Au cours de l'exercice sous revue, les charges de l'unique ISFD de la Province se sont situées à USD 29 547.

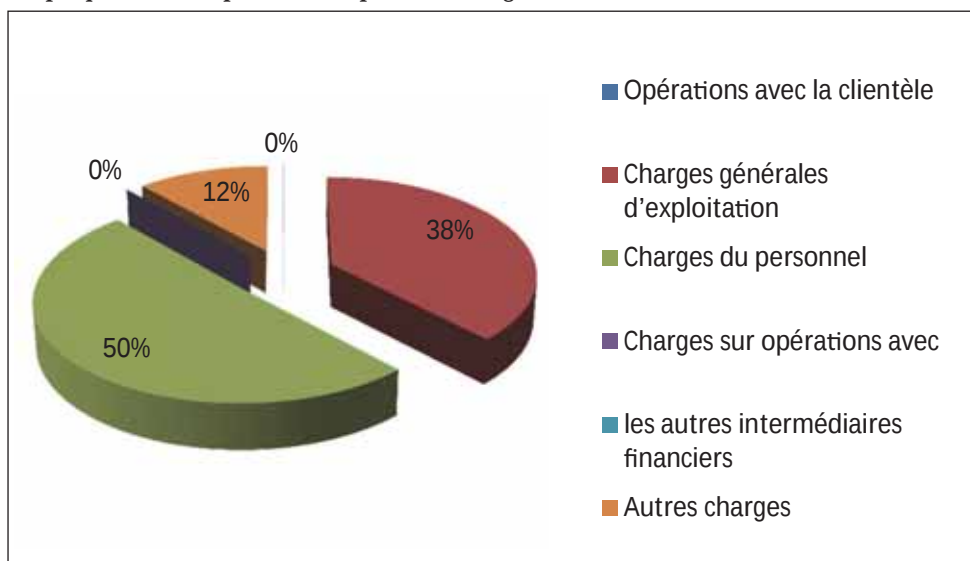
Tableau n° 53 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2012	
	MONTANT	PARTS %
Opérations avec la clientèle	5	-
Charges générales d'exploitation	11 197	37,9
Charges du personnel	14 931	50,5
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-
Autres charges	3 414	11,6
Total des charges	29 547	100,0

Sources : BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel ont représenté 88,4 % du total des charges.

Graphique n° 32 : Répartition des parts des charges



Source : BCC

5.3.3.3 Analyse du résultat net

A la clôture de l'exercice sous revue, le compte d'exploitation de l'IMF s'est soldé par un déficit de USD 3 094, découlant des produits de USD 25 773 et des charges de USD 29 547.

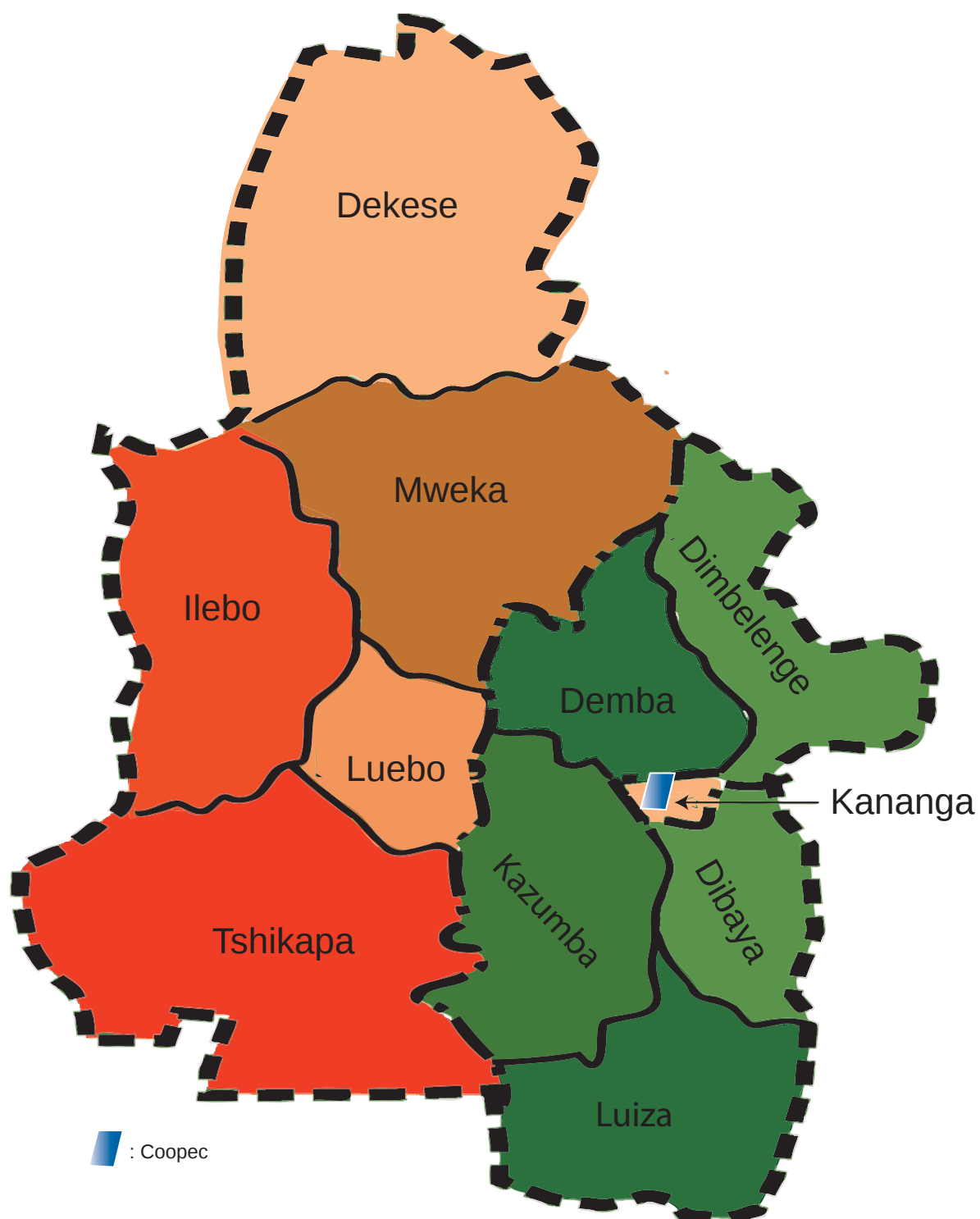
L'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 86,8 %, inférieure à la norme de 119,4 %.

Tableau n° 54 : Analyse du résultat net

RUBRIQUES	2012
Produits d'exploitation	29 547
Charges d'exploitation	25 773
Résultat net	-3 094

Source : BCC

5.4 PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL



La Province du Kasai Occidental est bordée par les Provinces du Bandundu, de l'Equateur, du Kasai Oriental et du Katanga. Elle dispose d'importantes ressources minières telles que le diamant et l'or sur lesquelles reposent essentiellement son économie qui est également axée sur le commerce.

A l'instar de l'année précédente, la Province du Kasai Occidental n'a disposé que d'une seule institution au terme de l'exercice 2012.

Le total bilantaire de cette structure financière de proximité à fin décembre 2012 a été de USD 68 494 contre USD 68 814 une année plus tôt, soit une baisse de 0,4 %.

Tableau n° 55 : Part du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Kasai Occ.	101 325	107 636	68 814	68 494
Part (en %)	0,1	0,07	0,04	0,04

Source : BCC

Comparée au total bilantaire de l'ensemble des ISFD du pays, l'unique institution de cette Province a détenu une part de marché de 0,04 % en 2012.

5.4.1 Analyse de l'actif du bilan

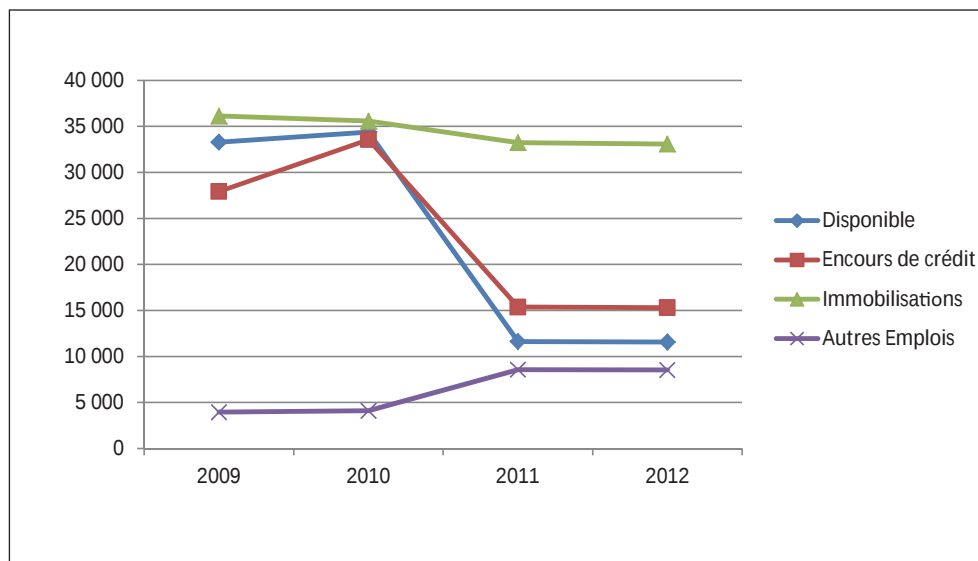
L'analyse des postes de l'actif a renseigné ce qui suit :

Tableau n° 56 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var %	MONTANT	%	Var en %
Disponible	33 293	34 393	11 634	16,9	-66,2	11 580	16,9	-0,46
Encours de crédit	27 931	33 556	15 370	22,3	-54,2	15 299	22,3	-0,46
Immobilisations	36 143	35 577	33 233	48,3	-6,6	33 077	48,2	-0,47
Autres Emplois	3 958	4 110	8 577	12,5	108,7	8 538	12,4	-0,45
Total des emplois	101 325	107 636	68 814	100,0	-36,1	68 494	100,0	-0,46

Source : BCC

Graphique n° 33 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

Il ressort de ce graphique que tous les postes de l'actif sont demeurés quasiment stables.

5.4.1.1 Disponibles

Les disponibles de l'unique institution mutualiste de la Province se sont établis à USD 11 580 à fin 2012 contre USD 11 634 en 2011, soit un repli de 0,5 %.

La liquidité immédiate a été de 16,9 %, non conforme à la norme de 20 %.

5.4.1.2. Encours de crédit

A fin 2012, l'encours de crédits s'est situé à USD 15 299 contre USD 15 370 une année plus tôt, soit une contraction de 0,5 % résultant de la baisse de l'octroi de crédit.

5.4.1.3. Immobilisations

Le taux des immobilisations a atteint 48,2 %, supérieur à la norme de 10 %.

5.4.1.4. Autres emplois

Les autres emplois sont passés de USD 8 577 à fin 2011 contre USD 8 538 une année plus tard, soit une diminution de 0,5 %, résultant de la faible régression du poste débiteurs divers.

5.4.2. Analyse du passif du bilan

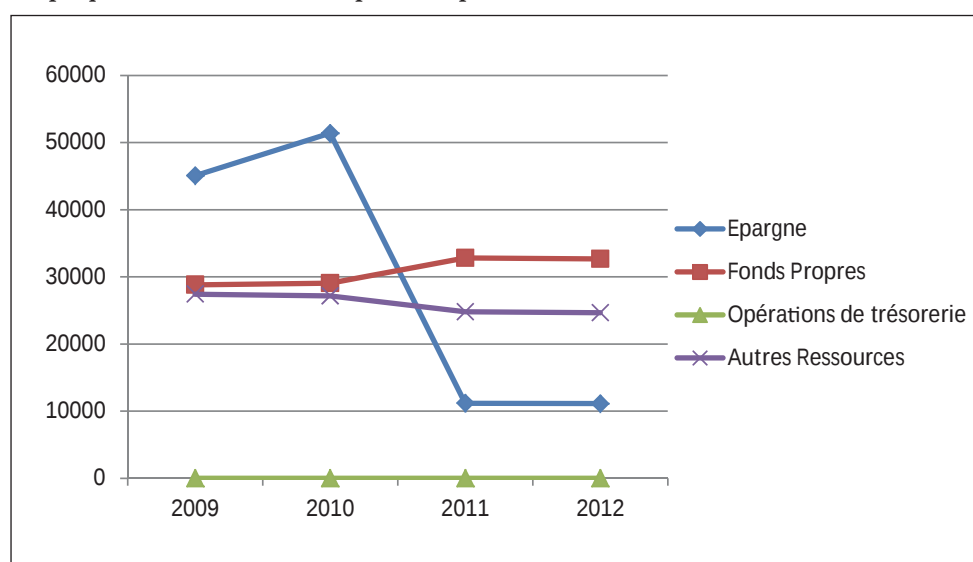
L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 57 : Ventilation des postes du Passif

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var en %	MONTANT	%	Var en %
Epargne	45 062	51 391	11 187	16,3	-78,2	11 135	16,2	-0,5
Fonds Propres	28 819	29 069	32 836	47,7	13,0	32 683	47,7	-0,5
Opérations de trésorerie	10	10	-	-	-100,0	0	0	0
Autres Ressources	27 434	27 167	24 791	36,0	-8,7	24 675	-36,0	-0,5
Total des ressources	101 325	107 636	68 814	100,0	-36,1	68 494	100,0	-0,5

Source : BCC

Graphique n° 34 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

5.4.2.1 Epargne

Au cours de l'année sous examen, l'ISFD de la Province a enregistré une contraction de l'épargne passant de USD 11 187 à USD 11 135 une année plus tard.

5.4.2.2 Fonds propres

Les fonds propres sont passés de USD 32 836 à USD 32 683 d'une année plus tard, soit une baisse de 0,5 %.

Le taux de capitalisation, qui était de 47,7 % en 2011, est demeuré stable en 2012.

5.4.2.3 Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie ont été nulles. L'institution mutualiste n'a pas contracté des engagements extérieurs auprès des autres intermédiaires financiers en 2012.

5.4.2.4 Autres ressources

Les autres ressources ont connu une régression de 0,5 %, passant de USD 24 791 en 2011 à USD 24 676 une année plus tard.

5.4.3 Analyse du compte d'exploitation

Le compte de résultat de l'institution mutualiste de la province a dégagé un bénéfice de USD 387 à la clôture de l'exercice 2012.

5.4.3.1 Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous examen, la COOPEC a réalisé les produits de USD 662, soit une régression de 0,6 % par rapport à la situation de 2011.

Tableau n° 58 : Ventilation des produits

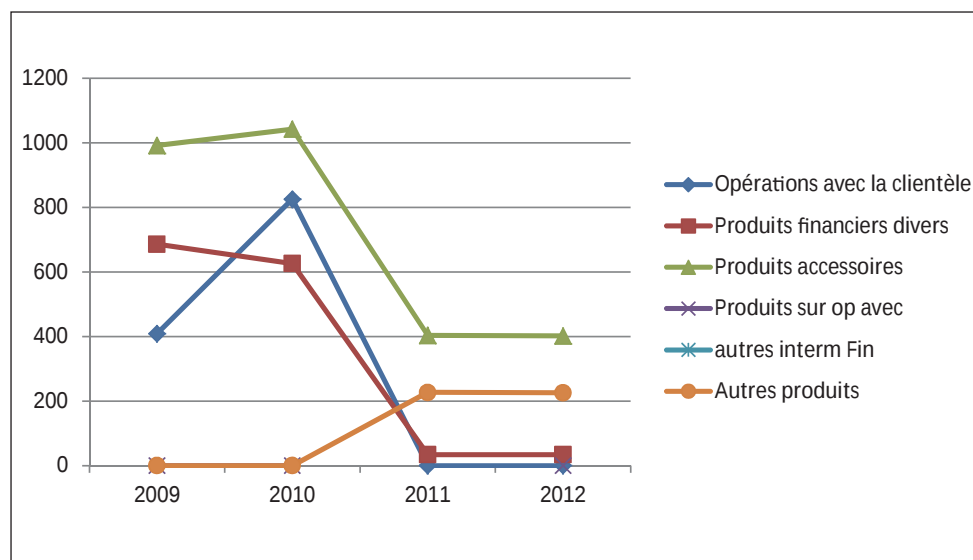
RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var %	MONTANT	%	Var en %
Opérations avec la clientèle	409	826	-	-	-100,0	-	-	-
Produits financiers divers	686	626	34	5,1	-94,6	34	5,1	0
Produits accessoires	992	1 043	404	60,8	-61,3	402	60,7	-0,5
Produits sur op avec autres interm Fin	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	227	34,1	100,0	226	34,1	0,4
Total des produits	2 168	2 495	666	100,0	-73,3	662	100,0	0,6

Source : BCC

Il n'a été enregistré aucun produit provenant des opérations avec la clientèle.

A l'instar de 2011, les produits accessoires ont dominé la structure des produits, contribuant à hauteur de 60,7 %.

Graphique n° 35 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

5.4.3.2 Analyse des charges

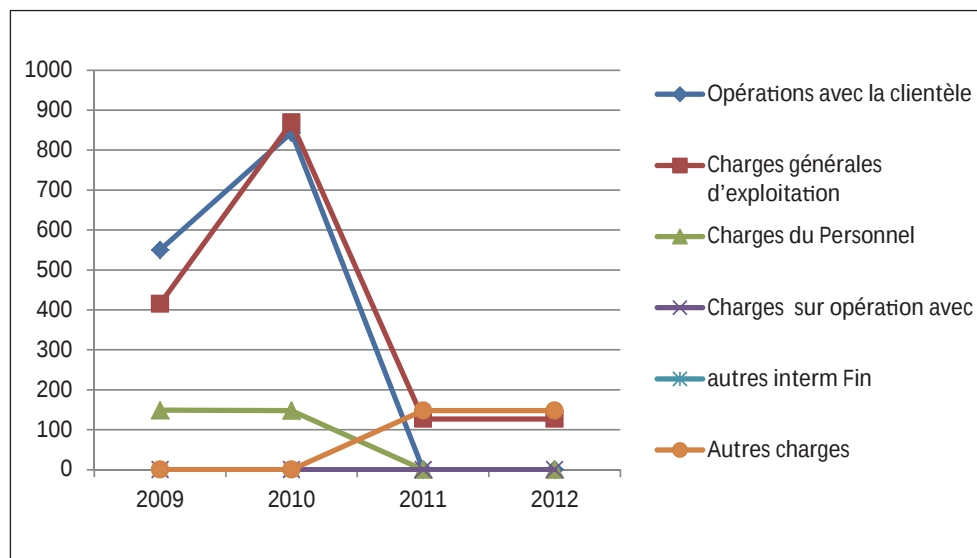
Au cours de l'exercice sous examen, la COOPEC a supporté les charges d'un montant de USD 275 à fin 2012, représentant ainsi une régression de 0,3 % par rapport à la situation de 2011.

Tableau n° 59 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var en %	MONTANT	%	Var en %
Opérations avec la clientèle	550	844	-	-	-100,0	-	-	-
Charges générales d'exploitation	415	869	127	46,2	-85,4	127	46,1	0
Charges du Personnel	149	148	-	7,9	-100,0	-	-	-
Charges sur opération avec autres interm Fin	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	-	148	53,8	100,0	148	53,8	0
Total des charges	1 114	1861	276	100,0	-85,2	275	100,0	-0,3

Source : BCC

Graphique n° 36 : Evolution des charges de 2009 à 2012



5.4.3.3 Analyse des résultats

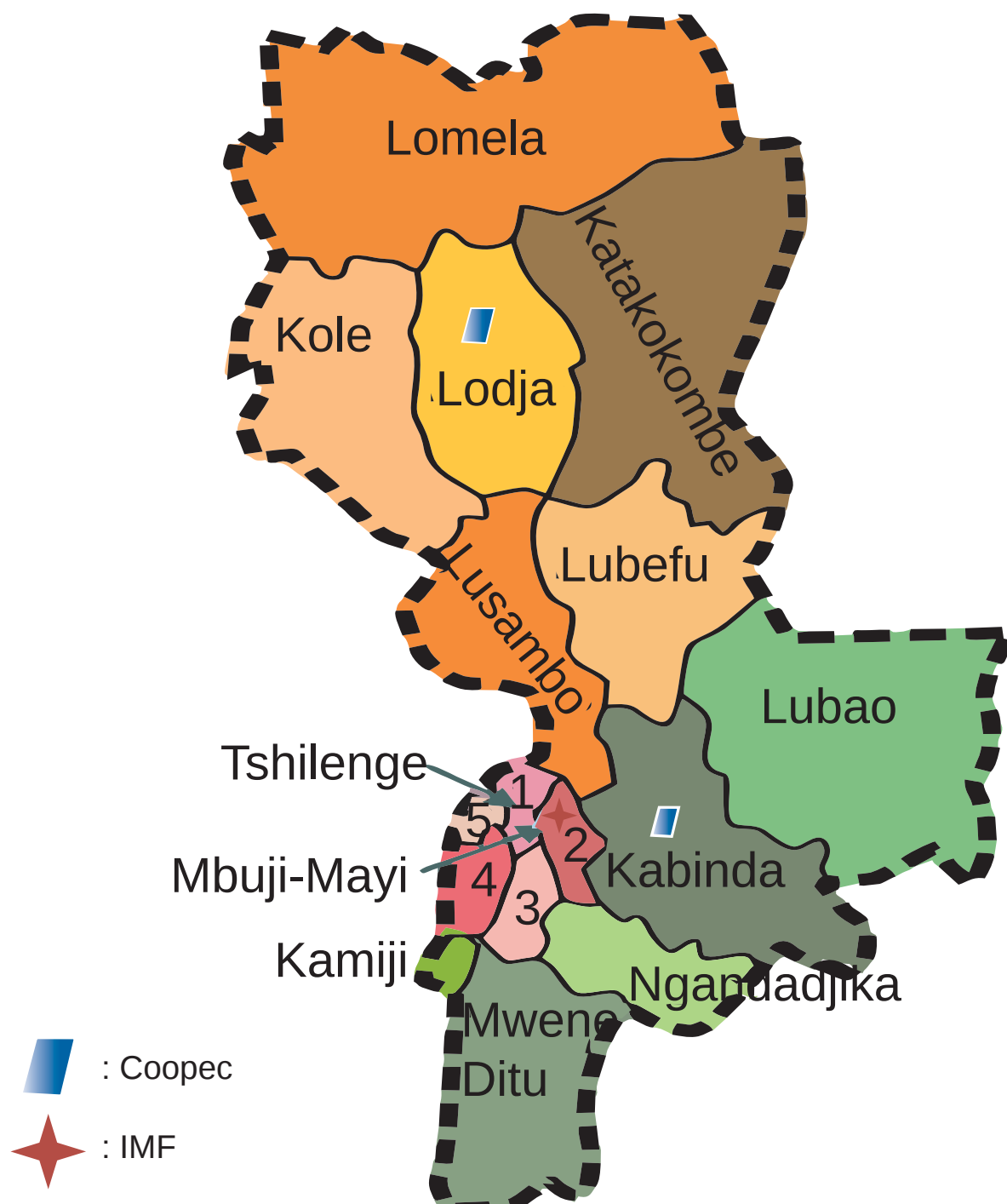
Bien qu'en légère baisse par rapport à l'année précédente, le résultat net à fin 2012 s'est soldé par un excédent de USD 387.

Tableau n° 60 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'Exploitation	2 168	2495	666	662
Charges d'Exploitation	1 114	1861	276	275
Résultat net	1 054	634	390	387

Source : BCC

5.5 PROVINCE DU KASAI ORIENTAL



Province diamantifère et agricole, le Kasai Oriental reste caractérisé par une sous bancarisation résultant notamment de son enclavement, de l'absence des infrastructures et de sa faible culture financière.

En ce qui concerne la microfinance, la Province du Kasai Oriental a compté trois institutions financières de proximité à fin 2012, dont une (1) IMF et deux (2) Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Tableau n° 61 : Repartition par catégorie d'ISFD

CATEGORIES	2009	2010	2011	2012
COOPEC	-	1	2	2
IMF	1	1	1	1
TOTAL	1	2	3	3

Source : BCC

La répartition géographique de ces institutions s'est présentée comme suit :

Tableau n° 62 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2009		2010		2011		2012	
	Nbre ISFD	Part. (en %)	Nbre ISFD	Part. (en %)	Nbre ISFD	Part. (en %)	Nbre ISFD	Part. (en %)
Kabinda	-	-	1	50,0	1	33,3	1	33,3
Lodja	-	-	-	-	1	33,3	1	33,3
Mbuji Mayi	1	100,0	1	50,0	1	33,3	1	33,3
TOTAL	1	100,0	2	100,0	3	100,0	3	100,0

Source : BCC

Au courant de l'année 2012, aucune institution n'a été agréée.

S'agissant de la performance des ISFD de cette Province, il a été observé une augmentation considérable des activités. En effet, le total bilantaire est passé d'une année à l'autre de USD 127 106 à USD 336 885 en 2012, soit une augmentation de 165,0 %.

Par rapport au total bilantaire du secteur, celui des institutions du Kasai Oriental a représenté une part de marché de 0,2 % du total bilantaire de l'ensemble des institutions du pays.

Tableau n° 63 : Part du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Kasai Oriental	249 091	299 266	127 106	336 885
Part (en %)	0,3	0,2	0,1	0,2

Source : BCC

5.5.1 Analyse de l'actif du bilan

A fin 2012, l'analyse de l'actif du bilan des ISFD de la Province a renseigné la prédominance de l'encours de crédit et des disponibles, soit 77,2 %.

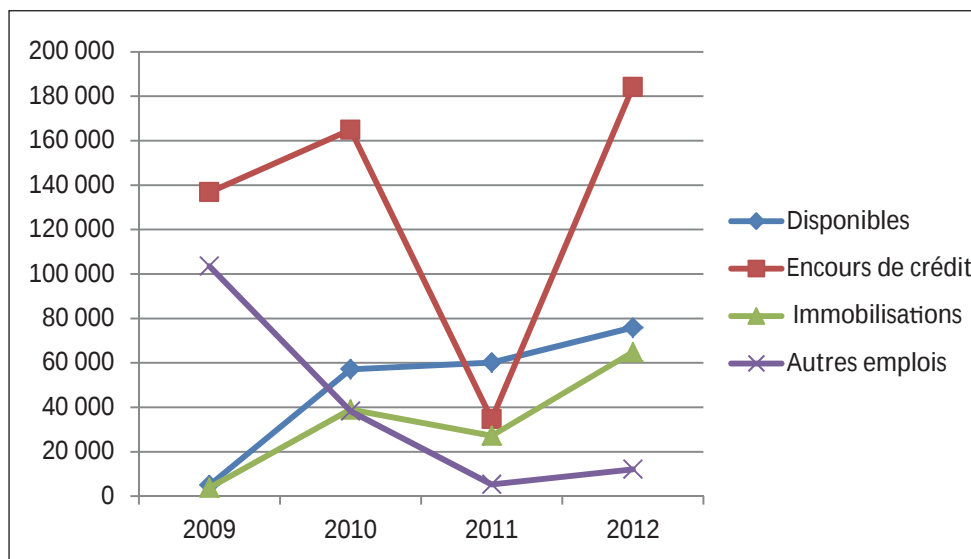
Tableau n° 64 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010 ®	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Parts %	Var %	MONTANT	Parts %	Var %
Disponibles	4 953	57 128	60 116	47,3	5,2	75 864	22,5	26,2
Encours de crédit	136 792	164 913	34 591	27,2	-79,0	184 132	54,7	432,3
Immobilisations	3 799	39 023	27 146	21,4	-30,4	64 804	19,2	138,7
Autres emplois	103 547	38 202	5 253	4,1	-86,2	12 085	3,6	130,1
Total des emplois	249 091	299 266	127 106	100,0	-57,5	336 885	100,0	165,0

Source : BCC

Le graphique suivant indique une tendance haussière de l'ensemble des postes de l'actif du bilan, avec une reprise de l'encours de crédits.

Graphique n° 37 : Evolution des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012



Source : BCC

L'examen des postes de l'actif a renseigné ce qui suit :

5.5.1.1 Disponibles

Au 31 décembre 2012, les disponibles des institutions de microfinance de la Province du Kasai Oriental se sont chiffrés à USD 75 864 contre une réalisation de USD 60 116 à fin 2011, soit un accroissement de 26,1 %.

La liquidité immédiate s'est établie à 46,5 % contre la norme de 20,0 %. Quant au taux d'encaisses oisives global, il s'est fixé à 22,5 %, au-dessus du plafond de 20,0 %. Bien que l'encaisse oisive ait diminué, son niveau demeure au-delà de la norme.

5.5.1.2 Encours de crédit

L'encours de crédit est passé de USD 34 591 en 2011 à USD 184 132 une année plus tard, dégageant une forte augmentation de 432,3 %. Cette situation est consécutive à la bonne performance enregistrée par la COOPEC de Kabinda.

En dépit de cette hausse, la proportion de l'encours de crédit sur le total bilantaire des ISFD de la Province s'est établie à 54,7 % en deçà de la norme de 70,0 %.

5.5.1.3 Immobilisations

Les immobilisations ont connu une hausse de 138,7 %, se chiffrant à USD 64 804 à fin décembre 2012 contre 27 146 une année plus tôt.

Le taux d'immobilisations s'est situé à 19,2 %, au-delà du plafond de 10,0 %, induit notamment par l'investissement en immobilier d'une institution de la Province.

5.5.1.4 Autres emplois

Les autres emplois se sont fixés à USD 12 085 à fin décembre 2012, soit une hausse de 130,0 % par rapport à 2011, période à laquelle ils s'étaient situés à USD 5 253.

5.5.2 Analyse du passif du bilan

Les autres ressources et l'épargne ont constitué les postes les plus importants du passif des ISFD de la Province.

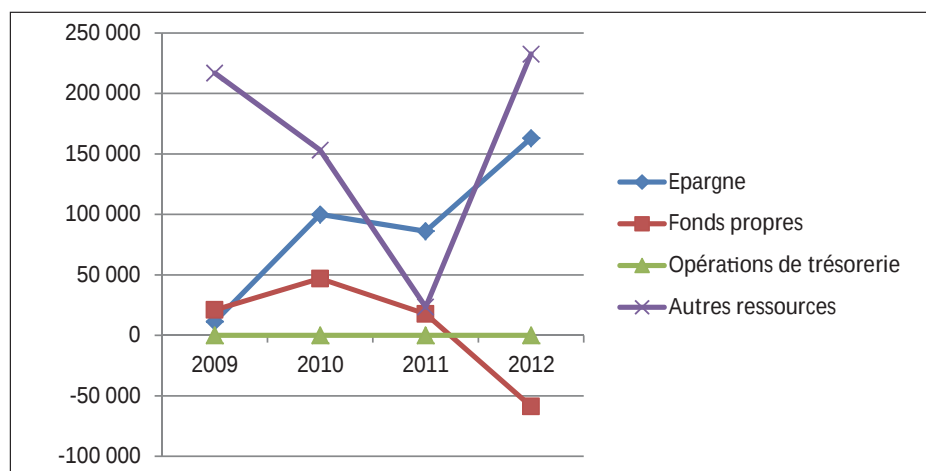
Tableau n° 65 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Epargne	11 333	99 952	86 019	67,7	-13,4	163 015	48,3	89,5
Fonds propres	20 928	46 858	17 692	13,9	-62,2	-58 702	-17,4	-431,7
Opérations de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ressources	216 830	153 056	23 395	18,4	-84,7	232 572	69,0	894,1
Total des ressources	249 091	299 266	127 106	100,0	-57,7	336 885	100,0	165,0

Source : BCC

Par ailleurs, il a été observé une dégradation des fonds propres de 431,7 %, attribuable à l'IMF de la Province.

Graphique n° 38 : Evolution des postes du passif du bilan de 2009 à 2012



Source : BCC

L'analyse par poste du passif du bilan a indiqué ce qui suit :

5.5.2.1 Epargne

A fin 2012, l'épargne collectée s'est établie à USD 163 015 contre USD 86 019 une année plus tôt, soit une hausse de 89,5 %, induite par une bonne mobilisation de l'épargne des membres de l'institution du district de Kabinda.

5.5.2.2 Fonds propres

Après avoir atteint à fin 2011 un montant de USD 17 692, les fonds propres se sont détériorés de manière drastique, s'établissant à USD -58 702 à fin décembre 2012, soit une diminution de 431,7 %. Cette contre performance a découlé des pertes réalisées par l'IMF de la Province.

Le taux de capitalisation s'est situé à -17,4 %, de loin inférieur à la norme de 15,0 %.

5.5.2.3 Opérations de trésorerie

A l'instar de 2011, les trois institutions n'ont pas contracté, durant la période sous examen, des engagements à court terme auprès des autres intermédiaires financiers.

5.5.2.4 Autres ressources

Une variation dans le sens positif a été observée dans les autres ressources qui se sont établies à USD 232 572 en 2012 contre USD 23 395 en 2011, soit une forte augmentation de 894,1 %. Cette évolution est expliquée par la mise à disposition des fonds par les partenaires de l'institution non mutualiste.

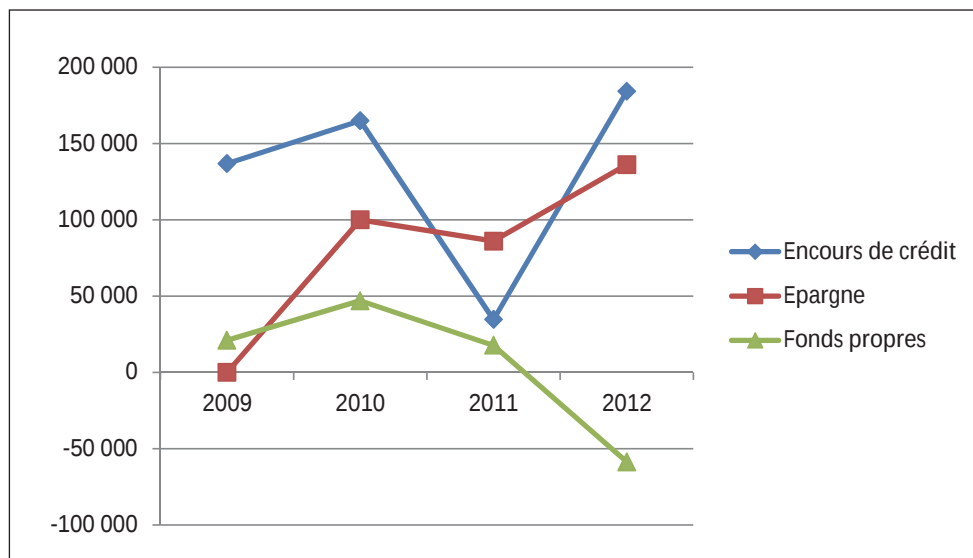
L'analyse de ces trois agrégats a renseigné une évolution haussière de l'épargne et de l'encours de crédits contrastant avec la baisse continue des fonds propres.

Tableau n° 66 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	136 792	164 913	34 591	184 132
Epargne	11 333	99 952	86 019	136 015
Fonds propres	20 928	46 858	17 692	-58 702

Source : BCC

Graphique n° 39 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et les fonds propres de 2009 à 2012



Source : BCC

5.5.3 Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de l'ensemble des ISFD de la Province s'est soldé par un résultat négatif de USD 17 235 en 2012 contre un solde déficitaire de USD 3 113 une année plus tôt.

5.5.3.1 Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous revue, les ISFD de la Province du Kasai Oriental ont généré des produits de USD 50 047, soit un accroissement de 202,3 % par rapport à 2011, boosté essentiellement par les produits accessoires.

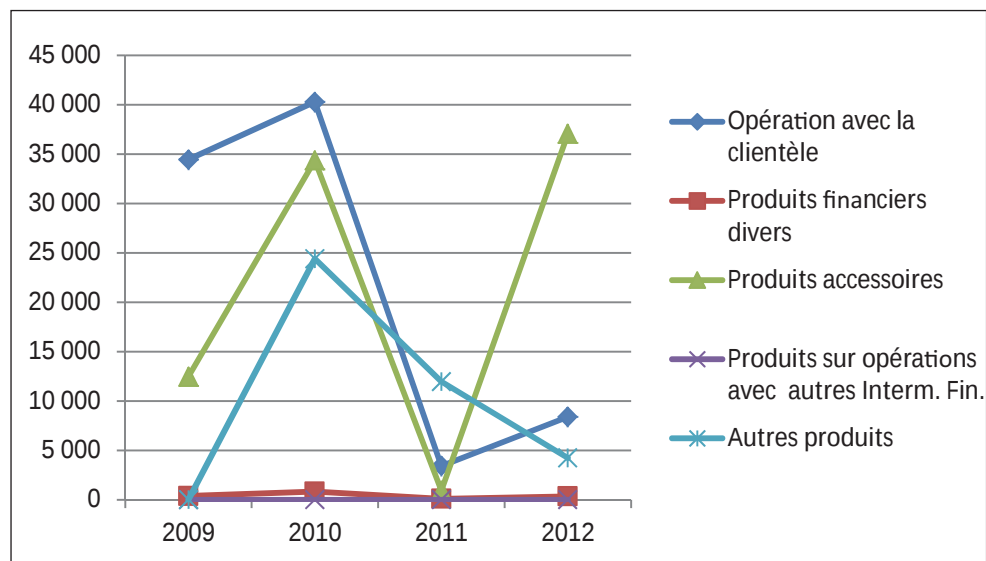
Tableau n° 67 : Ventilation des produits de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opération avec la clientèle	34 451	40 293	3 420	20,7	-91,5	8 411	16,8	145,9
Produits financiers divers	383	827	110	0,7	-86,7	350	0,69	218,1
Produits accessoires	12 457	34 367	924	5,6	-97,3	37 058	74,0	3 910,6
Produits sur opérations avec autres Intern. Fin.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	24 421	11 961	72,7	-51,0	4 228	8,4	-64
Total des produits	47 292	99 909	16 554	100,0	-83,4	50 047	100,0	202,3

Source : BCC

Bien qu'on ait noté un accroissement sensible de l'encours de crédit, ce dernier n'a pas généré les produits escomptés, en raison du niveau élevé des créances litigieuses.

Graphique n° 40 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

5.5.3.2 Analyse des charges

Les charges ont connu une forte hausse de 242,1 %, passant de USD 19 667 en 2011 à USD 67 283 une année plus tard.

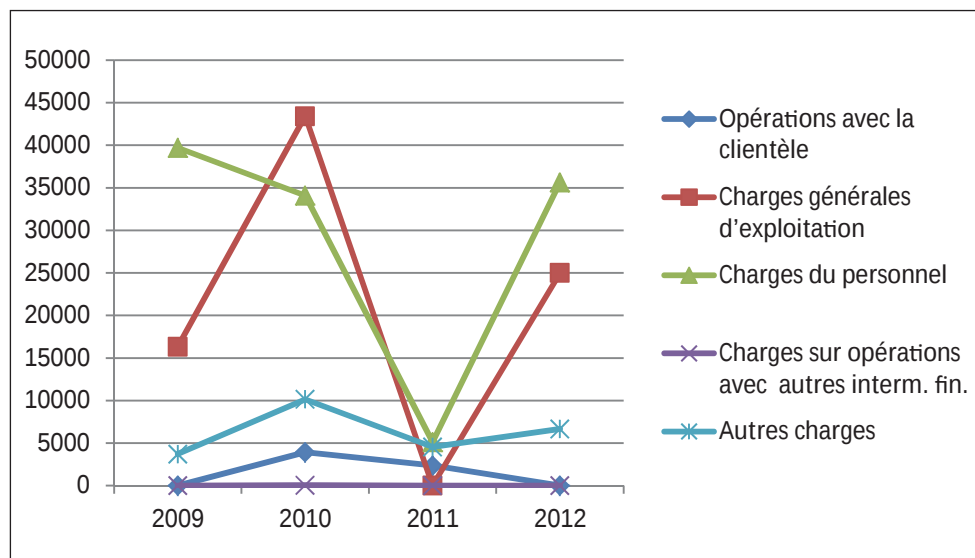
Tableau n° 68 : Ventilation des charges de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opérations avec la clientèle	-	3 930	2 362	12,0	-39,9	-	-	-100,0
Charges générales d'exploitation	16 308	43 415	7 630	38,4	-82,4	24 983	37,1	227,7
Charges du personnel	39 698	34 096	5 118	26,0	-85,0	35 649	52,9	596,5
Charges sur opérations avec autres interm. fin.	-	67	-	-	-	-	-	-
Autres charges	3 722	10 142	4 558	23,2	-55,1	6 651	9,8	45,9
Total des charges	59 729	91 652	19 667	100,0	-78,5	67 283	100,0	242,1

Source : BCC

Toutes les charges se sont accrues avec une particularité des charges générales d'exploitation et celles relatives au personnel, dont les enveloppes sont passées respectivement de USD 7 650 et USD 5 118 à USD 24 983 et USD 35 649 d'une année à l'autre.

Graphique n° 41 : Evolution des charges de 2009 à 2012



Source : BCC

5.5.3.3 Analyse du résultat net

Le résultat net s'est soldé par un déficit de USD 17 236 à fin décembre 2012, soit une dégradation de 453,6 % par rapport à l'année précédente, suite à la non maîtrise des charges.

Tableau n° 69 : Evolution des résultats depuis 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	47 292	99 909	16 554	50 047
Charges d'exploitation	59 729	91 652	19 667	67 283
Résultat net	-12 437	8 257	-3 113	-17 236
Variation en %	-	166,4	-137,7	-453,7

Source : BCC

Quant à l'autosuffisance opérationnelle du secteur, elle s'est fixée à 68,2 %, largement en deçà de la norme requise de 119,4 %.

5.6 PROVINCE DU KATANGA



Au-delà de ses richesses minières, dont principalement le cuivre, la Province du Katanga renferme également des potentialités agricoles, contribuant ainsi significativement à la création des richesses du pays.

A fin 2012, le secteur de la microfinance de cette Province a dénombré trois (3) institutions de microfinance, dont deux (2) Coopératives d'Épargne et de Crédit et une (1) Institution de Micro Finance. Aucun agrément n'a été accordé au courant de l'exercice sous revue.

Il sied d'indiquer que FINCARD Congo a étendu son réseau d'exploitation avec l'ouverture d'une agence dans la Ville de Kolwezi, augmentant ainsi le nombre d'agences dans cette partie du pays à quatre (4).

S'agissant de la répartition géographique des ISFD de la Province, elle s'est présentée comme suit :

Tableau n° 70 : Répartition géographique des ISFD de 2009 à 2012

VILLES	2009		2010		2011		2012	
	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %
Kasumbalesa	-	-	-	-	1	33,4	1	33,3
Likasi	-	-	-	-	-	-	1	33,3
Lubumbashi	1	100,0	2	100,0	2	66,6	1	33,3
TOTAL	1	100,0	2	100,0	3	100,0	3	100,0

Source : BCC

Concernant la performance des institutions de la Province, leur total bilantaire s'est fixé à USD 6 062 119 en 2012 contre USD 5 273 752 l'année précédente, soit une hausse de 14,9 %.

Tableau n° 71 : Part de marché des ISFD de la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Katanga	78 476	3 981 020	5 273 752	6 062 119
Part (en %)	0,1	2,6	3,0	3,2

Source : BCC

Au regard du total bilantaire du secteur, les institutions du Katanga ont légèrement augmenté leur part de marché, se situant à 3,2 % en 2012 contre 3,0 % une année plus tôt.

Tableau n° 72 : Part de marché entre les COOPEC et les IMF

INSTITUTIONS	2010		2011		2012	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %	Montant	Part en %
COOPEC	-	-	500 654	9,5	648 594	10,7
IMF	3 981 020	100,0	4 773 098	90,5	5 413 525	89,3
TOTAL	3 981 020	100,0	5 273 752	100,0	6 062 119	100,0

Source : BCC

L'analyse par catégorie d'ISFD a démontré que l'IMF a détenu 89,3 % de la part du marché au détriment des deux (2) COOPEC qui ont affiché 10,7 % du total bilantaire de l'ensemble de la Province.

5.6.1 Analyse de l'actif du bilan

Les postes de l'actif du bilan agrégé des ISFD du Katanga ont renseigné une part importante des disponibles, soit 66,4 %, dénotant ainsi la faible transformation de l'épargne en crédit.

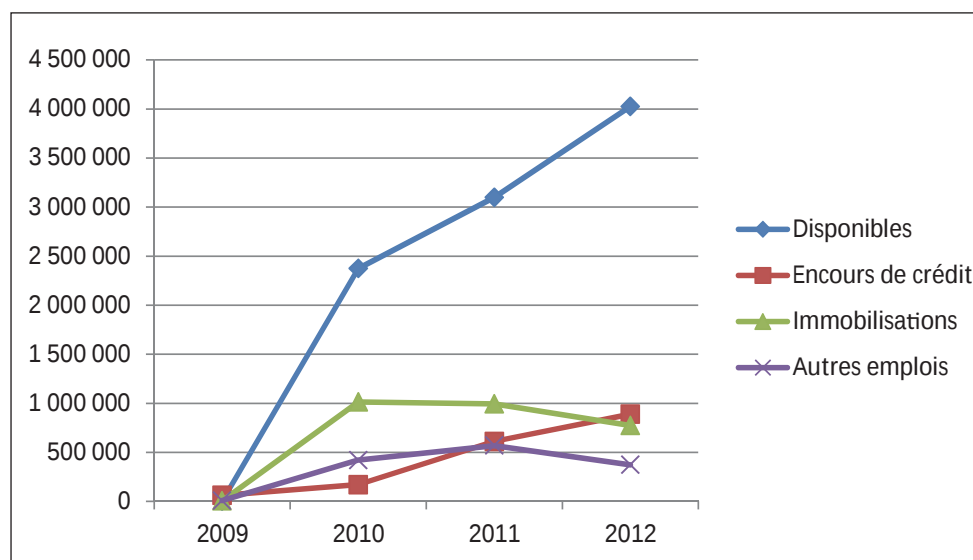
Tableau n° 73 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011®			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Disponibles	3 711	2 373 258	3 097 402	58,7	30,5	4 026 410	66,4	30,0
Encours de crédit	62 584	171 167	612 295	11,6	257,7	888 967	14,7	45,2
Immobilisations	4 414	1 014 660	994 709	18,9	34,9	774 343	6,1	- 22,2
Autres emplois	7 964	421 934	569 345	10,8	-2,0	372 399	12,8	-34,6
Total des ressources	78 476	3 981 019	5 273 752	100,0	32,5	6 062 119	100,0	14,9

Source : BCC

Par ailleurs, bien qu'on ait noté une tendance haussière de l'encours de crédit d'une année à l'autre, son niveau est demeuré bien faible par rapport à l'accroissement des disponibles.

Graphique n° 42 : Ventilation des postes de l'actif



Source : BCC

5.6.1.1 Disponibles

De manière agrégée, les disponibles des ISFD de la Province se sont élevés à USD 4 026 410 à fin 2012 contre USD 3 097 402 l'année précédente, dégageant ainsi une hausse de 30,0 %.

S'agissant du taux de liquidité immédiate, il s'est fixé à 26,3 % conforme à la norme requise de 20,0 % tandis que le taux d'encaisses oisives s'est situé à 66,4 %, largement au-delà de la norme de 20,0 %.

5.6.1.2 Encours de crédit

L'encours de crédit a connu un accroissement de 45,2 %, passant de USD 612 295 en 2011 à USD 888 967 en 2012.

Cependant, en dépit de cet accroissement, ce poste n'a représenté que 14,7 % du total bilantaire, largement inférieur au plancher réglementaire de 70,0 %.

5.6.1.3 Immobilisations

Au 31 décembre 2012, les immobilisations des ISFD de la Province ont affiché un montant de USD 774 343 après avoir atteint USD 994 709 en 2011, soit une baisse de 22,2 %.

Quant aux taux des immobilisations, il s'est établi à 12,8 %, supérieur au plafond réglementaire de 10,0 %.

5.6.1.4 Autres emplois

Les autres emplois se sont chiffrés à USD 372 399 en 2012 contre USD 569 345 en 2011, dégageant ainsi une régression de 34,6 %.

5.6.2 Analyse du passif du bilan

L'épargne a constitué la principale ressource des institutions de microfinance du Katanga, contribuant à hauteur de 95,4 % du total du passif du bilan.

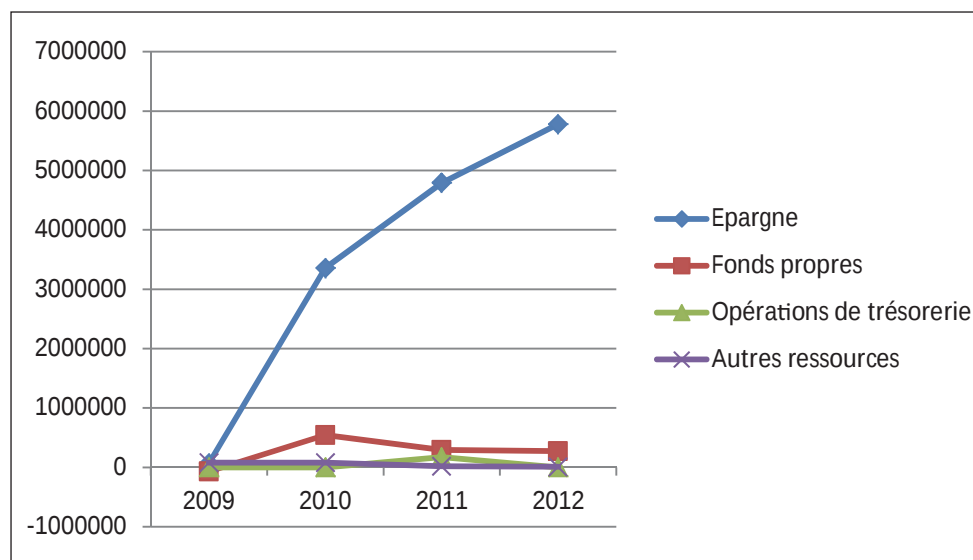
Tableau n° 74 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Epargne	68 377	3 357 464	4 791 464	90,9	42,5	5 780 039	95,4	20,6
Fonds propres	-68 681	542 710	294 797	3,2	-45,7	273 386	4,5	-7,3
Opérations de trésorerie	-	-	170 386	0,3	100,0	-	-	-
Autres ressources	78 781	80 846	17 105	5,6	-78,8	8 694	0,1	-49,2
Total des ressources	78 476	3 981 020	5 273 752	100,0	32,5	6 062 119	100,0	14,9

Source : BCC

Par ailleurs, l'épargne a été la seule rubrique ayant varié positivement au cours de l'année sous examen.

Graphique n° 43 : Ventilation des postes du passif de 2009 à 2012



Source : BCC

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

5.6.2.1 Epargne

L'épargne mobilisée s'est chiffrée à USD 5 780 039 en 2012 contre USD 4 791 464 l'année précédente, soit un accroissement de 20,6 % tirée par une seule institution.

5.6.2.2 Fonds propres

Les fonds propres de l'ensemble des ISFD de la Province se sont effrités de 7,3 % à fin 2012, affichant un montant de USD 273 386 contre USD 294 797 à la suite de la contre performance d'une institution mutualiste.

Pour ce qui est du taux de capitalisation, il s'est établi à 4,5 %, de très loin inférieur à la norme de 15,0 %.

5.6.2.3 Opérations de trésorerie

A la fin de l'exercice sous étude, les opérations de trésorerie ont accusé un solde nul.

5.6.2.4 Autres ressources

Les autres ressources se sont situées à USD 8 694 contre USD 17 105 l'année précédente, soit un recul de 49,2 %.

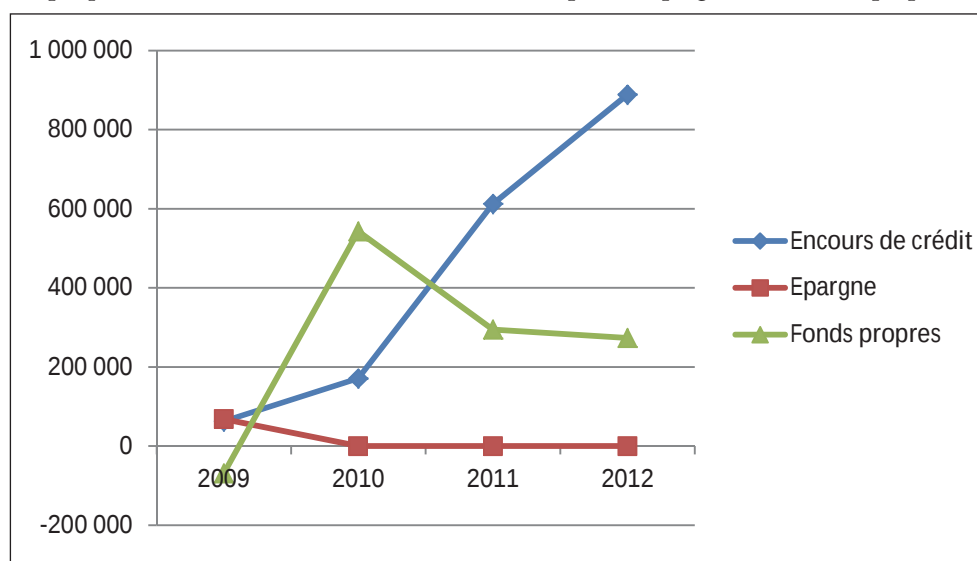
L'évolution comparée de l'encours de crédit, de l'épargne et des fonds propres a indiqué une hausse disproportionnée de l'épargne par rapport aux deux autres agrégats, démontrant clairement la faiblesse de transformation de l'épargne en crédit avec comme corolaire l'insuffisance des fonds propres ainsi qu'une forte dépendance financière des institutions aux ressources exigibles à court terme.

Tableau n° 75 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	62 584	171 167	612 295	888 967
Epargne	68 377	3 357 464	4 791 644	5 780 039
Fonds propres	-68 681	542 710	294 797	273 385

Source : BCC

Graphique n°44 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012



5.6.3 Analyse du compte d'exploitation

En 2012, le compte d'exploitation de la Province a dégagé un bénéfice de USD 13 922 contre une perte de l'ordre de USD 96 332, l'année précédente.

5.6.3.1 Analyse des produits

Les produits réalisés par les institutions de la Province se sont fixés à USD 1 251 796 en 2012 contre USD 1 527 992 l'année précédente, soit une régression de 18,1 %.

Tableau n° 76 : Ventilation des produits

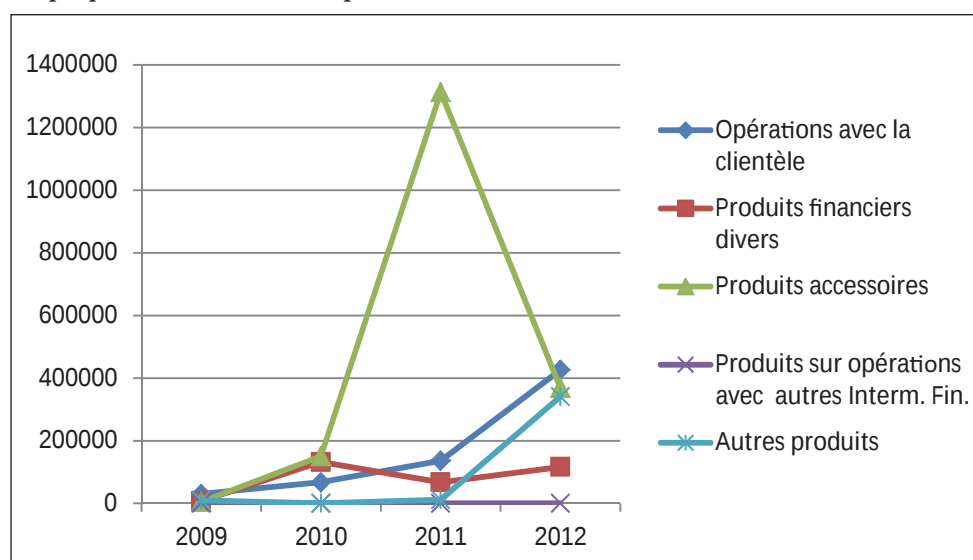
RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opérations avec la clientèle	30 020	67 544	136 346	8,9	101,9	425 903	34,0	212,4
Produits financiers divers	7 232	132 152	66 834	4,4	-49,4	115 999	9,3	73,56
Produits accessoires	4 831	150 312	1 313 049	85,9	773,5	369 010	29,5	-71,9
Produits sur opérations avec autres Interm. Fin.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	9 808	-	11 763	0,8	100,0	340 884	27,2	2 798
Total des produits	51 891	350 008	1 527 992	100,0	366,6	1 251 796	100,0	-18,1

Source : BCC

Bien qu'en forte progression d'une année à l'autre, les opérations avec la clientèle ont affiché un montant de USD 425 903 à fin décembre 2012 contre USD 136 346 une année plus tôt.

Quant aux produits accessoires, ils se sont contractés de 71,9 % en vue de se conformer aux dispositions réglementaires qui stipulent que ces opérations doivent demeurer d'une importance limitée par rapport à l'ensemble des activités principales, à savoir l'épargne et le crédit.

Graphique n° 45 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

Par ailleurs, les institutions de la Province n'ont réalisé aucune transaction avec les autres intermédiaires financiers.

5.6.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation de l'année sous étude se sont élevées à USD 1 237 874, accusant ainsi une baisse de 23,8 % par rapport à l'année précédente.

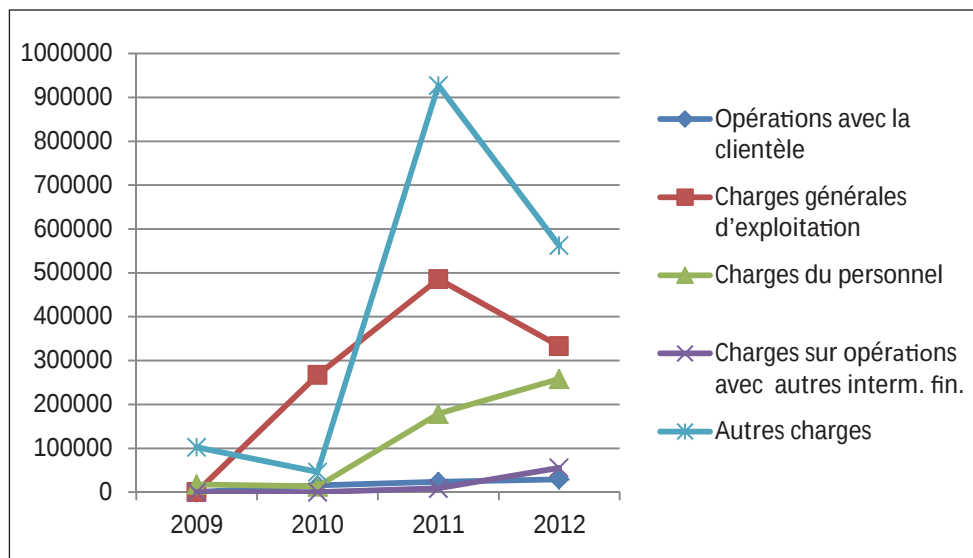
Tableau n° 77 : Ventilation des charges de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opérations avec la clientèle	6 977	15202	23 576	1,5	55,1	29 334	2,4	24,4
Charges générales d'exploitation	-	267076	485 792	30	81,9	332 958	26,9	-31,5
Charges du personnel	17 535	13 024	178 609	10,9	1 271,4	258 201	20,9	44,6
Charges sur opérations avec autres interm. fin.	-	-	8 786	0,5	100,0	55 177	4,5	528
Autres charges	102 603	45 858	927 561	57,1	1922,7	562 204	45,4	-39,4
Total des charges	127 115	341 160	1 624 324	100	376,1	1 237 874	100	-23,8

Source : BCC

Les autres charges, constituées essentiellement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont représenté 45,4 % du total des charges malgré la baisse de 39,4 % observée par rapport à l'année précédente.

Graphique n° 46 : Ventilation des charges



Source : BCC

5.6.3.3. Analyse du résultat net

Les institutions financières de la Province ont réalisé en 2012 un résultat net positif de USD 13 922 découlant des produits de USD 1 251 796 et des charges de USD 1 237 874.

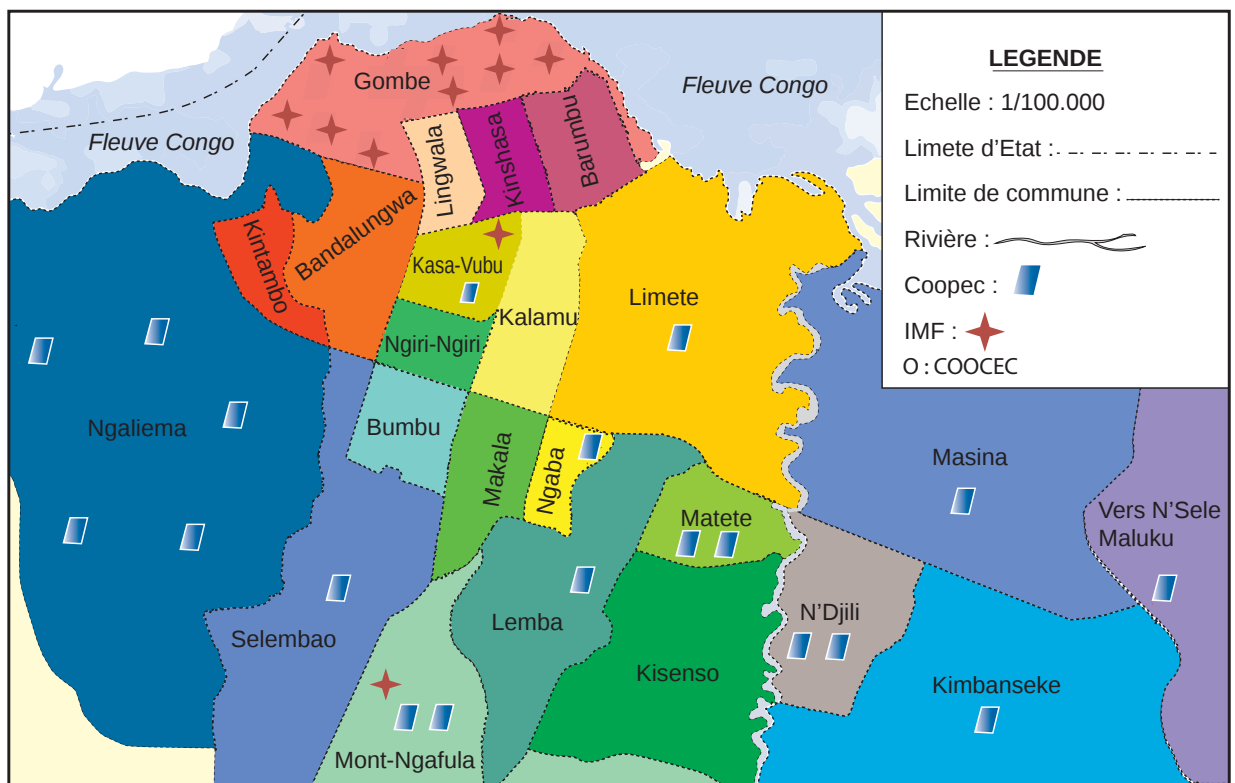
Tableau n° 78 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	51 891	350 008	1 527 992	1 251 796
Charges d'exploitation	127 115	341 161	1 624 324	1 237 874
Résultat net	-75 224	8 847	-96 332	13 922
Variation %	-	111,8	- 1 188,9	114,5

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de cette Province s'est établie à 74,5 % contre la norme de 119,4 %, renseignant que les institutions n'ont pas du tout couvert leurs charges par le produits, après déduction des produits exceptionnels et des reprises sur provisions. Cette norme aurait pu être respectée si la part du portefeuille crédit avait atteint le plancher réglementaire de 70,0 % du total bilantaire.

5.7 VILLE PROVINCE DE KINSHASA



Capitale de la République Démocratique du Congo, la Ville Province de Kinshasa bénéficie notamment de sa situation de siège des institutions étatiques, de sa culture financière, d'une main d'œuvre qualifiée et de ses infrastructures pour s'arroger une grande partie du nombre d'institutions financières réparties plus ou moins sur la Ville.

S'agissant particulièrement du secteur de la microfinance, il y a lieu de relever que le nombre d'institutions est passé de quarante-deux (42) à trente-sept (37) d'une année à l'autre, soit une diminution de 11,9 %. A cet effet, il y a lieu de relever que cette évolution a résulté, d'une part, de l'agrément de sept (7) nouvelles ISFD, dont cinq (5) Institutions de Micro Finance et deux (2) Coopératives d'Epargne et Crédit et, d'autre part, du retrait d'agrément à douze (12) institutions.

Tableau n° 79 : Répartition par catégorie des ISFD de la Province

CATEGORIES	2009	2010	2011	2012
COOPEC	26	30	31	26
IMF	7	9	11	11
TOTAL	33	39	42	37

Source : BCC

La répartition desdites institutions dans la Ville de Kinshasa a fait ressortir une concentration des ISFD dans la Commune de la Gombe et ce, en raison principalement de sa position de centre des affaires. Cette répartition s'est présentée de la manière suivante :

Tableau n° 80 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2010 ®		2011 ®		2012	
	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %
Bandalungwa	1	2,6	1	2,4	3	8,1
Gombe	11	28,2	14	33,3	10	27,0
Kasa-Vubu	2	5,1	2	4,8	3	8,1
Kimbaseke	1	2,6	1	2,4	-	-
Kinshasa	3	7,7	3	7,1	3	8,1
Kintambo	2	5,1	2	4,8	2	5,4
Lemba	1	2,6	1	2,4	1	2,7
Limete	1	2,6	1	2,4	1	2,7
Maluku	-	-	1	2,4	1	2,7
Masina	2	5,1	2	4,8	1	2,7
Matete	2	5,1	2	4,8	1	2,7
Mont Ngafula	3	7,7	3	7,1	2	5,4
Ngaba	1	2,6	1	2,4	1	2,7
Ndjili	3	7,7	2	4,8	1	2,7
Ngaliema	5	12,8	5	11,9	6	16,2
NgiriNgiri	-	-	-	-	-	-
Selembao	1	2,6	1	2,4	-	-
Kalamu	-	-	-	-	1	2,7
TOTAL	39	100,0	42	100,0	37	100,0

Source : BCC

L'analyse des ISFD par catégorie a relevé, à l'instar des autres provinces, la prédominance des institutions mutualistes sur les non mutualistes. Par ailleurs, Kinshasa est demeurée le principal pôle d'attraction des Institutions de Micro Finance.

Tableau n° 81 : Répartition par catégorie d'ISFD de la capitale

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Nombres des IMF	7	9	11	14
Nombre de COOPEC	26	30	31	23
TOTAL	33	39	42	37

Source : BCC

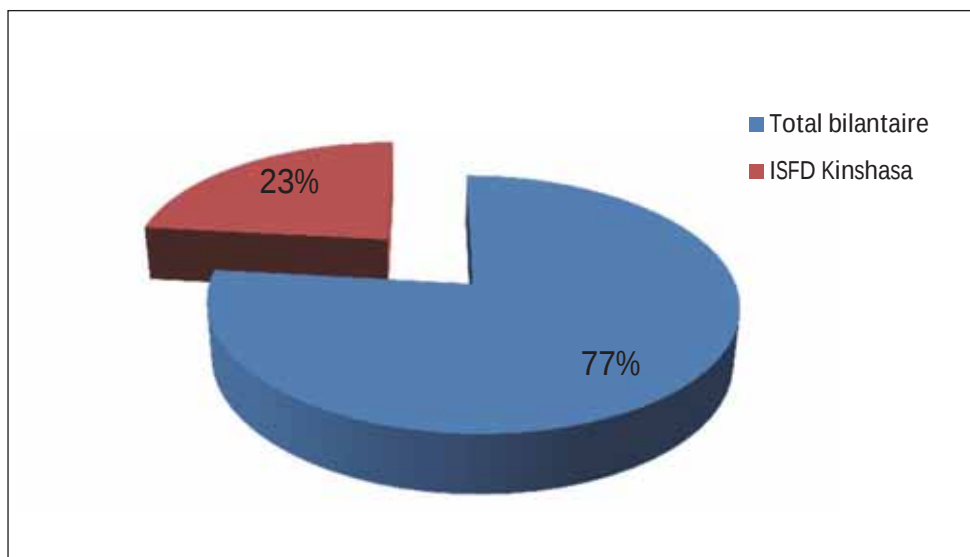
Concernant l'examen du total bilantaire des ISFD de cette Province, ces dernières ont occupé une part de marché de 30,2 % par rapport au total bilantaire du secteur, nettement en baisse par rapport à 2011. Il s'est établi à USD 57 753 830 en 2012 contre USD 60 224 487 une année plus tôt.

Tableau n° 82 : Part du marché des ISFD dans la province

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Kinshasa	25 605 573	39 962 513	60 224 487	57 753 830
Part (en %)	25,8	26,3	34,2	30,2

Source : BCC

Graphique n° 47 : Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire du secteur



Source : BCC

Concernant l'analyse du total bilantaire par institutions, six (6) ISFD se sont accaparées de 88,6 % du total bilantaire de la Province. Par ailleurs, leur part dans le total bilantaire du secteur s'est située à 26,8 %.

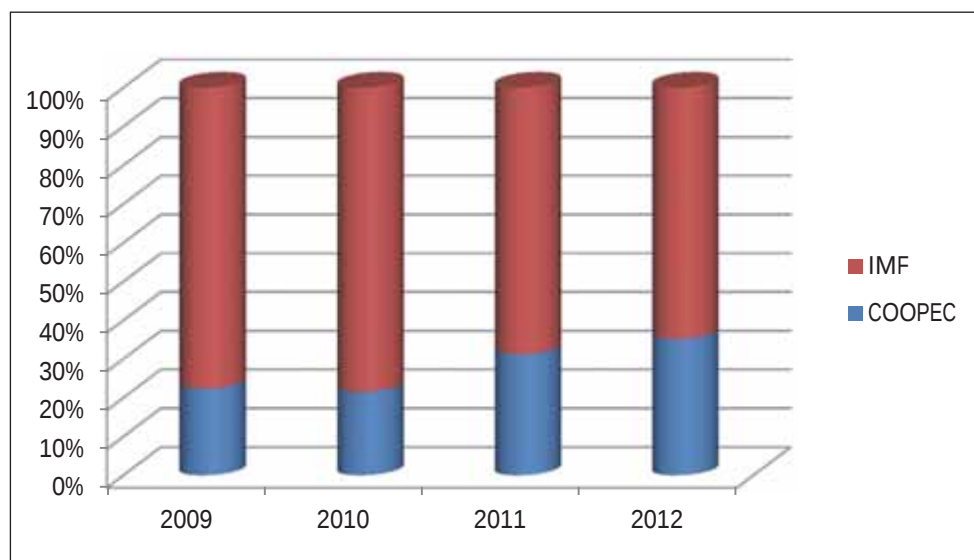
Tableau n° 83 : Part de marché entre les COOPEC et les IMF

Institutions	2009		2010		2011		2012	
	Montant	Part %	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)
COOPEC	5 739 397	22,4	8 572 317	21,5	18 875 964	31,3	20 308 376	35,2
IMF	19 866 176	77,6	31 390 195	78,5	41 348 523	68,7	37 445 454	64,8
TOTAL	25 605 573	100	39 962 513	100	60 224 487	100	57 753 830	100

Source : BCC

A l'instar des années précédentes, les IMF ont détenu une part de marché plus importante que les institutions mutualistes. Cependant, il a été observé une augmentation de la part des institutions mutualistes d'une année à une autre, passant de 31,3 % à 35,2 %.

Graphique n° 48 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF



Source : BCC

Il ressort de ce graphique que la tendance de la part des mutualistes est en progression depuis 2010, en dépit de la prédominance des institutions non mutualistes.

Pris dans leur ensemble, les MECRE de Kinshasa ont détenu une part de marché de 68,2 % du total des institutions mutualistes de la Ville Province de Kinshasa.

Comparée à l'ensemble des institutions non mutualistes de la Ville Province de Kinshasa, l'IMF FINCA a possédé 84,1 % de part de marché.

5.6.1 Analyse de l'actif du bilan

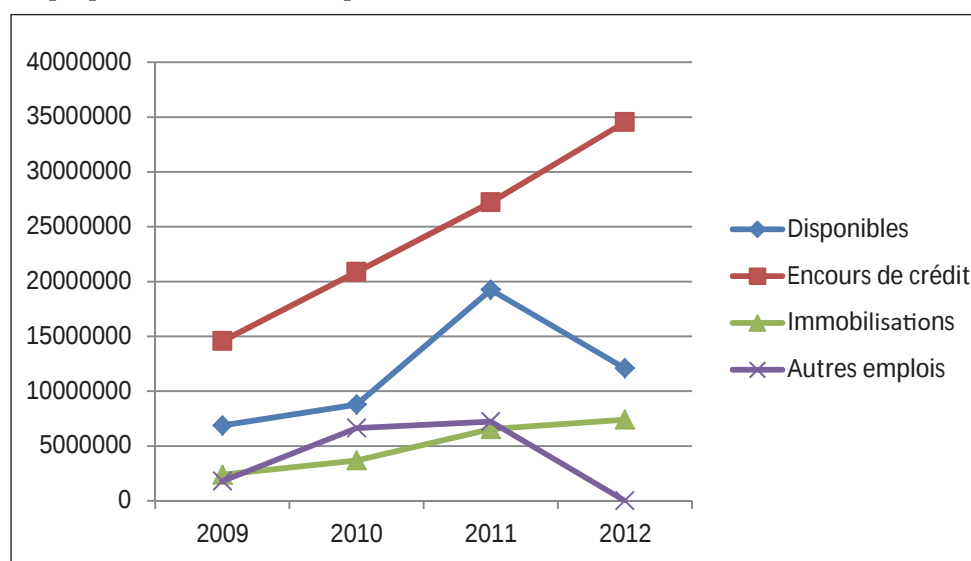
Les postes de l'actif ont renseigné à fin décembre 2012 une prédominance de l'encours de crédit (59,8 %) suivi des disponibles (20,9 %).

Tableau n° 84 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011®			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Disponibles	6 873 720	8 785 830	19 251 439	32,0	119,1	12 091 783	20,9	-37,2
Encours de crédit	14 561 226	20 870 872	27 212 918	45,1	30,4	34 531 745	59,8	26,9
Immobilisations	2 378 699	3 682 288	6 537 689	10,9	77,5	7 398 860	12,8	13,2
Autres emplois	1 797 928	6 623 523	7 222 443	12,0	9,0	3 731 441	6,5	-48,3
Total des ressources	25 605 573	39 962 513	60 224 487	100	50,7	57 753 830	100	-4,1

Source : BCC

Graphique n° 49 : Evolution des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012



Source : BCC

L'analyse de chaque poste de l'actif du bilan a renseigné ce qui suit :

5.7.1.1 Disponibles

Les disponibles ont connu une baisse de 37,2 %, passant de USD 19 251 439 à fin 2011 à USD 12 091 783 une année plus tard. Cette situation est expliquée notamment par l'augmentation du portefeuille de crédits.

La liquidité immédiate s'est située à 42,0 %, bien au-delà du plancher réglementaire de 20,0 %. Le taux d'encaisses oisives a été de 20,9 %, légèrement au dessus du plafond de 20,0 %.

5.7.1.2 Encours de crédit

A fin décembre 2012, l'encours de crédits s'est fixé à USD 34 531 745 contre USD 27 212 918 une année plus tôt, soit une hausse de 26,8 %. Cette situation a découlé du bon comportement de quelques institutions dans l'octroi des crédits attribuable notamment à l'élargissement de leur réseau d'exploitation.

5.7.1.3 Immobilisations

Les immobilisations ont connu au cours de l'exercice sous revue une augmentation de 2,3 %, passant de USD 6 537 689 en 2011 à USD 7 398 860 en 2012.

Pour ce qui est du taux d'immobilisations, il s'est fixé à 6,5 %, en deçà de la norme de 10,0 %

5.7.1.4 Autres emplois

Au terme de l'exercice 2012, les autres emplois se sont établis à USD 3 731 436 contre USD 7 222 443 à fin 2011, soit une contraction de 48,3 %.

5.7.2 Analyse du passif du bilan

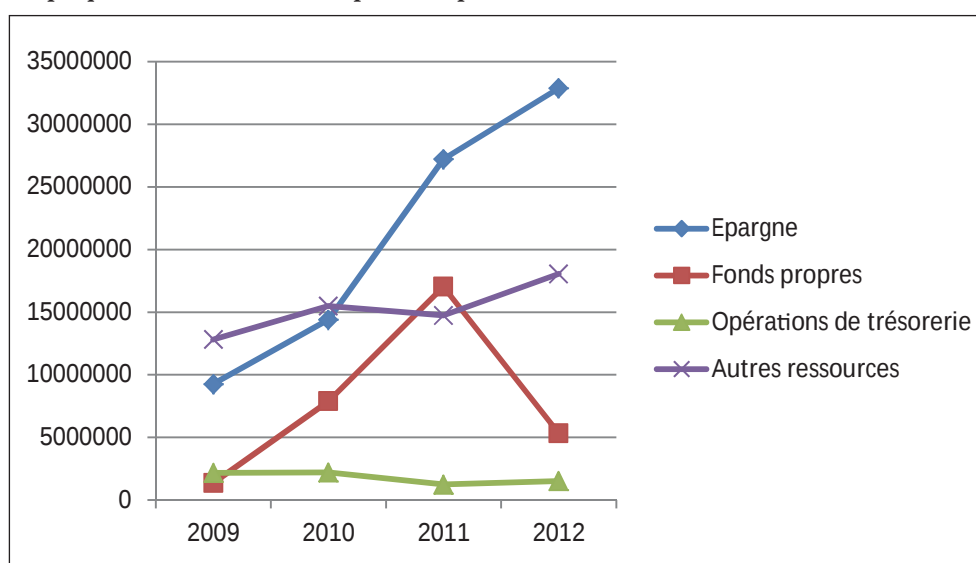
L'analyse des postes du passif du bilan a renseigné que l'épargne et les autres ressources sont demeurées les principales sources de financement avec chacune une part respective de 56,9 % et 31,3 %.

Tableau n° 85 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Epargne	9 254 085	14 387 913	27 208 533	45,2	89,1	32 864 170	56,9	20,8
Fonds propres	1 358 931	7 884 683	17 025 871	28,3	115,9	5 327 778	9,2	-68,7
Opérations de trésorerie	2 177 587	2 209 804	1 247 377	2,0	-43,6	1 511 696	2,6	21,2
Autres ressources	12 814 970	15 480 113	14 742 706	24,5	-4,8	18 050 185	31,3	22,4
Total des ressources	25 605 573	39 962 513	60 224 487	100,0	50,7	57 753 830	100	-4,1

Source : BCC

Graphique n° 50 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

L'examen de chaque postes du passif du bilan a indiqué les faits suivants :

5.7.2.1 Epargne

A fin décembre 2012, l'épargne s'est établie à USD 32 864 170 contre USD 27 208 533 une année plus tôt, soit une hausse de 20,8 %. Cette situation a été induite par la mise en place des stratégies de collecte de l'épargne par quelques ISFD et des effets de la campagne de sensibilisation à l'épargne.

5.7.2.2 Fonds propres

Au terme de l'année 2012, les fonds propres de l'ensemble des institutions de microfinance de la Province se sont contractés de 68,7 %, se fixant à USD 5 327 774 contre USD 17 025 871 en 2011, suite principalement aux mauvais résultats de la plupart des institutions de la capitale.

Quant au niveau de capitalisation, il a chuté de 28,3 % en 2011 pour se fixer à 9,2 % en 2012, de loin inférieur au plancher de 15,0 %.

5.7.2.3 Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie ont connu une hausse de 21,2 %, s'établissant à USD 1 511 696 à fin 2012 contre USD 1 247 377 une année plus tôt.

5.7.2.4 Autres ressources

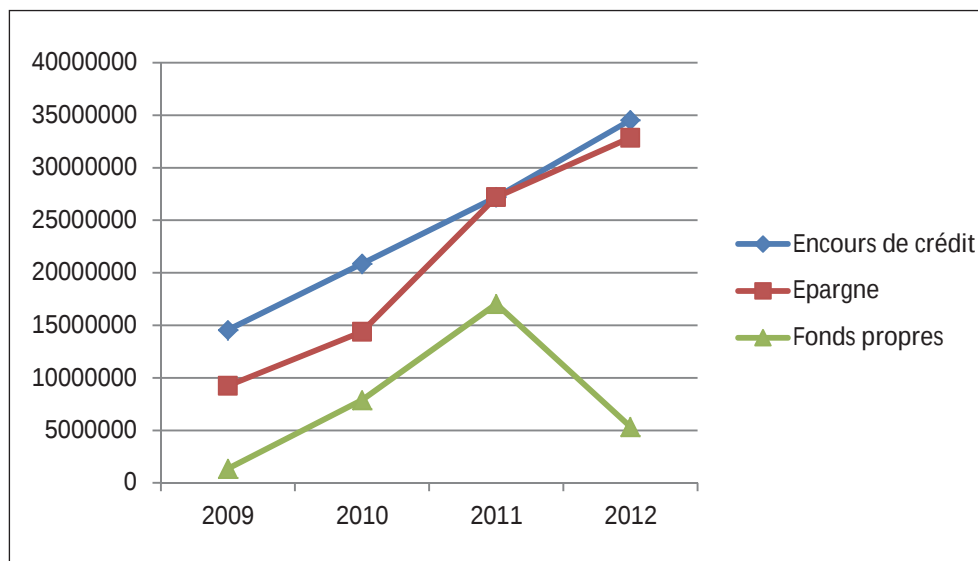
Les autres ressources ont enregistré une augmentation de 22,4 %, se chiffrant à USD 18 050 190 en 2012 après s'être établi à USD 14 742 706 une année plus tôt. Cette progression a résulté d'une augmentation du poste des Fonds de financement et de garantie.

Tableau n° 86 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	14 561 226	20 870 872	27 212 918	34 531 745
Epargne	9 254 085	14 387 913	27 208 533	32 864 170
Fonds propres	1 358 931	7 884 683	17 025 871	5 327 778

Source : BCC

Graphique n° 51 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012



Source : BCC

Il ressort de ce graphique, une tendance haussière soutenue de l'épargne et de l'encours de crédit depuis 2009. Ceci est expliqué par l'existence des IMF qui détiennent des ressources autres que l'épargne. Par contre, il a été noté une forte régression des fonds propres en 2012.

5.7.3 Analyse du compte d'exploitation

A fin 2012, les ISFD de Kinshasa ont dégagé une perte de USD 1 604 977 contre un résultat positif de USD 2 359 375 une année plus tôt, soit une régression de 168,0 %.

5.7.3.1 Analyse des produits

Les produits générés par les institutions de microfinance de la Ville Province de Kinshasa se sont élevés à USD 23 560 664 à fin 2012 contre USD 20 168 961 une année plus tôt, soit un accroissement de 16,8 %.

La ventilation des produits a ressorti ce qui suit :

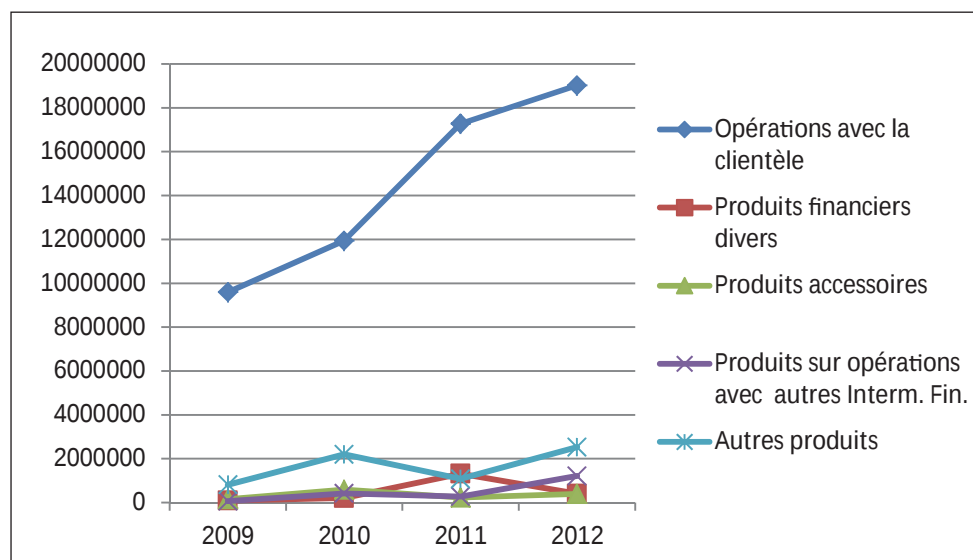
Tableau n° 87 : Ventilation des produits de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opérations avec la clientèle	9 591 807	11 938 564	17 272 528	85,6	44,7	19 021 766	80,7	10,1
Produits financiers divers	87 950	204 033	1 317 291	6,5	545,6	399 711	1,7	-69,5
Produits accessoires	149 265	594 080	227 340	1,1	-61,7	388 309	1,6	70,8
Produits sur opérations avec autres Interm. Fin.	68 900	419 519	273 175	1,4	-34,9	1 218 444	5,7	346,0
Autres produits	813 962	2 194 305	1 078 627	5,4	-50,8	2 532 435	10,7	134,8
Total des produits	10 711 884	15 350 501	20 168 961	100	31,4	23 560 664	100	16,8

Source : BCC

Les produits des opérations avec la clientèle ont constitué l'essentiel des revenus des ISFD avec une part de 80,7 %.

Graphique n° 52 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

Quant aux autres produits, ils se sont accrus de 134,8 % d'une année à l'autre, s'établissant à USD 2 532 435 à fin 2012 contre USD 1 078 627 à fin 2011, induits par l'augmentation sensible des produits exceptionnels et des reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables.

5.7.3.2 Analyse des charges

A fin 2012, les charges d'exploitation de l'ensemble des ISFD de Kinshasa se sont chiffrées à USD 25 265 641 contre USD 17 809 586 une année plus tôt, soit une augmentation sensible de 41,3 %.

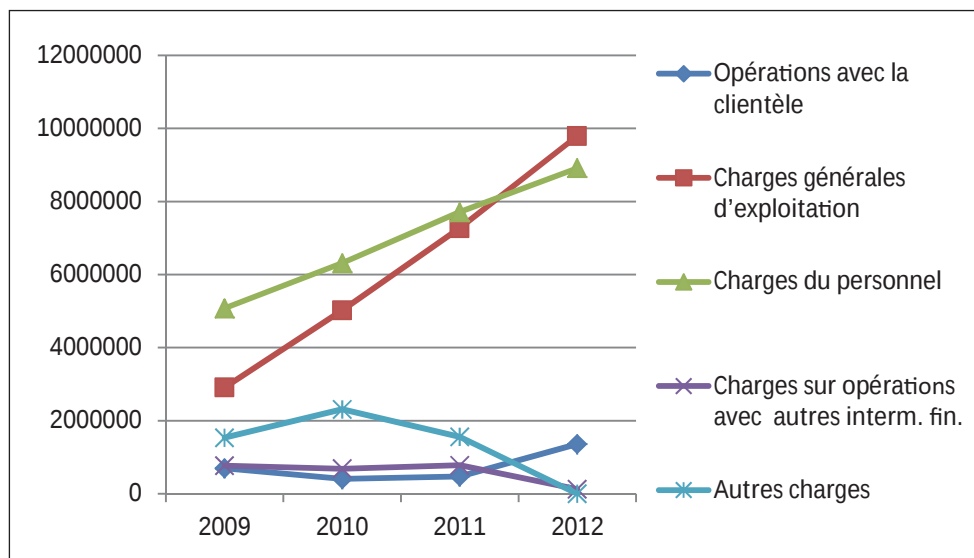
Tableau n° 88 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opérations avec la clientèle	699 142	407 892	477 681	2,7	17,1	1 360 194	5,4	184,7
Charges générales d'exploitation	2 914 659	5 019 906	7 271 417	40,8	40,8	9 790 780	38,9	34,6
Charges du personnel	5 079 058	6 313 464	7 711 947	43,3	43,3	8 913 338	35,4	15,6
Charges sur opérations avec autres interm. fin.	770 936	688 681	785 952	4,4	4,4	128 278	0,5	-83,7
Autres charges	1 537 328	2 315 016	1 562 589	8,8	8,8	4 973 051	19,8	218,2
Total des charges	11 001 123	14 744 959	17 809 586	100,0	100,0	25 165 641	100,0	41,3

Source : BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel ont détenu une part de 74,3 % du total des charges.

Graphique n° 53 : Evolution des charges de 2009 à 2012



Source : BCC

5.7.3.3. Analyse du résultat net

A la clôture de l'exercice sous revue, les ISFD de la Ville Province de Kinshasa ont affiché un résultat net global négatif de USD 1 604 977 contre un bénéfice de USD 2 359 375 en 2011.

Tableau n° 89 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produit d'exploitation	10 711 884	15 350 501	20 168 961	23 560 664
Charges d'exploitation	11 001 123	14 744 959	17 809 586	25 165 641
Résultat net	-289 239	605 542	2 359 375	-1 604 977
Variation en %	-	309,4	289,6	-168,0

Source : BCC

La détérioration du résultat de 2012 est expliquée principalement par les contre performances observées au niveau de la plupart des institutions induites notamment par la mauvaise qualité du portefeuille crédit, l'application de l'instruction sur la classification et le provisionnement des crédits ainsi que la non maîtrise des charges.

L'autosuffisance opérationnelle globale s'est située à 84,8 % contre la norme admise de 119,4 %, indiquant que l'ensemble de ISFD n'ont pas totalement couvert leurs charges par les produits.

5.8 PROVINCE DE MANIEMA



Enclavée et riche en substances minérales, la Province du Maniema est caractérisée par un faible niveau de développement induit notamment par la mauvaise qualité de ses infrastructures.

S'agissant du secteur de la microfinance de la Province, elle a enregistré trois (3) Coopératives d'Epargne et de Crédit à fin 2012 contre quatre (4) une année plus tôt, soit une régression de 25,0 % due à la dissolution d'une institution mutualiste.

Tableau n° 90 : Répartition Géographique des ISFD de la Province

Ville	2011		2012	
	Nbre des ISFD	Var. (en %)	Nbre des ISFD	Var. (en %)
Kindu	4	100,0	3	100,0
TOTAL	4	100,0	3	100,0

Source : BCC

Le total bilantaire des Coopératives d'Epargne et de Crédit de la Province du Maniema s'est établi à USD 3 477 046 en 2012 contre USD 2 685 906, dégagant un accroissement de 22,7 %.

Tableau n° 91 : Part du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUE	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Maniema	509 074	2 883 268	2 685 906	3 477 046
Part (en %)	0,5	1,9	1,5	1,8

Source : BCC

Comparé au total bilantaire du secteur, les ISFD de cette Province ont détenu une part de marché de 1,8 % de l'ensemble.

5.8.1 Analyse de l'actif du bilan

Les postes de l'actif du bilan ont renseigné la prédominance des disponibles et de l'encours de crédit, représentant à eux seuls 82,5 %.

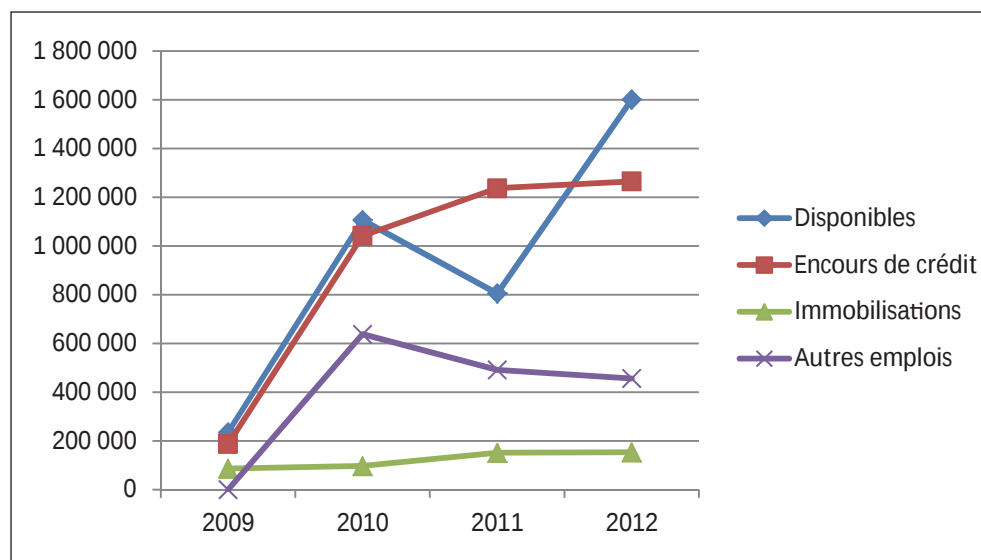
Tableau n° 92 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var en %	MONTANT	PARTS %	Var %
Disponibles	235 526	1 106 265	805 297	30	-27,2	1 601 389	46,1	98,9
Encours de crédit	186 543	1 041 497	1 237 201	46,1	18,8	1 265 237	36,4	2,3
Immobilisations	87 005	97 334	151 345	5,6	55,5	153 939	4,4	1,7
Autres emplois	-	638 172	492 063	18,3	-22,9	456 481	13,1	-7,2
Total des emplois	509 074	2 883 268	2 685 906	100	6,8	3 477 046	100,0	29,5

Source : BCC

Par ailleurs, tous les postes se sont accrus à l'exception des autres emplois.

Graphique n° 54 : Ventilation des postes d'actif du bilan



Source : BCC

L'analyse de chaque poste de l'actif du bilan a renseigné ce qui suit :

5.8.1.1 Disponibles

Les valeurs disponibles se sont élevées à USD 1 601 389, enregistrant ainsi un accroissement de 98,9 % par rapport à 2011 où elles étaient de USD 805 297.

La liquidité immédiate s'est fixée à 77,9 % contre le plancher réglementaire de 20,0 %. Le taux d'encaisses oisives s'est situé à 46,1 %, largement supérieur à la norme de 20,0 %. Cette situation a dénoté que les ISFD de la Province ont détenu des liquidités excessives qu'elles auraient dû affecter au crédit.

5.8.1.2 Encours de crédit

L'encours de crédit a connu une progression de 2,3 %, d'une année à l'autre, se situant à USD 1 265 237 à fin 2012 contre USD 1 237 201 à fin 2011, résultant notamment de l'agrément d'une nouvelle institution.

Pour ce qui est du taux d'encours de crédit, il s'est fixé à 36,4 %, en deçà de la norme réglementaire de 70,0 %.

5.8.1.3 Immobilisations

Les immobilisations sont passées de USD 151 345 à USD 153 939 d'une année à l'autre, enregistrant ainsi une hausse de 1,7 %.

Le taux d'immobilisations s'est établi à 4,4 %, respectant la limite maximale de 10,0 %.

5.8.1.4 Autres emplois

Les autres emplois ont connu une diminution de 7,2 %, s'établissant à USD 456 481 à fin 2012 contre USD 492 063 une année plus tôt.

5.8.2 Analyse du passif du bilan

L'analyse des postes du passif du bilan a renseigné que l'épargne est demeurée la principale source de financement avec une part de 89,6 %.

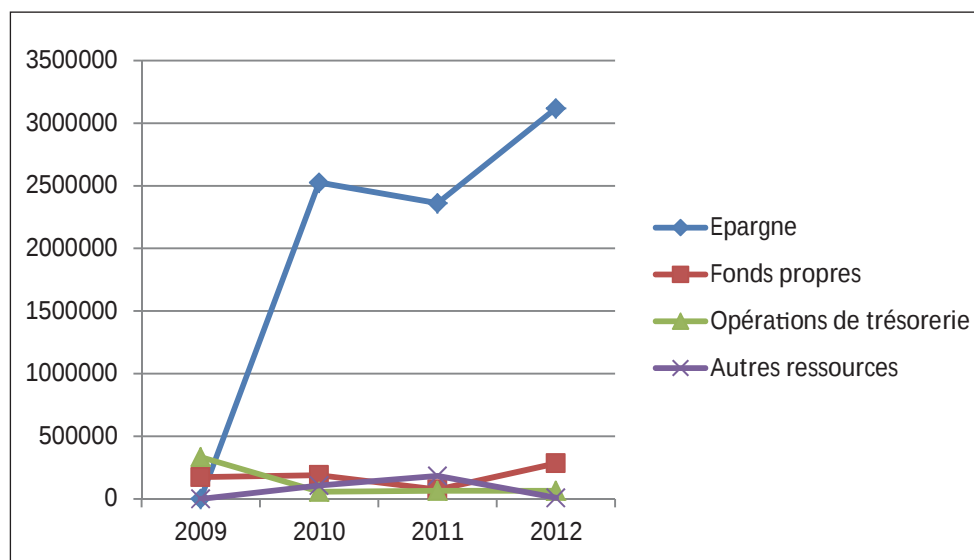
Tableau n° 93 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var. en %	MONTANT	%	Var. en %
Epargne	-	2 525 832	2 360 205	87,9	-6,6	3 117 156	89,6	32,1
Fonds propres	174 241	191 133	76 120	2,8	-60,2	284 356	8,2	273,6
Opérations de trésorerie	334 833	58 534	65 364	2,4	11,7	65 534	1,9	0,3
Autres ressources	-	107 768	184 217	6,9	70,9	10 000	0,3	-94,6
Total des Ressources	509 074	2 883 268	2 685 906	100	6,8	3 477 046	100,0	29,5

Source : BCC

A l'exception des autres ressources, les autres postes du passif ont enregistré des accroissements significatifs.

Graphique n° 55 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

5.8.2.1 Epargnes

Les épargnes se sont situées à USD 3 117 156 à la clôture de l'exercice sous revue contre USD 2 360 205 une année plus tôt, soit une augmentation 32,1 %. Cette évolution a été l'effet de la bonne mobilisation de l'épargne par la plus grande institution de la Province.

5.8.2.2 Fonds propres

Les fonds propres se sont élevés à USD 284 356 contre USD 76 120 une année plus tôt, soit une augmentation de 273,6 %.

Le taux de capitalisation s'est situé à 8,2 %, inférieur à la norme de 15,0 % et ce, malgré la progression des fonds propres en 2012.

5.8.2.3 Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie sont restées statiques, enregistrant une légère augmentation de 0,3 %.

5.8.2.4 Autres ressources

Les autres ressources se sont situées à USD 10 000 à fin 2012 après s'être établies à USD 184 217 une année plus tôt, soit une baisse de 94,6 %, attribuable principalement au remboursement de l'emprunt contracté par l'une des institutions de la Province.

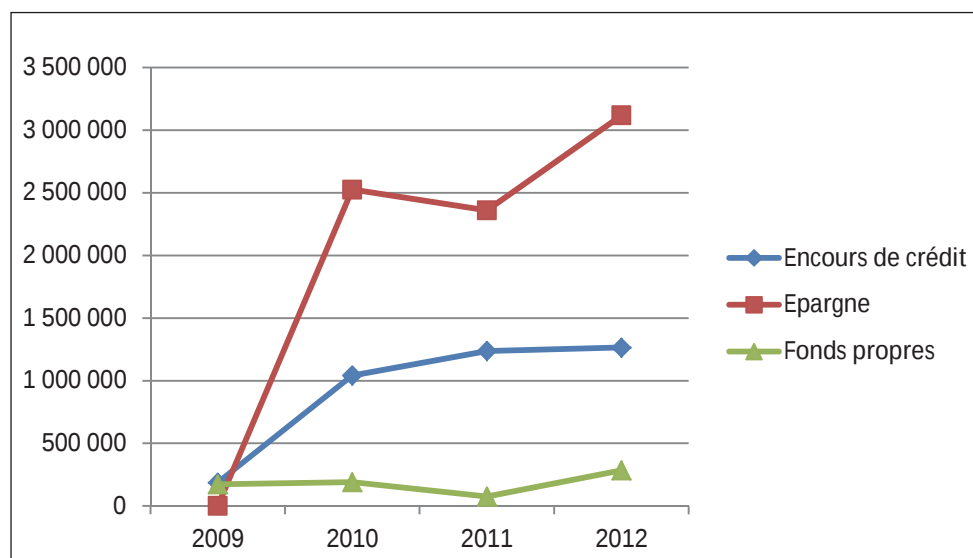
Tableau n° 94 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	186 543	1 041 497	1 237 201	1 265 237
Epargne	-	2 525 832	2 360 205	3 117 156
Fonds propres	174 241	191 133	76 120	284 356

Source : BCC

A la lumière du graphique ci-dessous, il a été noté une tendance haussière, à des proportions différentes, de tous les agrégats.

Graphique n° 56 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2009 à 2012



Source : BCC

5.8.3 Compte d'exploitation des ISFD

A fin décembre 2012, les ISFD de la Province du Maniema ont dégagé une perte de USD 48 701 contre un bénéfice de USD 3 050 à fin 2011, soit une régression de 1696,8 %.

5.8.3.1 Analyse des produits

Les produits générés par les institutions de microfinance de la Province se sont fixés à USD 347 606 contre USD 158 057, soit une hausse de 119,9 %.

La ventilation des produits a ressorti ce qui suit :

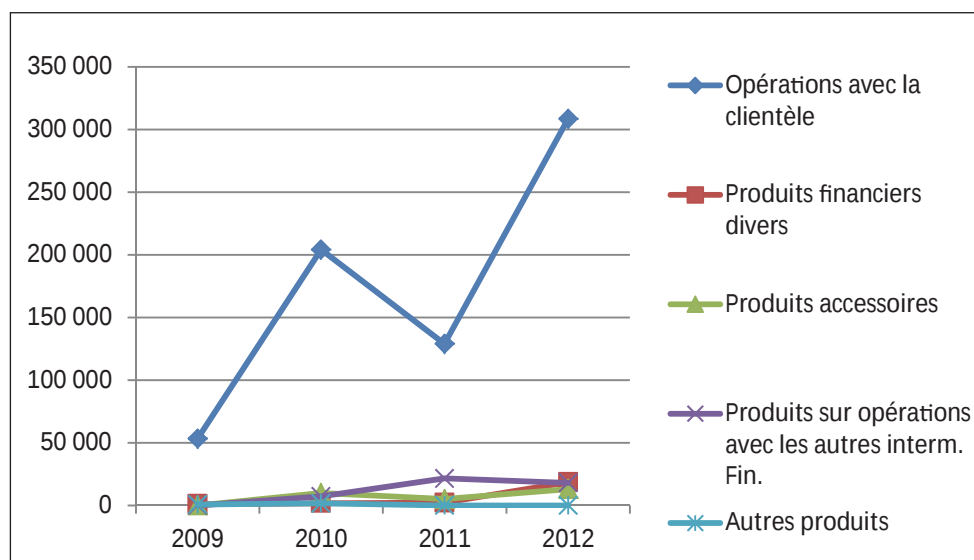
Tableau n° 95 : Ventilation des produits de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2 009	2 010	2 011			2 012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var. %	MONTANT	Part %	Var. %
Opérations avec la clientèle	53 467	204 220	129 003	81,6	-36,8	308 510	88,8	139,1
Produits financiers divers	1 029	1 802	2 301	1,5	27,7	18 626	5,4	709,5
Produits accessoires	-	10 005	5 153	3,3	-48,5	13 100	3,8	154,2
Produits sur opérations avec les autres interm. Fin.	-	7 200	21 600	13,7	200	18 000	5,2	-16,7
Autres produits	753	1 776	-	-	-	-	-	0,0
Total des produits	55 249	225 003	158 057	100,0	-29,8	358 236	100,0	119,9

Source : BCC

Toutes les rubriques de produits ont enregistré des augmentations, à l'exception des produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers qui se sont fixés à USD 18 000 à fin décembre 2012 contre USD 21 600 une année plus tôt, soit une régression de 16,7 %.

Graphiques n° 57 : Ventilation des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

5.8.3.2 Analyse des charges

Les charges d'exploitation de l'année sous revue se sont élevées à USD 406 937, accusant ainsi une hausse de 162,5 % par rapport à l'année précédente.

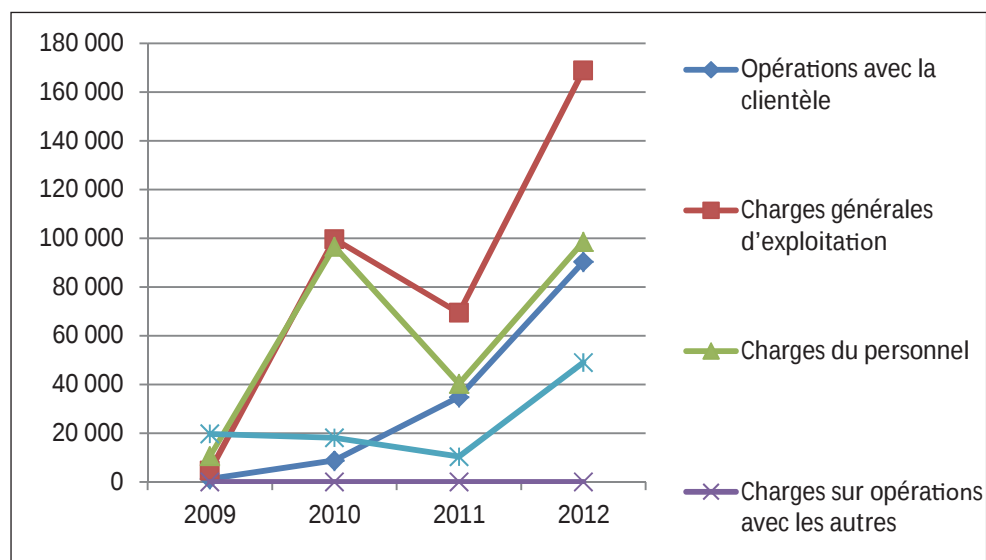
Tableau n° 96 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var. %	MONTANT	%	Var. %
Opérations avec la clientèle	1 291,00	8 819	34 875	22,5	295,5	90 330	22,2	159,0
Charges générales d'exploitation	4 602,00	99 690	69 388	44,8	-30,4	168 907	41,5	143,4
Charges du personnel	10 641,00	96 602	40 317	26	-58,3	98 603	24,2	144,6
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	19 715,00	18 158	10 427	6,7	-42,6	49 097	12,1	370,9
Total des charges	36 249,00	223 269	155 007	100	-30,6	406 937	100,0	162,5

Source : BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel ont représenté 65,7 % du total des charges des ISFD de la Province.

Graphique n° 58 : Ventilation des produits



5.8.3.3 Analyse du résultat net

Le résultat net des institutions de la Province s'est soldé par une perte de USD 48 701 en 2012 contre un bénéfice de USD 3 050 en 2011, soit régression de 1696,8 % consécutive à la forte expansion des charges d'exploitation.

Tableau n° 97 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	55 249	225 003	158 057	347 606
Charges d'exploitation	36 249	223 269	155 007	417 567
Résultat net	19 100	1 735	3 050	-48 701
Variation en %	-	-90,9	75,8	-1696,8

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle de la Province s'est fixée à 88,0 % en 2012, en deçà de la norme de 119,4 %.

5.9 PROVINCE DU NORD KIVU



Riche en minerais, cette Province regorge également de grands éleveurs et commerçants. Cependant, elle fait face depuis quelques années à des conflits armés récurrents, lesquels déstabilisent aussi bien les activités de la Province que ses habitants.

S'agissant du secteur de la microfinance, la Province du Nord-Kivu a compté trente-huit (38) ISFD agréées par la Banque Centrale du Congo en 2012 contre quarante-six (46) une année plus tôt, soit une baisse de 17,4 %. Cette régression a résulté du retrait d'agrément de neuf (9) institutions, dont trois (3) IMF et six (6) COOPEC. Par ailleurs, une seule Coopérative d'Epargne et de Crédit a été agréée au courant dudit exercice.

Tableau n° 98 : Répartition par catégorie des ISFD

CATEGORIES	2009	2010	2011	2012
COOPEC	31	40	44	36
IMF	5	5	2	2
TOTAL	36	45	46	38

Source : BCC

La répartition géographique des institutions dans la Province a indiqué une concentration des ISFD à GOMA et à BUTEMBO.

Tableau n° 99 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2009		2010		2011		2012	
	Nbre ISFD	Part %	Nbre ISFD	Part %	Nbre ISFD	Part %	Nbre ISFD	Part %
GOMA	19	52,8	26	57,8	27	58,7	24	63,2
BUTEMBO	5	13,9	6	13,3	6	13,0	5	13,2
BENI	4	11,1	3	6,7	3	6,5	2	5,3
KIRUMBA	1	2,8	2	4,4	2	4,3	2	5,3
KIWANJA	2	5,6	2	4,4	2	4,3	-	-
KANYABAYONGA	1	2,8	1	2,2	1	2,2	-	-
LUBERO	2	5,6	1	2,2	1	2,2	1	2,6
NYAMILIMA	-	-	1	2,2	1	2,2	1	2,6
OICHA	-	-	1	2,2	1	2,2	1	2,6
RUTSHURU	1	2,8	1	2,2	1	2,2	-	-
VITSHUMBIRI	1	2,8	1	2,2	1	2,2	1	2,6
BUTURANDE	-	-	-	-	-	-	1	2,6
TOTAL	36	100,0	45	100,0	46	100,0	38	100,0

Source : BCC

Par rapport au total bilantaire de l'ensemble du secteur, le poids des ISFD de la Province du Nord Kivu s'est établi à 30,8 % à fin décembre 2012 après s'être fixé à 28,8 % une année plus tôt. En effet, le total bilantaire de ces institutions s'est chiffré à USD 58 851 826 contre celui du secteur de USD 191 000 251.

Tableau n° 100 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total blinataire	99 119 029	151 790 816	176 343 292	191 000 251
ISFD du Nord Kivu	43 431 073	58 777 263	50 863 882	58 851 826
Variation	0	35,3	-13,5	15,7
Part en %	43,8	38,7	28,8	30,8

Source : BCC

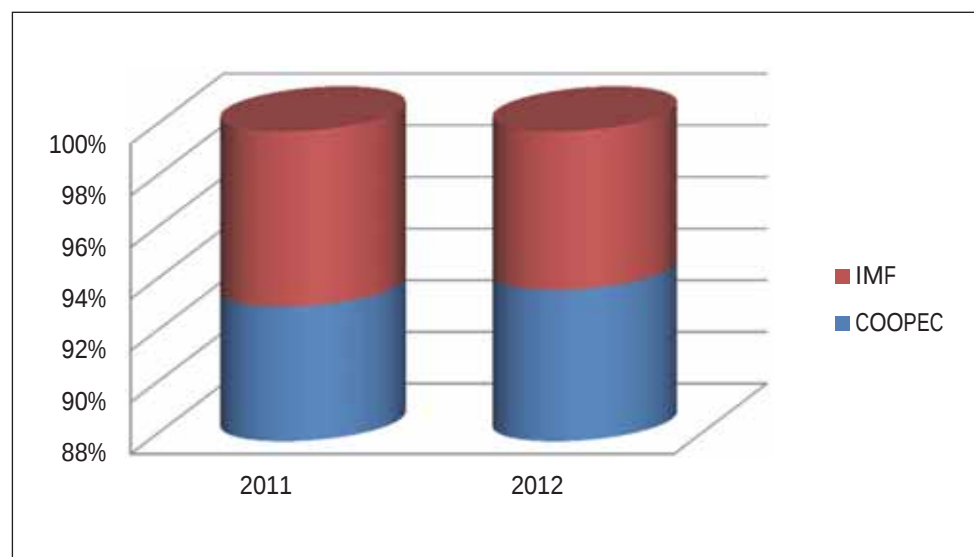
A fin 2012, il a été noté une progression de la part de marché des ISFD de la Province du Nord-Kivu bien qu'on ait enregistré une diminution du nombre d'institutions.

Sur un total bilantaire des institutions de la Province de USD 58 851 826, les institutions mutualistes ont détenu 93,9 % du total bilantaire contre seulement 6,1 % pour les Institutions de Micro Finance.

Tableau n° 101 : Part de marché des mutualistes et non mutualistes dans la Province

RUBRIQUES	2011		2012	
	Montant	Part %	Montant	Part %
COOPEC	47 417 388	93,2	55 246 193	93,9
IMF	3 446 494	6,8	3 605 633	6,1
TOTAL	50 863 882	100,0	58 851 826	100,0

Source : BCC

Graphique n° 59 : Part de marché des mutualistes dans la Province

Source : BCC

A la clôture de 2012, le total bilantaire des COOPEC est passé de USD 55 246 193 à USD 47 417 388 d'une année à l'autre.

5.9.1 Analyse de l'actif du bilan

A fin 2012, l'actif du bilan global des ISFD de la Province du Nord Kivu a été essentiellement constitué de l'encours de crédit et des disponibles, représentant 76,6 % du total bilantaire.

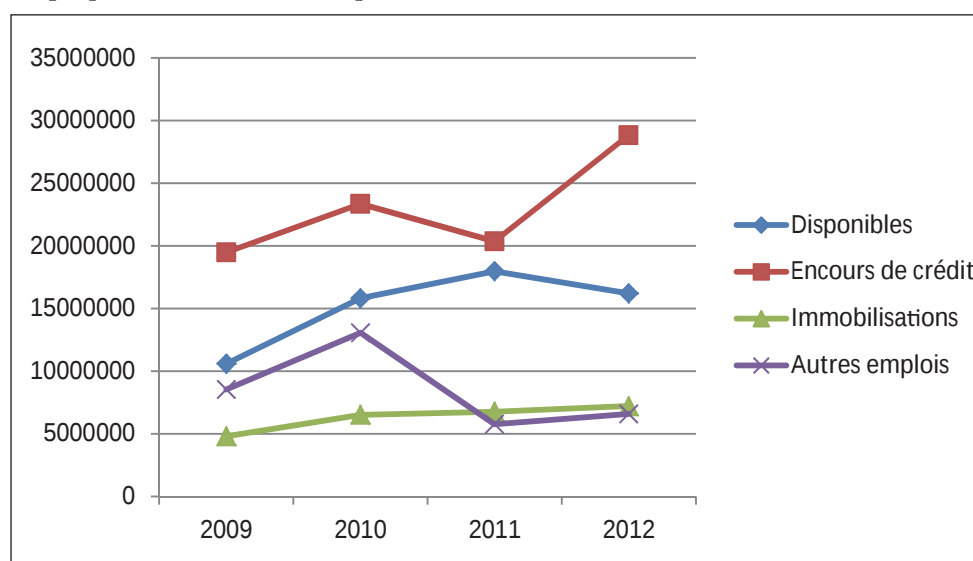
Tableau n° 102 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var.(%)	MONTANT	%	Var.(%)
Disponibles	10 593 866	15 831 791	17 981 242	35,4	13,6	16 217 815	27,6	-9,8
Encours de crédit	19 490 123	23 352 605	20 358 777	40	-12,8	28 830 789	49,0	41,6
Immobilisations	4 809 961	6 524 489	6 758 117	13,3	3,6	7 219 881	12,3	6,8
Autres emplois	8 537 123	13 068 378	5 765 746	11,3	-55,9	6 583 341	11,2	14,2
Total des emplois	43 431 073	58 777 263	50 863 882	100	-13,5	58 851 826	100,0	15,7

Source : BCC

Le graphique ci-dessous met en évidence la forte croissance de l'encours de crédit dans un environnement caractérisé par des conflits armés à répétition.

Graphique n° 60 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

L'analyse de l'actif du bilan a renseigné ce qui suit :

5.9.1.1 Disponibles

Les disponibles sont passés de USD 17 981 242 à USD 16 217 815 une année plus tard, soit une diminution de 9,8 %. Cette situation est consécutive notamment à la radiation de quelques institutions de la Province et au retrait de l'épargne observé au mois de novembre 2012 suite à l'occupation momentanée de la Ville de Goma par les rebelles.

La liquidité immédiate s'est établie à 52,9 %, conforme à la norme de 20 %. Quant au taux d'encaisse oisive, il s'est fixé à 27,2 %, bien au delà du plafond réglementaire de 20 %.

5.9.1.2 Encours de crédit

L'encours de crédits a enregistré une hausse de 41,6 %, s'établissant à USD 28 830 789 en 2012 contre USD 20 358 777 à fin 2011. Cette augmentation, qui aurait pu être plus importante n'eut été les événements survenus vers la fin de l'année, est tributaire au dynamisme de la population.

Cependant, le taux d'encours de crédits est demeuré en dessous de la norme de 70,0 %, soit 49,0 %.

5.9.1.3 Immobilisations

Les immobilisations se sont situées à USD 7 219 881 en 2012 contre USD 6 758 117 à fin 2011, soit un accroissement de 6,8 %.

Le taux d'immobilisations s'est établi à 12,3 %, supérieur à la limite de 10 %.

5.9.1.4 Autres emplois

Ce poste est passé de USD 5 765 746 à fin 2011 à USD 6 583 341 à la clôture de l'année 2012, soit une hausse de 14,2 %.

5.9.2 Analyse du passif du bilan

L'épargne de l'ensemble des ISFD de la Province du Nord-Kivu a constitué la principale ressource avec une part de 76,9 % du passif du bilan global.

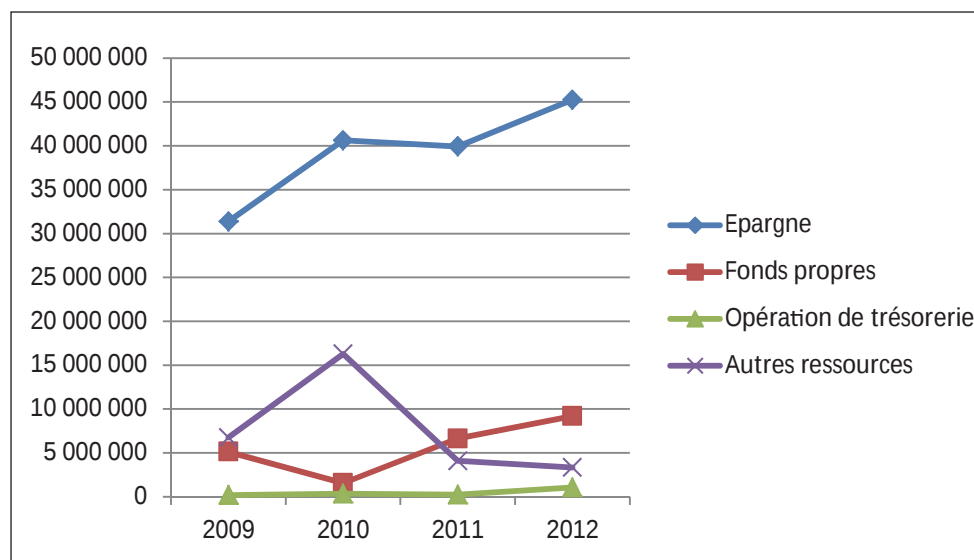
Tableau n° 103 : Ventilation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var. (%)	MONTANT	%	Var. (%)
Epargne	31 386 592	40 629 605	39 933 856	78,5	-1,7	45 257 123	76,9	13,3
Fonds propres	5 111 331	1 552 614	6 625 589	13	12,5	9 196 927	15,6	38,8
Opération de trésorerie	192 257	334 281	220 882	0,4	-0,3	1 063 218	1,8	381,4
Autres ressources	6 740 893	16 260 163	4 083 555	8	-30	3 334 558	5,7	-18,3
Total des ressources	43 431 073	58 776 663	50 863 882	100	-19,5	58 851 826	100,0	15,7

Source : BCC

Le graphique qui suit renseigne une tendance haussière des fonds propres et un dégonflement du poste « autres ressources ».

Graphique n° 61 : Ventilation des postes du passif du bilan



Source : BCC

L'examen des postes du passif a révélé ce qui suit :

5.9.2.1 Epargne

La Province du Nord Kivu a enregistré une amélioration de son volume d'épargne qui est passé de USD 39 933 856 en 2011 à USD 45 257 123 une année plus tard, soit un accroissement de 13,3 %. Cependant, les événements des deux derniers mois de l'année ont ralenti le rythme d'accroissement de l'épargne.

5.9.2.2 Fonds propres

Les fonds propres ont connu une hausse de 38,8 %, passant de USD 6 625 589 à fin 2011 à USD 9 196 927 en 2012. Cette situation est attribuable notamment à l'amélioration du résultat net de quelques institutions.

En ce qui concerne le taux de capitalisation, il s'est situé à 15,6 % en 2012, quasiment en ligne avec la norme de 15 %.

5.9.2.3 Opérations de trésorerie

Contrairement à 2011, les opérations de trésorerie se sont accrues de 381,4 %, passant de USD 220 882 à USD 1 063 218.

5.9.2.4 Autres ressources

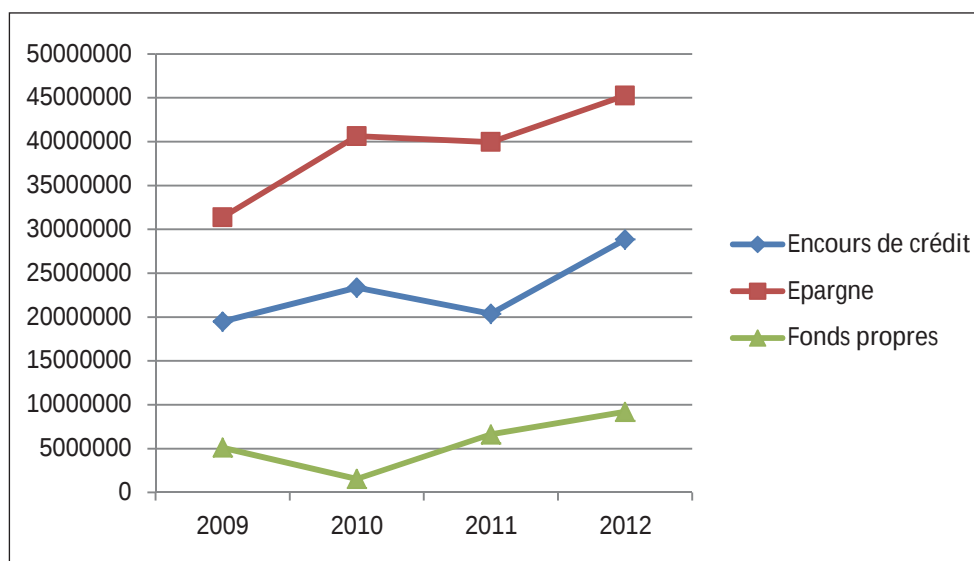
A la clôture de l'exercice sous revue, les autres ressources se sont élevées à USD 3 334 558 contre USD 4 083 555 en 2011, soit une diminution de 18,1 %.

L'évolution comparée de l'encours de crédits, de l'épargne et des fonds propres ont renseigné une convergence des tendances de ces trois agrégats à fin décembre 2012.

Tableau n° 104 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	19 490 123	23 352 605	20 358 777	28 830 789
Epargne	31 386 592	40 629 605	39 933 856	45 257 123
Fonds propres	5 111 331	1 552 614	6 625 589	9 196 927

Source : BCC

Graphique n° 62 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Source : BCC

5.9.3 Analyse du compte de résultat d'exploitation

Le compte d'exploitation global des structures financières de proximité de cette Province a dégagé un excédent de USD 499 463.

Les produits et les charges se sont comportés comme suit :

5.9.3.1 Analyse des produits

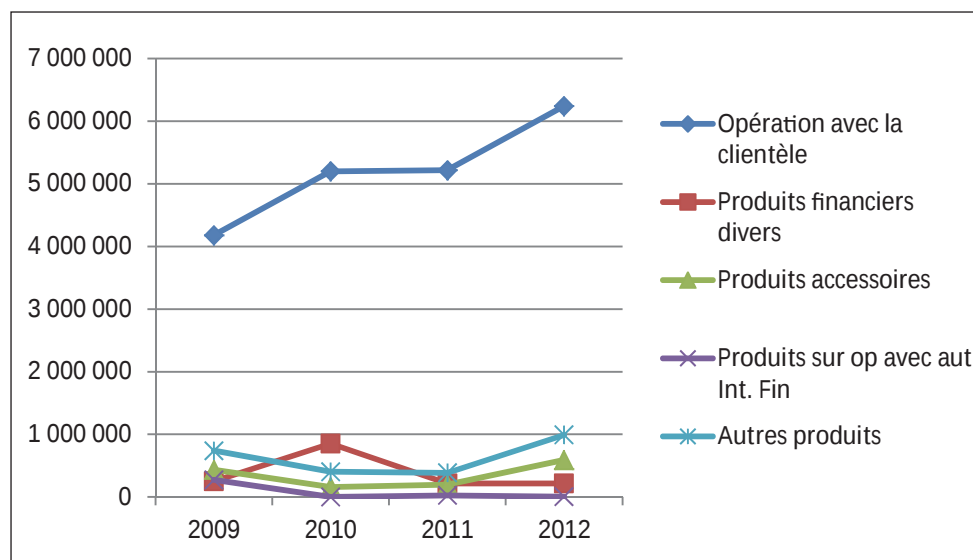
A la clôture de l'exercice sous revue, les ISFD de la Province ont réalisé des produits de USD 8 042 119 contre USD 6 040 081 en 2011, soit une progression de 32,6 %.

Tableau n° 105 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montants	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opération avec la clientèle	4 179 296	5 199 572	5 215 840	86,4	0,3	6 238 617	77,6	19,6
Produits financiers divers	250 393	850 717	216 940	3,6	-74,5	215 357	2,7	-0,7
Produits accessoires	434 625	159 282	195 596	3,2	22,8	592 508	7,4	202,9
Produits sur op avec aut Int, Fin	272 184	1 046	25 838	0,4	2 370,20	4 525	0,1	-82,5
Autres produits	739 829	403 755	385 867	6,4	-4,4	991 112	12,3	156,9
Total produits	5 876 327	6 614 372	6 040 081	100	-8,7	8 042 119	100,0	33,1

Source : BCC

Graphique n° 63 : Ventilation des produits



Source : BCC

Les produits sur opérations avec la clientèle ont connu un accroissement de 19,6 % d'une année à l'autre. Cependant, leur part a représenté 77,6 % du total des produits générés par les institutions de la Province du Nord Kivu en 2012 contre 86,4 % une année plus tôt.

5.9.3.2 Analyse des charges

Les charges de toutes les institutions de la Province se sont chiffrées à USD 7 542 655 à fin décembre 2012 contre USD 6 012 187 en 2011, soit un accroissement de 25,5 %.

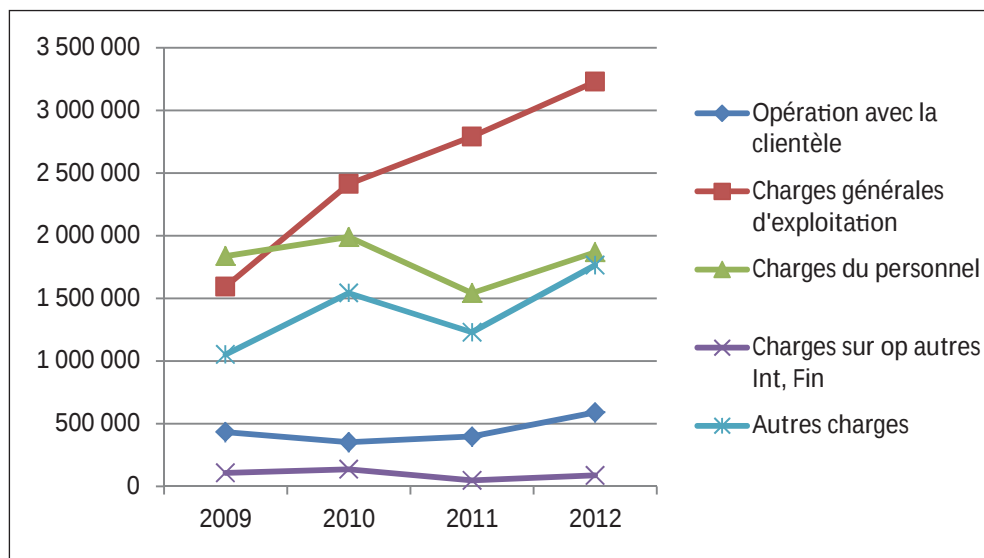
Tableau n° 106 : Ventilation des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	%	Var %	MONTANT	%	Var %
Opération avec la clientèle	434 138	352 987	398 657	6,6	12,9	590 861	7,8	48,2
Charges générales d'exploitation	1 593 772	2 412 718	2 792 242	46,4	15,7	3 228 494	42,7	15,6
Charges du personnel	1 837 204	1 990 836	1 543 044	25,7	-22,5	1 869 208	25,8	21,1
Charges sur op autres Int, Fin	107 221	136 985	48 695	0,8	-64,5	88 369	1,2	81,5
Autres charges	1 052 516	1 543 135	1 229 549	20,5	-20,3	1 765 723	23,4	43,6
Total charges	5024851	6 436 661	6 012 187	100	-6,6	7 542 655	100,0	25,5

Source :BCC

Les charges d'exploitation et celles du personnel ont représenté dans l'ensemble 68,5 % du total des charges supportées par les ISFD au terme de l'exercice sous revue. Par ailleurs, elles ont enregistré des accroissements respectifs de 15,6 % et 21,1 %.

Graphique n° 64 : Ventilation des charges



Source : BCC

Toutes les charges ont augmenté au courant de l'exercice 2012.

5.9.3.3 Analyse du résultat net

De 2011 à 2012, le résultat net d'exploitation a connu une forte progression de l'ordre de 1 690,6 %, passant de USD 27 894 en 2011 à USD 499 463 en 2012. Cette amélioration a découlé de la maîtrise des charges par un grand nombre d'institutions.

Tableau n°106 : Evolution du résultat

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	5 876 957	6 614 372	6 040 081	8 042 119
Charges d'exploitation	5 024 851	6 436 661	6 012 187	7 542 656
Résultat net	10 901 808	13 051 033	27 894	499 463

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle des institutions de la Province s'est située à 94,5 % contre la norme admise de 119,4 %, indiquant que toutes les ISFD n'ont pas couvert leurs charges par les produits. Cependant, cette situation a occulté la performance observée au niveau de certaines institutions de la Province.

5.10 PROVINCE ORIENTALE



Riche en ressources minières, la Province Orientale est également caractérisée par des activités forestières, agricoles et pastorales.

S'agissant du secteur de la microfinance, la Province Orientale figure pour la première fois dans l'industrie avec l'agrément de deux Coopératives d'Epargne et de Crédit, membres d'un même réseau, au courant de l'exercice sous examen.

Les deux structures financières de proximité de la Province sont réparties de la manière suivante :

Tableau n° 108 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2012	
	Nombre	Part (en %)
Bunia	1	50,0
Kisangani	1	50,0
TOTAL	2	100,0

Source : BCC

Le total bilantaire des structures financières de cette Province s'est établi à USD 1 192 210 à fin 2012.

Tableau n° 109 : Part de marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2012
Total bilantaire	191 000 251
ISFD Province Orientale	1 192 210
Part (en %)	0,6

Source : BCC

Au regard du total bilantaire de l'ensemble des ISFD du pays, celui de deux structures financières de la Province a représenté une part de marché de 0,6 %.

5.10.1 Analyse de l'actif du bilan

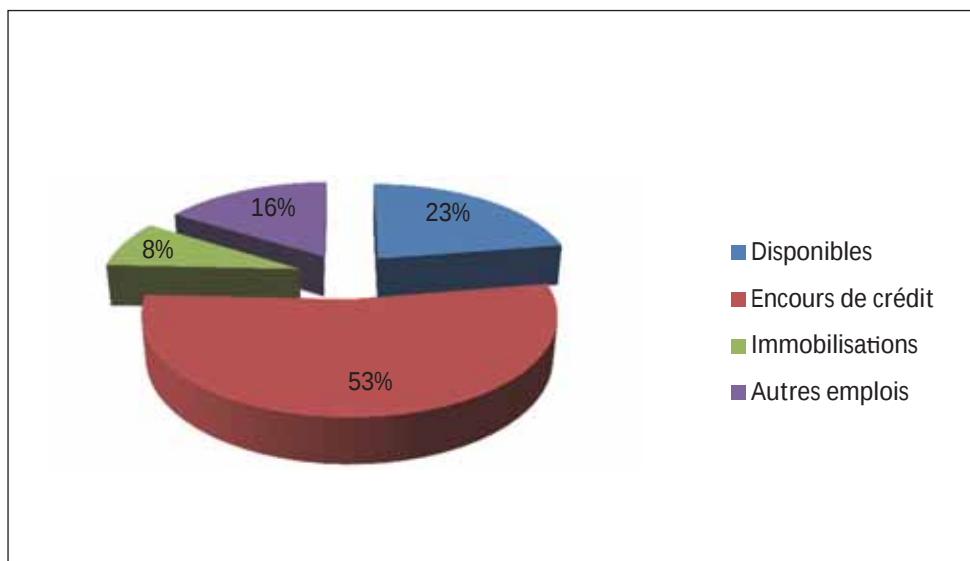
L'examen des postes de l'actif a renseigné ce qui suit :

Tableau n° 110 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

Rubriques	2012	
	Montants	Part %
Disponibles	267 389	22,4
Encours de crédit	635 382	53,3
Immobilisations	97 425	8,2
Autres emplois	192 014	16,1
Total des emplois	1 192 210	100,0

Source : BCC

Graphique n° 65 : Ventilation des postes d'actif



Il ressort de ce graphique qu'en 2012 l'encours de crédit a représenté plus de la moitié des parts des emplois.

5.10.1.1 Disponibles

A fin 2012, les disponibles ont atteint un montant de USD 267 389.

La liquidité immédiate s'est située à 49,3 %, supérieure au plancher de 20,0 % et le taux d'encaisse oisive à 22,4 %, légèrement au-delà du plafond de 20,0 %.

5.10.1.2 Encours de crédits

L'encours de crédit s'est situé à USD 635 382, représentant ainsi une part de 53,3 % par rapport au total bilantaire des ISFD de la Province. Ce taux est en deçà de la norme de 70,0 %.

5.10.1.3 Immobilisations

Le taux d'immobilisations s'est situé à 8,2 % inférieur à la norme de 10,0 % à fin décembre 2012.

5.10.1.4 Autres emplois

Les autres emplois ont été de USD 192 014, soit 16,1 % du total de l'actif du bilan.

5.10.2 Analyse du passif

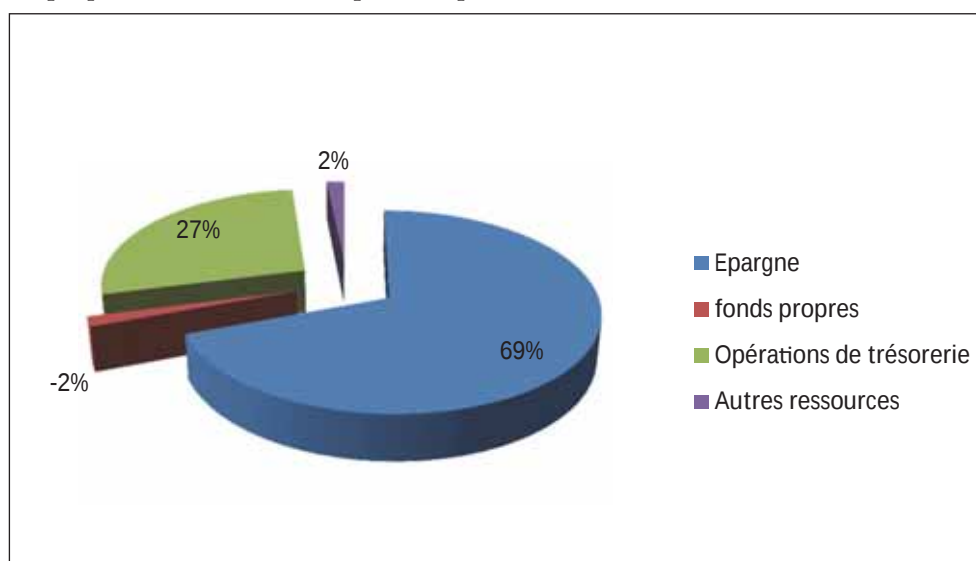
L'analyse des postes du passif a relevé ce qui suit :

Tableau n° 111 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2012	
	Montant	Part %
Epargne	854 364	71,7
fonds propres	-19 888	-1,7
Opérations de trésorerie	338 340	28,4
Autres ressources	19 394	1,6
Total des ressources	1 192 210	100,0

Source : BCC

Graphique n° 66 : Ventilation des postes du passif



5.10.2.1 Epargne

Au cours de l'année sous examen, les deux institutions de la Province ont mobilisé de l'épargne de USD 854 364, soit 71,7 % du total passif.

5.10.2.2 Fonds propres

Le taux de capitalisation s'est fixé à -1,7 % contre la norme de 15,0 %, renseignant que les institutions ne disposent pas des fonds propres pour faire face à leurs engagements.

5.10.2.3 Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie se sont élevées à USD 338 340, justifiées par les emprunts obtenus de l'organe faitier.

5.10.2.4 Autres ressources

Les autres ressources se sont situées à USD 19 394.

5.10.3 Analyse du compte d'exploitation

Les produits de ces institutions se sont fixés à USD 345 620 contre des charges de USD 399 092, dégagant un résultat net négatif de USD 53 472.

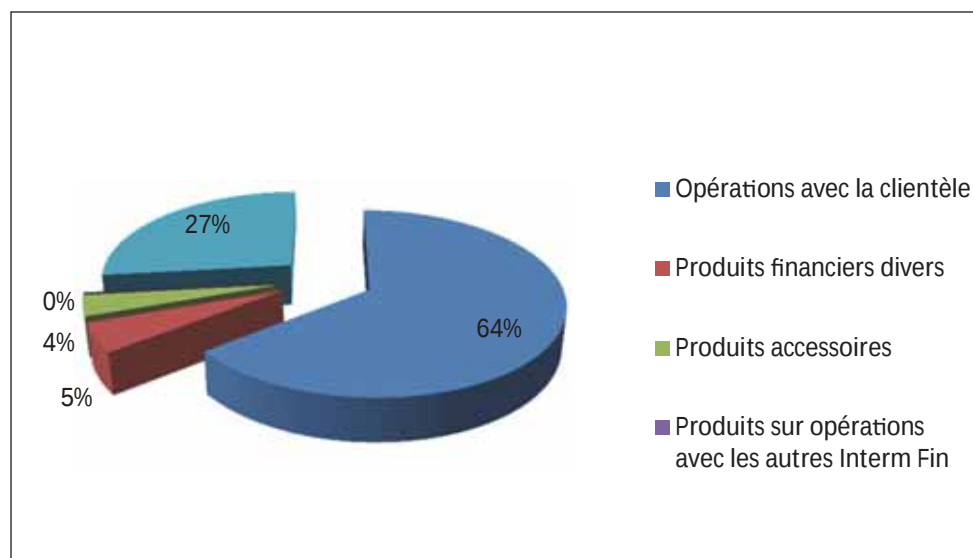
5.10.3.1 Analyse des produits

Tableau n° 112 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2012	
	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	223 071	64,5
Produits financiers divers	17 372	5,0
Produits accessoires	12 532	3,6
Produits sur opérations avec les autres Inter Fin	0	-
Autres produits	92 645	26,8
Total des produits	345 620	100,0

Source: BCC

Graphique n° 67 : Ventilation des produits



Les produits sur opérations avec la clientèle ont dominé la structure des produits d'exploitation, en détenant une part de 64,5 %, suivi des autres produits.

5.8.3.2. Analyse des charges

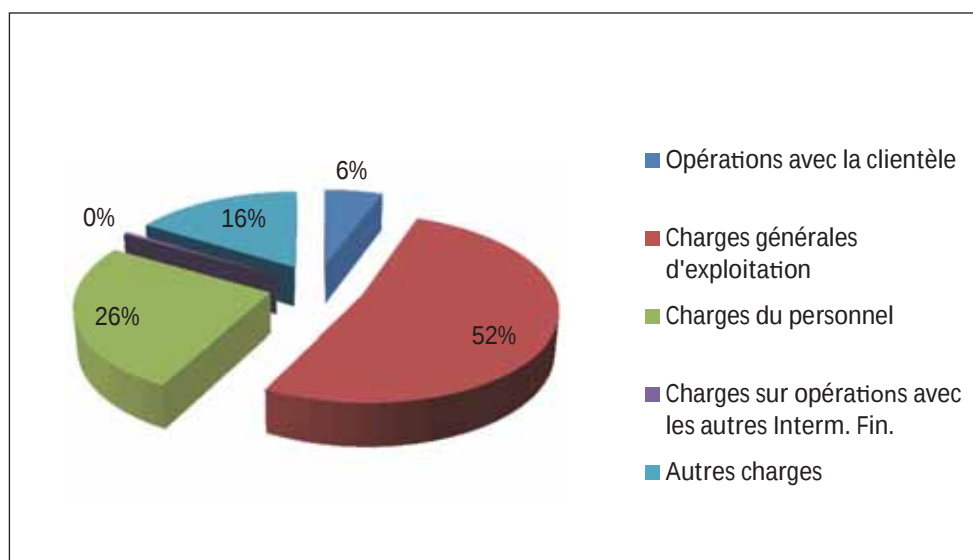
Les charges des ISFD de la Province ont été constituées principalement des charges générales d'exploitation et de celles du personnel.

Tableau n° 113 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2012	
	Montant	%
Opérations avec la clientèle	22 570	5,7
Charges générales d'exploitation	207 551	52,0
Charges du personnel	102 359	25,6
Charges sur opérations avec les autres Interm. Fin.	2 024	0,5
Autres charges	64 588	16,2
Total des charges	399 092	100,0

Source : BCC

Graphique n° 68 : Ventilation des charges



5.10.3.3. Analyse du résultat net

A fin décembre 2012, le résultat net d'exploitation s'est soldé par un déficit de USD 53 472, découlant des produits de USD 345 620 et des charges de USD 399 092.

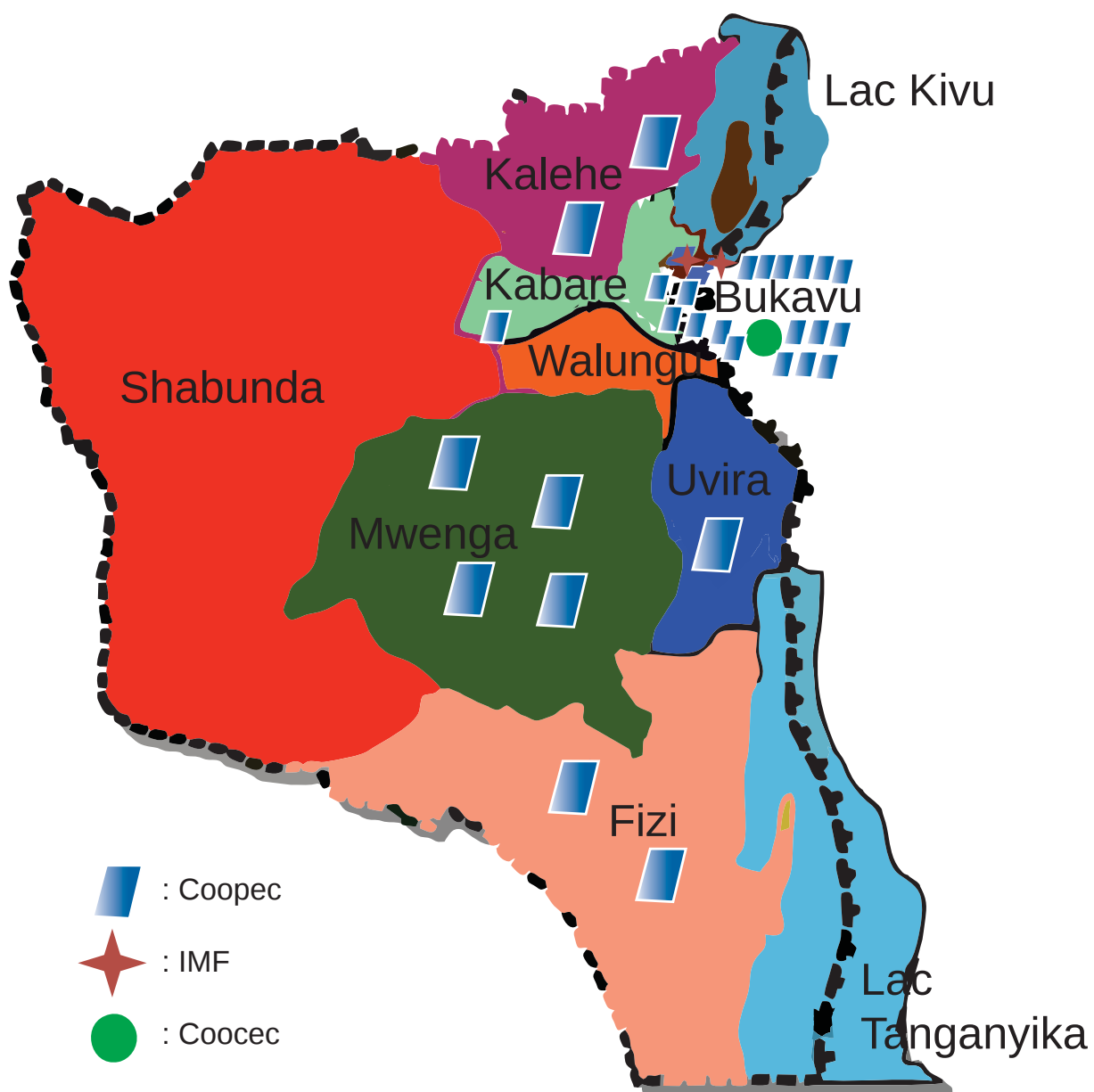
Tableau n° 114 : Ventilation du résultat

RUBRIQUES	2012
Produits d'exploitation	345 620
Charges d'exploitation	399 092
Résultat net	-53 472

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 83,4 % contre la norme de 119,4 % et ce, en raison de la non maîtrise des charges par les deux institutions de la Province.

5.11 PROVINCE DU SUD KIVU



Le Sud Kivu est une province dynamique, dont les activités économiques reposent principalement sur l'élevage, l'agriculture et le commerce. Par ailleurs, son sous-sol contient également d'importantes ressources minières.

A fin décembre 2012, le secteur de la microfinance a enregistré trente deux (32) institutions financières de proximité contre trente-huit (38) une année plus tôt. Cette régression est due, d'une part, à la dissolution de huit (8) institutions mutualistes et, d'autre part, à l'agrément de deux (2) COOPEC.

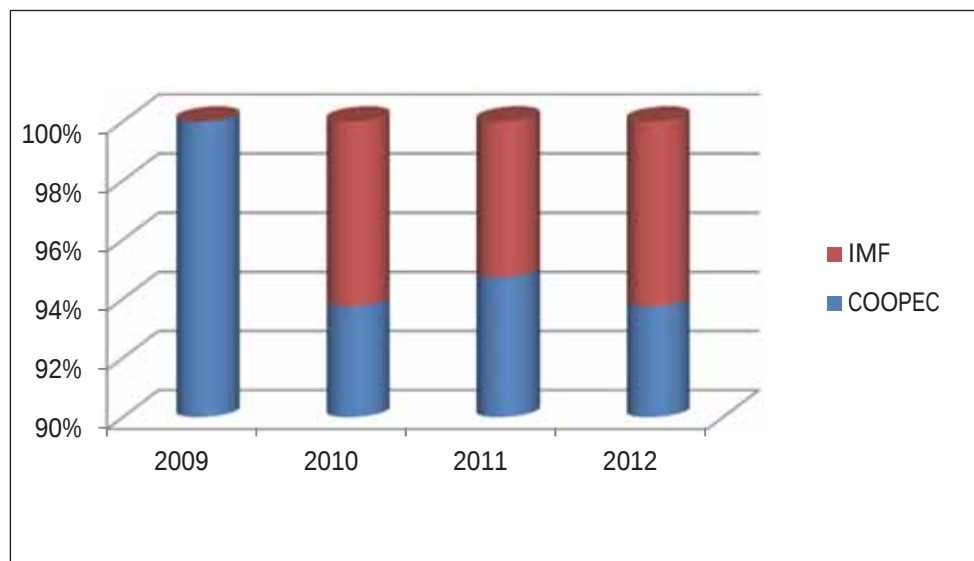
La répartition par catégorie d'institutions a renseigné trente (30) Coopératives d'Epargne et de Crédit et deux (2) Entreprises de Micro Finance au terme de l'année 2012.

Tableau n° 115 : Répartition par catégorie des ISFD

CATEGORIES	2009	2010	2011	2012
COOPEC	23	30	36	30
IMF	-	2	2	2
TOTAL	23	32	38	32

Source : BCC

Graphique n° 69 : Evolution des ISFD par catégorie



Source : BCC

L'examen du tableau ci-dessous a relevé la concentration des institutions de microfinance dans la Ville de Bukavu.

Tableau n° 116 : Répartition géographique des ISFD de 2009 à 2012

VILLES	2009		2010		2011 ®		2012	
	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %	Nbre ISFD	Part en %
BUKAVU	14	60,9	21	65,6	25	65,8	21	65,6
UVIRA	4	17,4	4	12,5	4	10,5	2	6,3
MINOVA	1	4,3	1	3,1	1	2,6	0	-
FIZI	2	8,7	3	9,4	3	7,9	3	9,4
KABARE	1	4,3	1	3,1	3	7,9	3	9,4
MWENGA	1	4,3	1	3,1	1	2,6	1	3,1
WALUNGU	-	-	1	3,1	1	2,6	1	3,1
KALETTE	-	-	-	-	-	-	1	3,1
TOTAL	23	100,0	32	100,0	38	100,0	32	100,0

Source : BCC

La part de marché des ISFD de la Province du Sud Kivu a représenté 30,7 % de l'ensemble du secteur de la microfinance du pays.

Quant au total bilantaire des ISFD de la Province, il s'est établi à USD 58 624 555 à fin 2012 contre USD 53 561 828 une année plus tard, soit une progression de 9,5 %.

Tableau n° 117 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291	191 000 251
ISFD Sud Kivu	27 721 217	43 784 012	53 561 828	58 624 555
Variation (%)	-	57,9	22,3	9,5
Part (%)	27,9	28,8	30,4	30,7

Source : BCC

L'analyse du total bilantaire par catégorie d'institutions a indiqué la prédominance de la part des institutions mutualistes sur les non mutualistes.

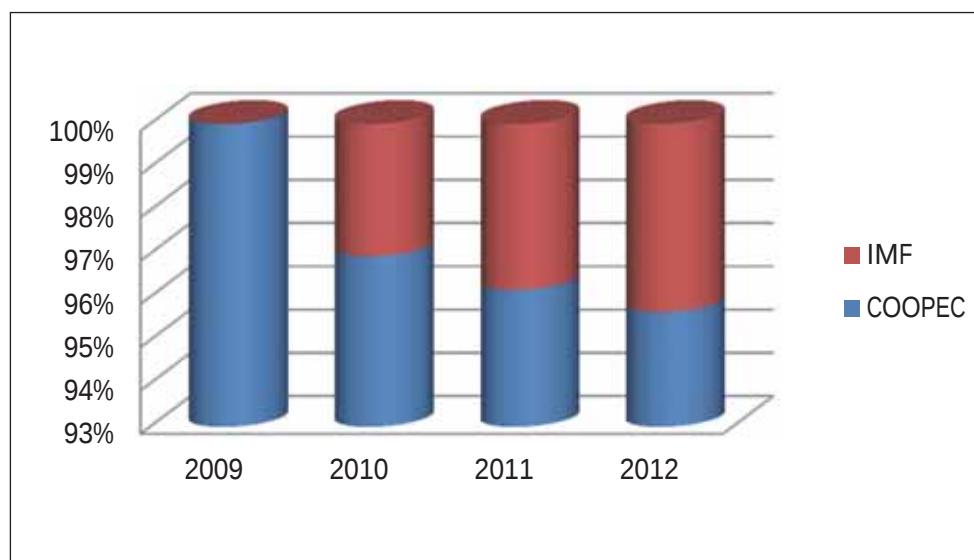
Tableau n° 118 : Part du marché entre les COOPEC et les IMF

INSTITUTIONS	2 009	2 010	2 011	Part %	2 012	Part %
COOPEC	27 721 217	42 446 173	51 509 137	96,2	56 169 946	95,7
IMF	-	1 337 839	2 052 691	3,8	2 551 933	4,3
TOTAL	27 721 217	43 784 012	53 561 828	100,0	58 721 879	100,0

Source : BCC

Les institutions mutualistes ont affiché un total bilantaire de USD 56 169 946 à fin décembre 2012 contre USD 51 509 137 une année plus tôt, soit un accroissement de 9,0 %. Tandis que les non mutualistes ont vu leur total bilantaire passer de USD 2 052 691 à USD 2 551 933 une année plus tard, soit une hausse de 24,3 %.

Graphique n° 70 : Part du marché des ISFD de Sud-Kivu



Source : BCC

5.11.1 Analyse de l'actif du bilan

A la clôture de l'exercice 2012, l'examen de l'actif du bilan des ISFD de cette Province a fait ressortir des parts importantes de l'encours de crédit et des disponibles.

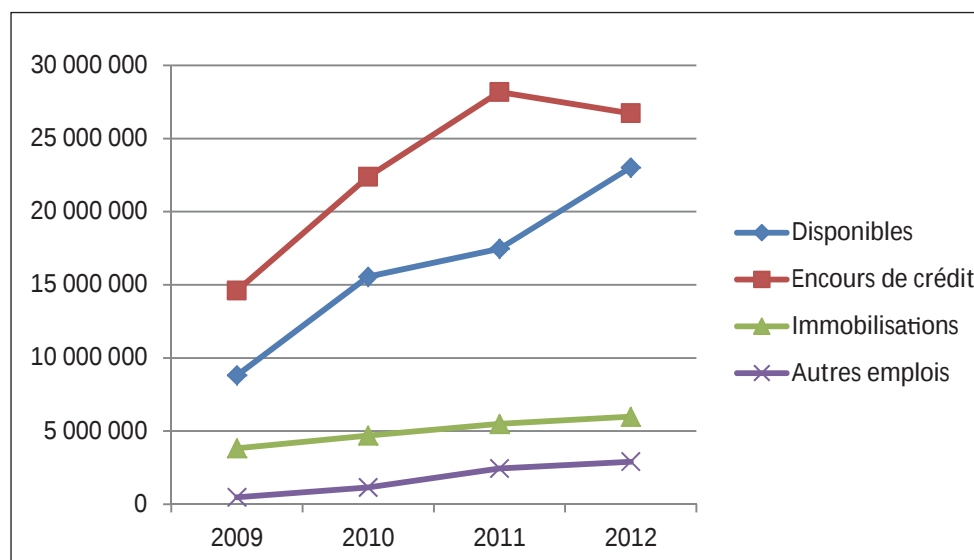
Tableau n° 119 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Disponibles	8 818 052	15 555 056	17 465 869	32,6	12,3	23 019 201	39,3	31,8
Encours de crédit	14 603 968	22 389 658	28 167 740	52,6	25,8	26 716 633	45,6	-5,2
Immobilisations	3 820 223	4 699 401	5 491 611	4,5	16,9	5 982 666	10,2	8,9
Autres emplois	478 973	1 139 897	2 436 608	10,3	113,8	2 906 055	5,0	19,3
Total des emplois	27 721 217	43 784 012	53 561 828	100,0	22,3	58 624 555	100,0	9,5

Source : BCC

Il ressort du graphique ci-dessous une tendance haussière de tous les postes de l'actif à l'exception de l'encours de crédit qui a chuté en 2012.

Graphique n° 71 : Ventilation des postes de l'actif du bilan de 2009 à 2012



Source : BCC

L'analyse par poste de l'actif du bilan a renseigné ce qui suit :

5.11.1.1 Disponibles

A fin décembre 2012, les disponibles ont connu un accroissement de 31,8 %, se chiffrant à USD 23 019 201 contre USD 17 465 869 une année plus tôt.

S'agissant de la liquidité immédiate et du taux d'encaisses oisives des ISFD de la Province du Sud-Kivu, ils se sont situés respectivement à 53,6 % et 29,6 %. Ce dernier indicateur n'a pas été respecté, démontrant ainsi que certaines institutions ont détenu des encaisses excessives qu'elles auraient dû affecter à l'octroi du crédit.

5.11.1.2 Encours de crédit

Ce poste a connu une contraction de 5,2 %, passant de USD 28 167 740 à fin 2011 pour se fixer à USD 26 716 633 une année plus tard. Cette situation est consécutive notamment à la baisse du nombre des ISFD.

Quant à la part de l'encours de crédit par rapport au total des actifs, elle s'est fixée à 45,6 %, en deçà de la norme admise de 70,0 %.

5.11.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont accrues de 8,9 %, s'établissant à USD 5 982 666 à fin décembre 2012 contre USD 5 491 611 une année plus tôt.

Le taux d'immobilisation global des ISFD de cette partie du pays s'est situé à 10,2 % au terme de l'exercice 2012, quasiment en harmonie avec la norme de 10,0 %.

5.11.1.4 Autres Emplois

Les autres emplois se sont établis à USD 2 906 055 contre USD 2 436 608 en 2011, dégagant un accroissement de 19,3 %, induit par l'augmentation du poste « régularisation et emplois divers ».

5.11.2 Analyse du passif du bilan

Les ressources de l'ensemble des ISFD de la Province ont été essentiellement constituées de l'épargne, soit 89,8 %.

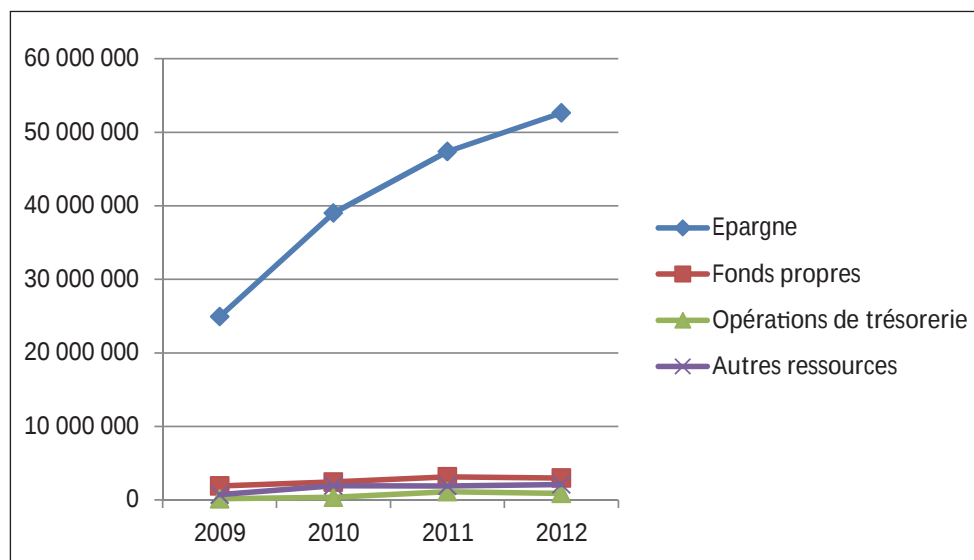
Tableau n° 120 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	Montant	Montant	Montant	Part %	Var %	Montant	Part %	Var %
Epargne	24 922 350	39 008 802	47 388 820	88,5	21,5	52 619 190	89,8	11,0
Fonds propres	1 907 308	2 456 051	3 142 405	5,9	27,9	2 991 114	5,1	-4,8
Opérations de trésorerie	174 135	366 025	1 130 908	2,1	209,0	906 105	1,5	-19,9
Autres ressources	717 424	1 953 134	1 899 695	3,5	-2,7	2 108 146	3,6	11,0
Total des ressources	27 721 217	43 784 012	53 561 828	100,0	22,3	58 624 555	100,0	9,5

Source : BCC

Le graphique ci-dessous a relevé une croissance continue de l'épargne. En revanche, il a été observé une tendance à la baisse des fonds propres à partir de 2011.

Graphique n° 72 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

L'analyse des postes ont renseigné ce qui suit :

5.11.2.1 Epargne

Le volume de l'épargne collectée a atteint un montant de USD 52 619 190 en 2012 contre USD 47 388 820 l'année précédente, soit une augmentation de 11,0 %.

Il sied de noter que dix (10) ISFD ont détenus à elles seules 88,7 % du volume global de l'épargne de la Province.

5.11.2.2 Fonds propres

Par rapport à 2011, il a été constaté une contraction de 4,8 % des fonds propres, se fixant à USD 2 991 114 contre USD 3 142 405 l'année précédente, à la suite de la mauvaise performance observée au niveau de près de la moitié des institutions du Sud Kivu.

S'agissant du taux de capitalisation, il est passé de 5,9 % à 5,1 % d'une année à l'autre contre la norme de 15,0 %.

5.11.2.3 Opérations de trésorerie

Certaines structures financières de proximité ont contracté des engagements à court terme évalués à USD 906 105 contre USD 1 130 908 une année plus tôt, soit une régression de 19,9 %.

5.11.2.4 Autres ressources

Cette rubrique a renseigné un accroissement de 11,0 %, affichant un montant de USD 2 108 146 en 2012 contre USD 1 899 695 une année plus tôt.

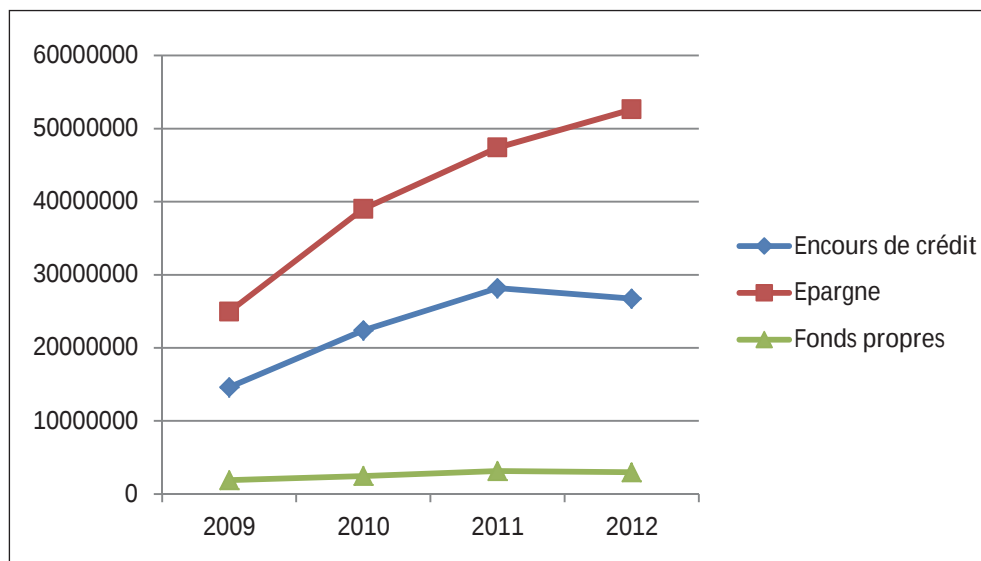
L'évolution comparée de l'encours de crédits, de l'épargne et des fonds propres a renseigné une augmentation continue de l'épargne contrastant avec la baisse de l'encours de crédit et des fonds propres.

Tableau n° 121 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Rubriques	2009	2010	2011	2012
Encours de crédit	14 603 968	22 389 658	28 167 740	26 716 633
Epargne	24 922 350	39 008 802	47 388 220	52 619 190
Fonds propres	1 907 308	2 456 051	3 142 405	2 991 114

Source : BCC

Graphique n° 73 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres



Source :BCC

5.11.3 Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation consolidé des ISFD de la Province a dégagé un résultat de USD 113 244 à la fin de l'exercice 2012 contre un déficit de USD 22 079 une année plus tôt, soit un accroissement 612,9 %.

5.11.3.1 Analyse des produits

Les ISFD de la Province du Sud Kivu ont réalisé des produits de USD 8 869 144 à fin décembre 2012, soit un accroissement de 30,6 % par rapport à l'année précédente. Leur répartition s'est présentée comme suit :

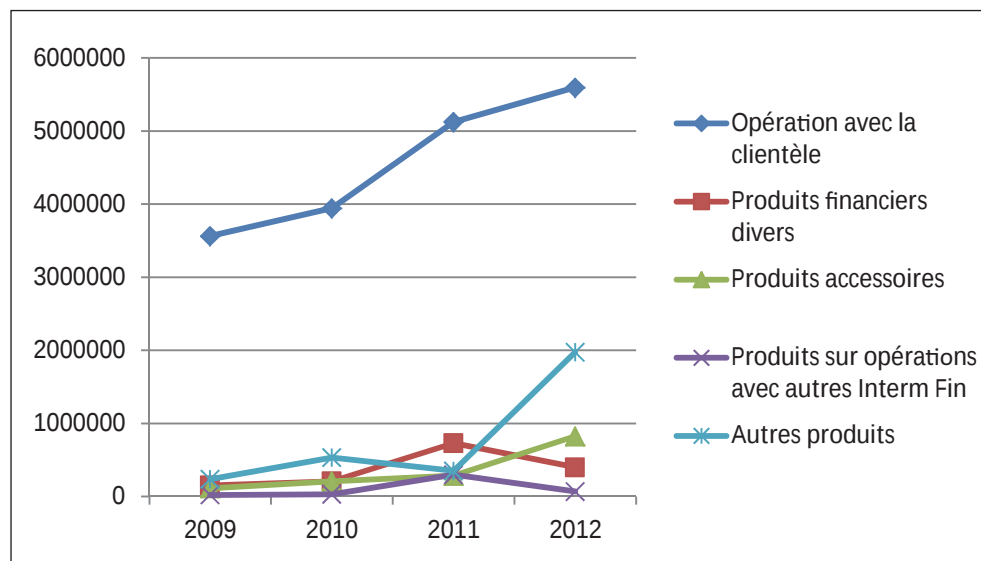
Tableau n° 122 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Opération avec la clientèle	3 565 082	3 944 516	5 126 027	75,5	30,0	5 596 482	63,1	9,2
Produits financiers divers	153 336	207 440	730 503	10,8	252,2	400 736	4,5	- 45,1
Produits accessoires	113 468	206 898	285 374	4,2	37,9	826 584	9,3	189,6
Produits sur opérations avec autres Interm Fin	21 872	31 027	298 199	4,4	861,1	70 256	0,8	76,4
Autres produits	237 495	533 421	351 823	5,2	-34,0	1 975 086	22,3	461,4
Total des produits	4 091 253	4 923 302	6 791 926	100,0	38,0	8 869 144	100,0	30,6

Source : BCC

Les opérations avec la clientèle se sont accrues de 9,2 %, passant de USD 5 126 027 en 2011 à USD 5 596 482 une année plus tard. Les autres produits, constitués essentiellement des reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables, ont substantiellement augmenté. Par ailleurs, il a été observé un triplement des produits accessoires.

Graphiques n° 74 : Evolution des produits de 2009 à 2012



Source : BCC

5.11.3.2 Analyse des charges

A la clôture de l'exercice sous revue, les charges des institutions la Province du Sud Kivu ont connu une hausse de 28,5 %, s'établissant à USD 8 755 900 contre USD 6 814 005 une année plus tôt. Elles ont été constituées de la manière suivante :

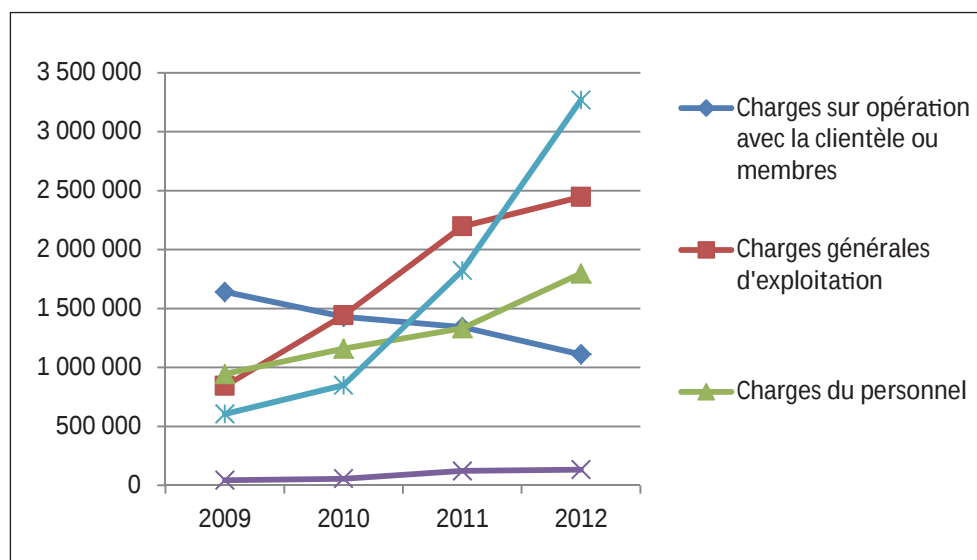
Tableau n° 123 : Evolution des postes des charges de 2009 à 2012

RUBRIQUES	2009	2010	2011			2012		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	Part %	Var %	MONTANT	Part %	Var %
Charges sur opération avec la clientèle ou membres	1 641 343	1 430 942	1 341 886	19,7	-6,2	1 110 446	12,7	-17,2
Charges générales d'exploitation	841 916	1 441 546	2 196 887	32,2	52,4	2 446 519	27,9	11,4
Charges du personnel	945 167	1 160 123	1 331 655	19,5	14,8	1 797 545	20,5	35,0
Charges sur opérations avec les autres Intermédiaires Financiers	42 607	55 956	121 690	1,8	117,5	132 402	1,5	8,8
Autres charges	604 960	849 518	1 821 887	26,7	114,5	3 268 988	37,3	79,4
Total des charges	4 075 993	4 938 085	6 814 005	100,0	38,0	8 755 900	100,0	28,5

Source : BCC

Les autres charges et les charges générales d'exploitation ont représenté 65,2 % du total des charges. S'agissant des autres charges, elles ont été constituées principalement par les « Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables » à hauteur de 85,3 %, attestant la mauvaise qualité du portefeuille crédit détenu par la plupart des institutions.

Graphique n° 75 : Evolution des charges de 2009 à 2012



Source : BCC

5.11.3.1 Analyse du résultat

A fin 2012, les ISFD de cette Province ont réalisé un résultat net global de USD 113 244 contre une perte de USD 22 079 une année plus tôt, soit un accroissement de 612,9 %. Cette situation a occulté les pertes importantes subies par quelques institutions.

Tableau n° 124 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitations	4 091 253	4 923 302	6 791 926	8 869 144
Charges d'exploitations	4 075 993	4 938 085	6 814 005	8 755 900
Résultat net	15 259	-14 783	-22 079	113 244
Variation en %	-	-1065,2	-49,4	612,9

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle s'est située à 83,4 % contre la norme admise de 119,4 %, indiquant dans l'ensemble la non couverture des charges par les produits générés au niveau de la Province.



Madame Bahati Chigolo est leader du Groupe d'affaires dénommé « Tuongozane ».

Mariée et mère de 6 enfants, elle s'est tournée vers la vente d'huile de palme au Marché Central de Virunga et devant chez elle à la Maison.

Après avoir commencé avec un bidon d'huile de palme vers les années 1995, elle a, grâce au crédit obtenu de l'IM HEKIMA, atteint la capacité de 5 bidons.

Les revenus tirés de son activité lui permet de subvenir aux besoins de sa famille, son mari étant sans emploi, à scolariser ses enfants et à épargner en vue de la construction d'une maison convenable.

CHAPITRE VI :

AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR

6.1. FORMATION ET MISSIONS EFFECTUEES

Pour assurer un meilleur suivi et encadrement des Institutions du Système Financier Décentralisé du pays, la Banque Centrale du Congo a participé à plusieurs actions de formation et missions d'imprégnation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Ainsi, au courant de l'année 2012, l'Institut d'Emission a pris part aux activités suivantes :

6.1.1. A l'intérieur du pays

- 20 au 25 février à Kinshasa, formation sur l'analyse du plan d'affaires en faveur des cadres et agents de la DSIF et des entités provinciales de la BCC ainsi que des représentants des grandes structures financières de proximité et quelques cabinets d'audit ;
- 05 au 16 mars à Kinshasa, visite des Institutions du Système Financier Décentralisé de la Ville Province de Kinshasa. Cette visite avait pour objectifs de mettre à jour les dossiers permanents desdites institutions, s'assurer de leur existence physique, s'enquérir de leurs activités et recueillir leurs préoccupations ;
- 22 au 23 mars à Kinshasa : séminaire de validation des projets des textes réglementaires des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- 26 mars au 13 avril à Goma et à Bukavu dans les Provinces du Nord et du Sud-Kivu : formation en faveur des institutions desdites Provinces sur les techniques d'élaboration des états financiers selon le Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance (PCCI) ;

- 26 mars au 13 avril à Boma et Kikwit dans les Provinces du Bas-Congo et Bandundu : formation en faveur des institutions desdites Provinces sur les techniques d'élaboration des états financiers selon le Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance (PCCI) ;
- 09 au 29 avril à Kinshasa : session de formation des cadres et agents de la Sous – Direction du Contrôle Permanent de la Microfinance et ceux des Entités Provinciales de la BCC sur les deux premiers thèmes du module CGAP, à savoir la Comptabilité et l'analyse financière des ISFD ;
- 05 au 14 mai : missions de contrôle sommaire auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit en création de Butembo dans la Province du Nord Kivu ;
- 14 au 19 mai à Kinshasa : séminaire sur les techniques d'élaboration des états financiers selon le PCCI en faveur de quelques cabinets d'audit et de toutes les institutions de la Ville Province de Kinshasa, du Kasai Occidental, du Kasai Oriental, du Katanga, de la Province Orientale et de l'Equateur ;
- 13 mai au 13 juin dans la Ville Province de Kinshasa et dans le Bas-Congo : missions de contrôle auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- 16 au 24 juin à Kinshasa ; deuxième session de formation sur l'analyse du plan d'affaires à l'intention des cabinets d'audit, de quelques institutions et du deuxième groupe des superviseurs de certaines Entités de la BCC ;
- 23 au 30 juin à Kinshasa : deuxième session de formation des cadres et agents de la Sous-Direction du Contrôle Permanent de la Microfinance et ceux des Entités Provinciales de la BCC sur les troisième et quatrième thèmes du module CGAP, à savoir les mesures et contrôle des impayés ainsi que le calcul et fixation des taux d'intérêt et gestion des risques opérationnels ;
- 03 juillet au 16 août : missions de contrôle auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que les Institutions de Micro Finance des Provinces du Sud Kivu, du Katanga et de Bandundu ;
- 15 octobre : missions de contrôle auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance du Bandundu et de Kinshasa ;
- 04 novembre, missions de contrôle auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance du Kasai Oriental et Kasai Occidental ;
- 05 au 15 novembre à Kinshasa : troisième session de formation des cadres et agents de la Sous-Direction du Contrôle Permanent de la Microfinance et ceux des Entités Provinciales de la BCC sur les deux derniers thèmes du module CGAP, à savoir le plan de développement et projection financière ainsi que la gouvernance.

6.1.2. A l'extérieur du pays

- 07 février Lusaka, en Zambie : visite d'échange d'expériences auprès de la Bank of Zambia sur la protection des consommateurs et l'éducation financière. Cette échange a permis à la Banque Centrale du Congo de s'imprégner des expériences

positives de la Zambie sur les deux thèmes susvisés, particulièrement sur la tarification et la divulgation des taux ainsi que les différents mécanismes mis en place pour le règlement des différents ;

- 02 avril à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie : Atelier de la Sous-région Afrique de l'Est de l'AFRACA et à la Conférence sur les Investissements Directs Etrangers. Il a été question au cours de cet atelier d'un partage d'expériences réussies dans les pays membres en vue de développer de manière durable et responsable les actions de lutte contre la crise alimentaire qui menace les pays d'Afrique ;
- 02 au 04 avril à Amsterdam en Hollande : Sommet mondial de Child and Youth international sur l'éducation financière. L'objectif était d'acquérir les meilleures pratiques, de bénéficier des expériences des pays pionniers en matière d'élaboration de politique nationale d'éducation financière des jeunes et d'identifier probablement des consultants;
- 04 au 06 avril à Kigali, au Rwanda : Séminaire régional exposé à la Bank of Rwanda à la suite des innovations apportées au logiciel de supervision FinA ;
- 04 au 15 juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire : formation centrée autour du thème : « le redressement, la restructuration et la gestion provisoire d'une Institution de microfinance en difficulté ». Cette action a offert l'opportunité de renforcer les capacités du personnel sur les difficultés des IMF, le diagnostic financier des IMF ainsi que la mise en œuvre d'une fusion, d'une transformation institutionnelle, d'une scission et d'une liquidation d'une IMF ;
- 5 juin à Abuja, au Nigéria : Forum de la Sous-région Afrique de l'Ouest anglophone de l'AFRACA sur le thème « amélioration de la chaîne des valeurs agricoles à travers l'innovation » ;
- 16 juillet au 3 août à Turin, en Italie : formation en microfinance organisée par l'Institut BOULDER au Centre International de Formation de l'OIT ;
- 24 au 28 septembre à Cap Town, en Afrique du Sud : réunions des groupes de travail sur la protection du consommateur et le mobile banking et forum annuel des décideurs de l'AFI sur l'inclusion financière ;
- 15 au 19 octobre à Accra, au Ghana : 18^{ième} Assemblée Générale de l'AFRACA. Monsieur le Vice-Gouverneur a remis le bâton de commandement de l'Association au Vice-Gouverneur de la Bank of Ghana ;
- 23 au 24 octobre à Abuja, au Nigéria : Sommet régional de Child and Youth international sur l'éducation financière et présentation officielle de la Stratégie Nationale de l'inclusion financière du Nigéria par le Vice-président de la République Fédérale, de la Princesse Maxima du Pays-Bas et le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria.

6.2. Activités avec les partenaires

Plusieurs réunions ont été organisées avec les bailleurs de fonds autour principalement du plan d'actions de la microfinance, de l'évolution du secteur, de la mise en place de deux associations professionnelles, des interventions auprès de certaines institutions et du cadre légal et réglementaire. Il s'agit notamment des réunions avec :

- UNCDF/PNUD/SUEDE : réunions sur notamment l'exécution du plan d'actions 2011-2012, les négociations du plan 2012-2013, les MUSO, la Stratégie Nationale de Microfinance validée par les experts mais non adoptée par le Gouvernement, la mise en place d'une association professionnelle des COOPEC et la présentation du MAP ;
- KfW : échanges sur notamment l'étude sur l'impact de l'autonomisation économique des femmes, la modernisation de la centrale des risques intégrant les ISFD, la mise en place de l'association professionnelle des IMF et la célébration de la deuxième édition de la JIE ;
- DID à travers le programme PRC II : réunions sur notamment la planification des missions de contrôle, l'accompagnement sur terrain, l'outil d'analyse des états financiers dénommé « SYSIP » pour le contrôle sur pièces et l'élaboration du projet du texte réglementaire sur le fonctionnement d'une faïtière ;
- BANQUE MONDIALE : réunions sur notamment le financement de la formation, les besoins de la Sous-Direction de certaines actions telles la vulgarisation du PCCI ;
- AFD : réunions sur l'assistance technique en matière d'élaboration des textes réglementaires spécifiques au secteur ;
- FPM : échanges sur divers domaines intéressant le secteur, à savoir l'étude sur le forum axé au financement en RDC, l'étude de marché de la Province du Bandundu, ses interventions auprès des ISFD et son programme de formation certifiant les métiers de la microfinance.

6.3. Allocutions prononcées par Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

Quelques allocutions ont été prononcées par Monsieur le Gouverneur au cours de l'exercice sous revue, à savoir :

- 02 février au Salon CONGO du GHK : Journées Nationales de la PME / PMI Congolaise sur le thème : « La stratégie de la Banque Centrale du Congo pour la bancarisation de l'espace économique du pays en général, par rapport aux sociétés de microfinance et des mécanismes de leur gestion intégrée à l'activité bancaire et l'impact sur le développement des PME / PMI », organisées par le Ministère de l'Industrie, PME/PMI ;
- 02 avril à l'Hôtel Memling : Séminaire avec les parlementaires sur « la fonction sociale des banques de microcrédit »;
- 19 mai en la Salle de conférence de l'Eglise Sacré Cœur : Clôture du séminaire sur les techniques d'élaboration des états financiers selon le Plan Comptable des

Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance, organisé par la Banque Centrale du Congo en collaboration avec la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNCDF et la Coopération Suedoise ;

- 30 octobre au Fleuve Congo Hôtel : Atelier sur la protection des consommateurs des services financiers organisé par la Banque Centrale du Congo en prévision de l'étude sur la protection des consommateurs des services financiers commanditée auprès du CGAP ;
- 31 octobre dans l'enceinte de Fête Parfaite, Kinshasa : Célébration de la deuxième édition de la Journée Internationale de l'Epargne organisée par la Banque Centrale du Congo en partenariat avec la KFW, PNUD, UNCDF, COOPERATION SUEDOISE et les Institutions financières.



Agée de 48 ans, mariée et mère de sept enfants, Madame Mapendo Shamilongue est membre du Groupe de crédit dénommé « Ishara ».

De quelques avocats en 2011, elle dispose maintenant de 4 paniers évalués à USD 100 et ce, grâce aux crédits octroyés par l'IMF HEKI-MA aux femmes entrepreneurs économiquement actives mais exclues du système bancaire classique.

Son petit commerce des fruits lui permet de scolariser ses enfants et de subvenir aux besoins de toute la famille dans un environnement difficile marqué par les conflits à répétition.

ANNEXES

Annexe n° 1: Liste des Institutions à fin 2012

BANDUNDU

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC DIBAYA-LUBWE	1, Avenue Ngulungu Dibaya, Cité de Dibaya Lubwe, Quartier Kwilu
2	COOPEC GUNGU	7, Boulevard National Gungu
3	COOPEC ECC/ Kikwit	272, Boulevard National Kikwit, Quartier Nsakuru, Commune Nzinda
4	COOPEC ECOLE	50, Avenue Bobozo, Ville de Kikwit
5	COOPEC LUKOLELA	34, Boulevard National, Ville de Kikwit
6	COOPEC Saint François Xavier/Cathédrale	32, Quartier Lunia, Commune Lukolela, Ville de Kikwit
7	MUCREFEKI / COOPEC	35, Avenue Kwango, Commune de Lukolela, Ville de Kikwit
8	COOPEC MASIMANIMBA	8, Boulevard National, Quartier Bibodi, Cité de Masi Manimba
9	COOPEC MOKALA	Mission Catholique Mokala, Secteur Mateba
10	COOPEC UDIPAK	Avenue Pay Kongila, B.P. 7245 Kikwit, Ville de Kikwit
11	COOPEC IDIOFA	9, Avenue Madimbi Quartier MAPELA, Cité d'Idiofa
12	MEC IDECE / COOPEC Bandundu	7, Avenue Bokoro, Place du Marché – Mai Ndombe
13	COOPEC CEFMC	2, Avenue cabine, Quartier Lunia, KIKWIT
14	COOPEC BULUNGU	1, Avenue KUMBI, Quartier Kabongo, Cité de Bulungu
15	IMF CREDIT YA MPA	434, Blvd National, Commune Kazamba, KIKWIT

BAS-CONGO

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC MAYOMBE	Quartier du 30 Juin Cité de Niomi-Kangu, Bas Fleuve
2	CAMEC INKISI / COOPEC	70, Avenue Kasa Vubu, Cité de Inkisi
3	CEAC KINZA MVUETE	02, Avenue Madoda, Cité de Kinza Mvute
4	CAMEC MBANZA-NGUNGU/COOPEC	25, Avenue Nzeza, Mbanza Ngungu
5	IMF BUSINA MICROCREDIT sprl	10, Avenue Quai du Commerce, Commune de Nzadi, Ville de Boma

N°	Dénomination	Adresse Physique
6	COOPEC CBCO MBANZA NGUNGU	21, Avenue Mobutu, Mbanza Ngungu
7	COOPEC CBCO BOMA	213 bis, avenue Lumumba, commune Nzazi, Boma
8	CAMEC KWILU-NGONGO / COOPEC	Centre Commercial de Kwilu-Ngongo
9	CEAC MATADI / MVUADU	14, avenue du 04 janvier, Quartier Mbondozi, Commune de Matadi
10	COOPEC Mbongo za Kinvuka	Avenue Nkunku n°2, Cité de Kwilu Ngongo
11	COOPEC CEC	05, Avenue Bulambemba, Quartier Mvuangi, Ville de Goma
12	COOPEC KINSU KI MATE	01, Avenue Nkombo Nkisi, Quartier Mobutu, Centre commercial de Nkandu
13	CEAC LUKULA	04, Avenue Moanda, Quartier Kasa vubu, Cité de Lukula, Territoire de Lukula
14	MECRE MATADI	08, Kinkanda, Quartier Ville Basse, Commune de Matadi

EQUATEUR

1	IMF MAMA TOMBWAMA	23, Bld Mobutu, Ville de Gbadolite
---	-------------------	------------------------------------

KASAI-OCIDENTAL

N°	Dénomination	Adresse
1	COOPEC DEKOC	152, Avenue Guillaume Mbaya, Ville de Kananga

KASAI ORIENTAL

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	IMF ADEKOR	55, Avenue Bakela, Commune de Muya
2	COOPEC MUDIANO	1818, Avenue Yakauma, Quartier Bena Mbua, Cité de Kabinda
3	COOPELO	481, Avenue de la Révolution, Quartier Lokenye

KATANGA

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	IMF TUJENGE	1, Avenue Muero Ville de Lubumbashi
2	COOPEC KIBUNGO	3, Avenue de la Regideso Commune Kampemba, Ville de Lubumbashi
3	COOPEC CPD	04, Avenue de la Justice, Commune de Likasi

KINSHASA

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC BOLINGO	1, Avenue Zolana, Quartier Mama Yemo Pompage, Commune de Ngaliema
2	COOPEC'SCO	2, Avenue Père Boka, Commune de la Gombe
3	MEC DECO/COOPEC	21, Avenue Mbama, Quartier Bumba, Commune de Ngaliema
4	COOPEC CBCO	Avenue Kasa Vubu, Commune de Bandalungwa
5	COOPEC CEAC / MATETE	24 bis, Quartier Anunga, Commune de Matete
6	COOPECAS	169, Avenue Kabinda, Commune de Kinshasa
7	MEC-CAPROS/COOPEC	1, Avenue Manzengele, Commune de Ngaba
8	MECRE GOMBE COOPEC	1, Avenue du Commerce Galerie du Marché Local n° 1 Commune de la Gombe
9	MECRE KINTAMBO MAGASIN	6, Avenue Kasa Vubu, Commune de Kintambo
10	MECRE MASINA/COOPEC	2, Avenue Tembe, Commune de Masina
11	MECRE NGALIEMA UPN/COOPEC	15, Avenue Equateur, Commune de Ngaliema
12	MECRECO/COOPEC	4765, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe
13	MECREKIN/COOPEC	1, Avenue du Commerce Galerie du Marché Local n° 1 Commune de la Gombe
14	MUFESAKIN / COOPEC	19, Avenue Assossa, Commune de Kasa Vubu
15	MUTECREDE/COOPEC	104, Avenue Lac Muero, Commune de Kinshasa
16	MEC BOMOKO COOPEC	54/49, Avenue Lubisi, Commune de Lemba
17	COOPEC CEAC KINTAMBO	30, avenue Lusambo, Commune de Kintambo
18	IMF APE	9, avenue du Pasteur Baruti, Quartier Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula

N°	Dénomination	Adresse Physique
19	IMF HOPE RDC	157, Avenue de démocratie, Commune de la Gombe
20	IMF LIFE-VEST	Immeuble Royal, local 209/B, Boulevard du 30 juin, Commune de la Gombe
21	IMF VIA NOVA sprl	23, Avenue Busudjanoa, Commune de Kasa-vubu
22	CAMEC MONT NGAFULA / COOPEC	194, Avenue de l'Eglise, Cité Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
23	IMF OPPORTUNITY INTERNETIONAL RDC	50, Avenue de la Goma, Commune de Ngaliema
24	COOPEC UNION ET CHARITE	19, 17ème Rue, Commune de Limeté
25	MEC IDECE/Kinshsa	174, avenue Commerciale, Quartier 7, Commune de Ndjili
26	COOPEC FAIDEC	Mampu / Plateau de Bateke / Quartier de Kinzano
27	IMF YOASI	Pavillon Blingo II, Bloc n°6, Local n°80, Marché Central/Gombe
28	IMF CREP (1er catégorie)	62, Avenue Tombabay, Commune de Gombe
29	IMF SILVER (2er catégorie)	Avenue des Douanes, Concession Port Onatra
30	COOPEC EFFETA /MAMA MOBUTU	MONT NGAFULA
31	IMF PALMIER	KASA VUBU
32	CEAC OZONE	NGALIEMA
33	IMF CONGO CREDIT FINANCE	NGALIEMA
34	IMF AFRIMIC	KALAMU
35	COOPEC BUKAVU/KINSHASA	BANDALUGWA
36	IMF OXUS	BANBADLUGWA
37	IMF PADERU	KISENSO

MANIEMA

N°	Dénomination	Adresse
1	COOPEC IMARA	54, avenue Lundala, Ville de Kindu
2	MECREKINDU/COOPEC	17, Avenue du 04 Janvier, Commune de Kasuku, Ville de Kindu
3	COOPEC MANIEMA	KINDU

NORD – KIVU

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPECCO BENI	135, Avenue du Stade, Quartier Résidentiel, Commune Bugulu, Ville de Beni
2	COOPECCO-OICHA	Oicha, Territoire de Beni
3	MECRE-BENI/COOPEC	92, Boulevard Nyamwisi, Ville de Beni
4	COODEFI/COOPEC	14, Avenue Kinshasa, Commune de Mususa, Ville de Butembo
5	COOPEC LA SEMENCE	5, Avenue Matokeo, Ville de Butembo
6	COOPEC-CR/BUTEMBO	132, Quartier Vungu, Ville de Butembo
7	COOPECCO/BUTURANDE	155, Avenue Mobutu, Quartier Buturande, Cité de Kiwanja, Territoire de Rutshuru
8	COOPEC IMARA/GOMA	Boulevard Kanyamuhanga, en face de ONC, Ville de Goma
9	COOPEC ADEC	Avenue des Touristes, Quartier Mikeno, Maison Bercy Ville de Goma
10	COOPEC AGRI	Avenue Nyirangongo, Bâtiment Bercky 1er niveau, Quartier Murara (Office 1), Commune de Karisimba, Ville de Goma
11	COOPEC BONNE MOISSON	12, Avenue Karisimbi, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
12	COOPEC KESHENI	294, Avenue des Alizés, Quartier Murara, Commune Karisimbi, Ville de Goma
13	COOPEC TUJENGE PAMOJA	45, Boulevard Kayambayonga, Ville de Goma
14	COOPEC UMOJA NI GUVU	1, avenue Sake, Quartier Katoyi, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
15	MECRE-BIRERE/COOPEC	11, Avenue du Commerce, Commune Karisimbi, Ville de Goma
16	MECREGO/COOPEC	30, Boulevard Kanyamuhanga, Quartier de Volcans, Ville de Goma
17	MECRE-KATINDO/COOPEC	18, Route de Sake, Quartier Katindo, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
18	MECRE-VIRUNGA/COOPEC	5, Avenue Ndurumo, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
19	COOPEC AMKENI	61, Avenue Bukavu, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma

N°	Dénomination	Adresse Physique
20	COOPEC TUMAINI	77, Avenue Nyiragongo, Ville de Goma
21	COOPEC KIRUMBA	1, Quartier Birere, Cité de Kirumba, Territoire de Lubero
22	COOPECCO-KIRUMBA	21/C, Avenue Lubero, Quartier Kinawa, Cité de Kirumba, Territoire de Lubero
23	COOPECCO-LUBERO	2, Avenue Musenge, Territoire de Lubero
24	MECRE-MABANGA/COOPEC	99, Avenue Kinshasa, Quartier Mabanga Sud, Ville de Goma
25	COOPEC NYAMILIMA	Avenue Majengo, Quartier Majingo, Cité de Nyamilima
26	COOPECCO/VITSHUMBI	Avenue Lusando, Cité de Vitshumbi, Territoire de Rutshuru
27	IMF HEKIMA (2er catégorie)	Avenue Touriste, Galerie Bénédiction, Ville de Goma
28	COOPEC MWANGAZA	49, Avenue Kamina, Quartier Mpendo, Commune de Goma, Ville de Goma
29	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER/BUTEMBO	41, Rue Président de la République, Commune de Kimemi, Ville de Butembo
30	COOPEC SILOE	26, Avenue Walikale Q/les volcans, Commune de Goma, Ville de Goma
31	Société de Microfinance Light in Business «SMF LBC»	Commune Mususa, Quartier Vungi C/Commune de Goma
32	COOPEC EDE/GOMA	14/A, Quartier Mikenno, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
33	COOPEC EAD	9713, Avenue Masisi, Quartier de Katindo, Ville de Goma
34	COOPECCO-GOMA	Avenue Kamina, Quartier Mikenno, Ville de Goma
35	COOPEC AKIBA YETU	152, Avenue du 20 mai, Quartier Mikenno, Commune de Goma
36	COOPEC LE BATISSEUR	16, Avenue du Commerce, Commune de Karisimbi
37	COOPEC UMOJA-WETU	Avenue Mutongo, Quartier Katindo, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
38	NYAWERA GOMA	GOMA

PROVINCE ORIENTALE

1	MECRE KISANGANI	5, Avenue Général Mulamba, Résidence Wagenia, Commune de Makisu
2	MECRE BUNIA	58, Bld de la Libération, Bloc VUPARA, Quartier Lumumba, Ville de Bunia

SUD – KIVU

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC BAGIRA	20, Avenue Patrice Lumumba, Commune de Bagira, Ville de Bukavu
2	COOPEC CAHI	242, Quartier Major Vangu, Commune de IBANDA, Ville de Bukavu
3	COOPEC EDE/BUKAVU	69, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
4	COOPEC KAWA	3, Avenue Centre Industrielle, Commune de Ibanda, Ville de Bukavu
5	COOPEC MALI FEZA	188, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
6	COOPEC MOCC/BUKAVU	180, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
7	COOPEC NYAWERA	181, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
8	COOPEC PILOTE	5, Avenue Kasongo, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
9	MECREBU/COOPEC	Avenue Patrice Emery Lumumba, Quartier Ndendere, Commune d'Ibanga, Ville de Bukavu
10	MUTEC/COOPEC	15, Avenue de la Cathédrale, Commune Ibanga, Ville de Bukavu
11	COOPEC KALUNDU	84, Avenue Commerciale UVIRA, Quartier Commercial, Cité d'Uvira
12	COOPEC CIHERANO	Madaka Ciherano, Territoire de Walungu
13	COOPEC BURHIBA-KASHA	55, Avenue Michombero, Commune de Bagira, Ville de Bukavu
14	COOPEC FOMULAC KATANA	Collectivité de Kabare, Groupement de Bulorhé, Localité de Chiranga
15	COOPEC KAZIMIA	Avenue Commerciale Kilewa 1, Cité de Kazimia, Territoire de Fizi
16	COOPEC LUHWINDJA	Collectivité de Luhindja, Territoire de Mwenga
17	COOPEC/BARAKA	SU 50, Avenue de Centre Commercial, Baraka Centre, Territoire de Fizi
18	MECRE IBANDA/COOPEC	30, Avenue Patrice Emery Lumumba, Quartier la Bote, Commune d'Ibanga, Ville de Bukavu
19	MECRE KADUTU/COOPEC	78, Avenue Nyamugo Biasi, Quartier Biasi, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu
20	MECRE UVIRA/COOPEC	Avenue Faza, Quartier Rombe, Cité d'UVIRA
21	COOPEC IMARA BUKAVU	139, Avenue Patrice Emery Lumumba Commune d'Ibanga, Ville de Bukavu

N°	Dénomination	Adresse Physique
22	COOPEC MBOKO	Avenue de la Paroisse Saint Pierre, Cité 1, Territoire de Fizi
23	IMF SOFIGL	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
24	IMF SMICO	276, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
25	COOPEC-KIVU	62, Avenue Tombalbay, Commune de Gombe
26	COOPEC KANDO	Avenue des Douanes, Concession Port Onatra
27	COOPEC NYAWERA KAVUMU	Route Bukavu-Goma, Territoire de Kabare
28	COOPEC NYAWERA BEACH MUHANZI	Avenue Michombero
29	COOPEC Axé su les Résultats	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
30	COOPEC Tulinde Hazina	13, Avenue de la Poste, Quartier Ndendere, Commune Ibanda
31	COOPEC NYANTENDE	KABARE
32	MECRE KAVUMU	KAVUMU

Annexe n° 2 : Liste des Institutions agréées en 2012

BANDUNDU

1	COOPEC CEFMC	02, Avenue Cabine Q/Lunia
2	COOPEC BULUNGU	01, Avenue Kumbi, Q/Kabongo, Cité de Bulungu
3	IMF CREDIT YA MPA	434, Boulevard National, Commune de Kazamba, Ville de Kikwit

BAS CONGO

1	COOPEC CEAC LUKULA	04, Avenue Moanda, Q/Kasa-Vubu, Cité de Lukula, Territoire de Lukula
2	MECRE MATADI	08, Kinkanda, Q/Ville Basse, C/Matadi

EQUATEUR

1	IMF MAMA TOMBWANA	23, Boulevard Mobutu Ville de Gbadolite
---	-------------------	---

KATANGA

1	COOPEC MKONO MKONONI	89, Route Lubumbashi, Q/Kongoloka, Cité de Musoshi Kasumbalesa
---	----------------------	--

KINSHASA

1	IMF PALMIER	118, Avenue Sandoa, C/Kasa-Vubu
2	COOPEC CEAC OZONE	1056, Route de Matadi, Q/Binza Ozone Commune Ngaliema
3	IMF CONGO CREDIT FINANCE	03, Avenue Sila Mbombo, Q/GB, C/Ngaliema
4	IMF OXUS RDC	139, Avenue Kasa Vubu, C/Bandalungwa
5	IMF PADERU	03, Avenue Bundi, Q/Kabila, C/Kisenso

MANIEMA

1	COOPEC MANIEMA	30, Avenue Evêché, C/Kasa Vubu, Ville de Kindu
---	----------------	--

NORD KIVU

1	COOPEC NYAWERA GOMA	Avenue Route Sake Q/Les Volcans, Commune de Goma
---	---------------------	--

PROVINCE ORIENTALE

1	MECRE KISANGANI	5, Avenue Général Mulamba, Résident Wagenya, Commune de Makiso
2	MECRE BUNIA	58, Boulevard de la libération, Bloc Vupara Q/Lumba

SUD KIVU

1	COOPEC NYATENDE	Localité de Nyatende, Groupement Mumosho, Territoire de Kabaré
2	MECRE KAVUMU	Kavumu Centre

Annexe n° 3 : Liste des Institutions radiées en 2012

1	COOPEC AGROPAS LE GRENIER	NORD KIVU	08 février 2012
2	COOPEC BENI	NORD KIVU	08 février 2012
3	COOPEC BOBANDANA	NORD KIVU	08 février 2012
4	COOPEC KIWANJA	NORD KIVU	08 février 2012
5	COOPEC KANYABAYONGA	NORD KIVU	08 février 2012
6	COOPEC MOCC	NORD KIVU	08 février 2012
7	COOPEC RUTSHURU	NORD KIVU	08 février 2012
8	COOPEC UMOJA BUTEMBO	NORD KIVU	08 février 2012
9	COOPEC UNITE	NORD KIVU	08 février 2012
10	COOPEC NORD KIVU	NORD KIVU	08 février 2012
11	IMF COMIF	KINSHASA	20 avril 2012
12	COOPECCO NORD KIVU	KINSHASA	07 Aout 2012
13	CECKI	KINSHASA	07 Aout 2012
14	COOPEC KINSHASA	KINSHASA	07 Aout 2012
15	COOPEC MAKIN	KINSHASA	07 Aout 2012
16	COOPEC UNAF	KINSHASA	07 Aout 2012
17	MEC BOSANGANI	KINSHASA	07 Aout 2012
18	MEC APROCAS COOPEC	KINSHASA	07 Aout 2012
19	COOPEC MOLENDE	KINSHASA	07 Aout 2012
20	MEC FMC	KINSHASA	07 Aout 2012
21	IMF RAMCREDIT	KINSHASA	07 Aout 2012
22	COOPEC CEAC BOMA	BAS CONGO	07 Aout 2012
23	COOPEC FONDS	KINSHASA	07 Aout 2012
24	COOPEC CIMPUNDA	SUD KIVU	15 novembre 2012
25	COOPEC TULIME	SUD KIVU	15 novembre 2012
26	COOPEC NYALUKEMBA	SUD KIVU	15 novembre 2012
27	COOPEC UNION	SUD KIVU	15 novembre 2012
28	COOPEC KAVIMVIRA	SUD KIVU	15 novembre 2012
29	CAMEC LUFU TOTO	BAS CONGO	15 novembre 2012
30	COOPEC ELILA	SUD KIVU	15 novembre 2012
31	COOPEC UVIRA	SUD KIVU	15 novembre 2012
32	COOPEC CHRETIENS UNION	KINSHASA	15 novembre 2012
33	IMF PULKA	BANDUNDU	15 novembre 2012
34	COOPEC KIBUNGO	KATANGA	15 novembre 2012

Annexe n° 4 : Liste des abréviations utilisées

- **AFD** : Agence Française de Développement
- **AFI** : Alliance pour la Finance Inclusive
- **AFRACA** : Association Africaine du Crédit Rural et Agricole
- **BAD** : Banque Africaine de Développement
- **BCC** : Banque Centrale du Congo
- **BM** : Banque Mondiale

- **CDF** : Franc Congolais
- **CGAP** : Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
- **DID** : Developpment International Desjardins
- **COOPEC** : Coopérative d'Epargne et de Crédit
- **COPIREP** : Comité de Pilotage de la Reforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat
- **DSIF** : Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
- **FINA** : Financial A (logiciel de supervision)
- **FPM** : Fonds de Promotion de la Microfinance
- **GHK** : Grand Hôtel Kinshasa
- **IMF** : Institution de Micro Finance
- **ISFD** : Institution du Système Financier Décentralisé
- **KfW Entwicklungsbank** : (Coopération financière allemande)
- **MAP** : Making Access Possible
- **MEC** : Mutuelle d'Epargne et de Crédit
- **OIT** : Organisation Internationale du Travail
- **PAR** : Portefeuille à Risque
- **PASMIF** : Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance
- **PCA** : Président du Conseil d'Administration
- **PCCI** : Plan Comptable des Coopératives d'épargne et de crédit et des Institutions de Micro Finance
- **PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- **PMI** : Petites et Moyennes Industries
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **PRC** : Programme de Renforcement des Capacités
- **PST** : Prestataire des Services Techniques
- **RDC** : République Démocratique du Congo
- **SFD** : Système Financier Décentralisé
- **UNCDF** : United Nations Capital Development Fund
- **USD** : Dollar des Etats-Unis

